



ASSEMBLEA DI
CORSICA

RESUCONTU IN EXTENSO 2025 COMPTE RENDU IN EXTENSO 2025



MANDATURA 2021-2028 / MANDATURE 2021-2028



**3^{za} SESSIONE STRAUDINARIA DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA
26 è 27 di GHJUGNU di u 2025**

**3^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
26 et 27 JUIN 2025**

2^{da} ghjurnata / 2^{ème} journée



3^{za} SESSIONE STRAUDINARIA DI U 2025
26 è 27 di GHJUGNU di u 2025
 3^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025
 26 et 27 JUIN 2025

SUNTA di u VENNERI u 27 di GHJUGNU di u 2025
SOMMAIRE du VENDREDI 27 JUIN 2025

<p>Reprise de la séance à 10 h 30 Présidence : Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse Secrétaire de séance : M. Don Joseph LUCCIONI</p> <p>Raportu n° 159 : Elezzione complementaria di un membru di a Cummissione Permanente di l'Assemblea di Corsica Rapport n° 159 : Élection complémentaire d'un membre de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse Présentation du rapport de l'Assemblée de Corse par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse</p> <p>1^{er} tour - résultats du scrutin</p> <p>Suspension de séance à 11 heures / reprise 11 h 05</p> <p>2^{ème} tour - résultats du scrutin</p> <p>Suspension de séance 11h20 / Reprise 11 h 25</p> <p>3^{ème} tour - résultats du scrutin</p>	<p>8</p> <p>9</p> <p>10</p> <p>12</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------

CUNTROLLU - VALUTAZIONE / CONTRÔLE - ÉVALUATION

Raportu n° 162 : Raportu d'usservazione definitiva in quantu à u cuntrollu di i conti è di a gestione di a Cullettività di Corsica per l'esercizii 2019 è di fila

Rapport n° 162 : Rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la Collectivité de Corse concernant les exercices 2019 et suivants

Présentation du rapport du Conseil exécutif par M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse.

13

Lecture du rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité (rapport n° 2025/E3/025) par M. Joseph SAVELLI, *rapporteur*

22

Prises de paroles :

M. Jean-Michel SAVELLI

23

Mme Charlotte TERRIGHI

27

M. Paul QUASTANA

28

Mme Christelle COMBETTE

30

M. Jean-Martin MONDOLONI

32

M. Louis POZZO DI BORGO

37

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-Présidente, préside la séance

Prises de parole :

M. Alex VINCIGUERRA

44

Mme la Présidente MAUPERTUIS préside la séance

M. Paul-Félix BENEDETTI

49

M. Pierre GHIONGA

53

M. Saveriu LUCIANI

54

M. Hyacinthe VANNI

58

Mme Josepha GIACOMETTI PIREDDA

60

M. Romain COLONNA

64

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

66

M. le Président Gilles SIMEONI, en réponse

67

PRISE d'ACTE

73

Suspension de séance à 14h30 / Reprise à 16h59

BUGETTU - FINANZE - FISCALITÀ / BUDGET - FINANCES - FISCALITÉ

Raportu n^u 163 : Approvu di u contu finanziariu unicu di a Cullettività di Corsica per l'eserciziu 2024

Rapport n^o 163 : Approbation du Compte Financier Unique de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2024

Présentation du rapport du Conseil exécutif par M. Gilles GIOVANNANGELI, Conseiller exécutif.

74

Lecture du rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité (rapport n^o 2025/E3/026) par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS

86

Mme la Présidente MAUPERTUIS, avis du CESEC

87

Prise(s) de parole :

M. Paul-Félix BENEDETTI

88

M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président, préside la séance (17h51)

M. Georges MELA

91

Mme la Présidente MAUPERTUIS préside la séance (17h53)

M. Alex VINCIGUERRA

97

Mme Josepha GIACOMETTI PIREDDA

99

M. Pierre POLI

99

M. Gilles GIOVANNANGELI, en réponse aux interventions

101

VOTE RAPPORT

104

Raportu n^u 164 : Approvu di u contu finanziariu unicu di u bugettu annessu di u laboratoriu d'analisi di Pumonti (2A) per l'eserciziu 2024

Rapport n^o 164 : Approbation du Compte Financier Unique du budget annexe du laboratoire d'analyses du Pumonti (2A) pour l'exercice 2024

ET

Raportu n° 165 : Approvu di u contu finanziariu unicu di u bugettu annessu di u laboratoriu d'analisi di Cismonte (2B) per l'eserciziu 2024	
Rapport n° 165 : Approbation du Compte Financier Unique du budget annexe du laboratoire d'analyses Cismonte (2B) pour l'exercice 2024	
Présentation des 2 rapport du Conseil exécutif par Mme Vannina CHIARELLI LUZI, Conseillère exécutive.	105
Avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité	106
<i>Prise(s) de parole sur les 2 rapports :</i>	
M. Georges MELA	107
M. Paul-Félix BENEDETTI	108
M. Saveriu LUCIANI	110
Mme Vannina CHIARELLI-LUZI en réponse aux interventions	111
VOTE RAPPORT N° 164	111
Informations supplémentaires sur le rapport 165, par Mme Vannina CHIARELLI LUZI, Conseillère exécutive.	112
VOTE RAPPORT N°165	112
<u>AMMINISTRAZIONE GENERALE</u> / <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>	
Raportu n° 169 : Raportu d'attività di a Cullettività di Corsica pè u 2024	
Rapport n° 169 : Rapport d'activité 2024 de la Collectivité de Corse	
Présentation du rapport du Conseil exécutif par M. Gilles GIOVANNANGELI, Conseiller exécutif	114
M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président, préside la séance (18H49)	
<i>Prise(s) de parole :</i>	
M. Paul-Félix BENEDETTI	119
Mme Angèle CHIAPPINI	120
Mme Marie-Anne PIERI	123
M. Jean-Noël PROFIZI	125
M. Don Joseph LUCCIONI	126
Mme Angèle CHIAPPINI	130
M. Romain COLONNA	130

M. Saveriu LUCIANI	132
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI	134
M. Don Joseph LUCCIONI	135
M. Gilles GIOVANNANGELI, <i>Conseiller exécutif, en réponse</i>	136
M. Gilles SIMEONI, <i>Président du Conseil exécutif</i>	138
Mme la Présidente MAUPERTUIS préside la séance (20h00)	
PRISE d'ACTE	142
20h10 Suspension de séance / 21h10 Reprise de la séance	
<u>MOTIONS / MUZIONE</u>	
Motion n°2025/E3/018 déposée par la présidente de l'Assemblée de corse et le groupe « Core in Fronte » à laquelle s'associent le groupe « Fa Populu Inseme », M. Pierre GIONGHA et Mme Josepha GIACOMETTI en soutien au peuple palestinien et violations du droit international par l'Etat israélien dans la bande de Gaza résultant de la fusion des motions suivantes :	
Motion n° 2025/E3/014 déposée par le groupe « Core in Fronte » : « Conflit Israélo-Palestinien et situation dans la Bande de Gaza »	
Motion n° 2025/E3/015 déposée par Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse : « Soutien au peuple palestinien et violations du droit international par l'État israélien dans la Bande de Gaza »	
Présentation par la Mme la Présidente MAUPERTUIS	143
Prise(s) de parole :	
M. Paul-Felix BENEDETTI	146
M. le Président Gilles SIMEONI, avis du Conseil exécutif	148
VOTE MOTION	149
Motion n° 2025/E3/016 déposée par M. Saveriu LUCIANI, au nom du groupe « Avanzemu » : « U Corsu, pilier éducatif et sociétal »	
Présentation de la motion par M. Saveriu LUCIANI	150
M. le Président Gilles SIMEONI : avis du Conseil exécutif	151
VOTE MOTION	152

Motion n° 2025/E3/017 déposée par M. Petru Antone FILIPPI, au nom du groupe « Fà Populu Inseme » : « Pour une reconnaissance pleine et entière de la langue corse dans la vie publique et dans le système éducatif »	
Présentation de la motion par M. Petru Antone FILIPPI	152
M. le Président Gilles SIMEONI, avis du Conseil exécutif	154
VOTE MOTION	154
Motion n° 2025/E3/013 déposée par Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse au nom de l'Assemblea di i Zitelli : « Metta in baddu un ritimu sculari novu in cori di l'Academia di Corsica »	
Lecture de la motion par la présidente MAUPERTUIS	155
<i>Prise(s) de parole :</i>	
Mme Véronique PIETRI	156
Mme Paula MOSCA	157
Mme Nadine NIVAGGIONI	157
Mme la Présidente MAUPERTUIS	157
Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, avis du CE	158
VOTE MOTION	159
Mme la Présidente MAUPERTUIS : Communication sur la déclaration du CESEC sur la langue corse	159
Commission ad hoc Langue Corse : communication sur la composition du bureau de la commission.	159
La séance est levée à 22h10	

La séance est reprise à 10 h 30 sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Rejoignez vos places, un peu de silence.

Donc nous allons, si vous en êtes d'accord, procéder à l'élection d'une personne pour la commission permanente. Il est nécessaire de le faire maintenant parce que l'après-midi, il va manquer du monde et qu'il faut un quorum important.

Raportu n° 159 : Elezzione complementaria di un membru di a Cummissione Permanente di l'Assemblea di Corsica

Rapport n° 159 : Élection complémentaire d'un membre de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Donc, je rappelle, Valérie Bozzi a quitté cette assemblée récemment, elle siégeait à la commission permanente. Il s'agit maintenant de pourvoir à son remplacement selon les modalités prévues à l'article L4422-9 du code général des collectivités territoriales.

Le scrutin se fait à bulletins secrets, à l'urne. On évitera l'isoloir, si vous en êtes d'accord.

1^{er} tour, il faut la majorité absolue des conseillers inscrits.

2^{ème} tour, majorité absolue des conseillers inscrits

3^{ème} tour, majorité relative.

Je n'avais pas évoqué la possibilité d'un 3^{ème} tour, je ne l'imagine même pas...

A ce jour et à cette heure-ci surtout, je n'ai qu'une candidature qui est celle de Madame Chantal Pedinielli.

Donc les bulletins sont à la distribution.

Les élus doivent être au courant des pouvoirs qu'ils détiennent. Vous ne pouvez voter que pour les gens qui vous ont mandatés. Je suis désolée de rappeler des bases élémentaires de vote, mais cela me paraît nécessaire.

Voilà, je crois que le quorum est largement atteint. On ne peut pas dire qu'il y a une compétition acharnée...

Une candidate, je le rappelle.

Le scrutin est ouvert. Donc, plus personne ne bouge, ne parle, merci et on y va.

Donc on est bien d'accord, vous descendez voter, je répète, pour vous bien sûr et pour la personne que vous représentez, lorsqu'elle est appelée. Vous ne descendez pas avec les 2, parce qu'après on s'emmêle les pinceaux à la liste d'émargement, merci. Donc, ceux qui avez un pouvoir, vous descendrez 2 fois.

Merci beaucoup. On y va !

M. Don Joseph LUCCIONI, Secrétaire de séance, procède à l'appel des conseillers pour le vote.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Les résultats sont les suivants :

Votants : 48

Nuls : 3

Blancs : 29

Chantal PEDINIELLI : 16

Elle n'a pas la majorité absolue, donc il faut un 2^{ème} tour.

Petite suspension de séance, mais ne bougez pas, parce qu'il y a un président qui veut me voir.

La séance est suspendue à 11h00 et reprise à 11h05.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Donc le scrutin est ouvert.

2^{ème} tour donc. Qu'on soit bien au clair, il faut la majorité absolue des membres de l'Assemblée de Corse.

Madame Pedinielli n'a pas atteint cette majorité absolue. Donc, au 2^{ème} tour également, il faut la majorité absolue.

Mme Pedinielli, vous êtes toujours candidate ? Parce que je suis quand même obligée de demander...

Mme Chantal PEDINIELLI

Je suis toujours candidate.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Très bien. Bon, déjà on a un candidat assez bien.

Donc maintenant il faut des enveloppes et des bulletins. C'est bon, tout le monde a des enveloppes.

On y va !

M. Don Joseph LUCCIONI, Secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des conseillers pour le vote.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Le scrutin est clos.

Les résultats du deuxième tour sont les suivants :

48 votants,
3 nuls,
30 blancs
Chantal Pedinielli : 15 voix.

Donc, la candidate n'ayant pas atteint la majorité absolue des membres de l'Assemblée de Corse, nous sommes obligés de faire un troisième tour.

S'il vous plaît, il semble y avoir, avant d'entamer le troisième tour de scrutin, il semble y avoir du côté de « Un soffiu novu », des modifications de procuration. Mais ça ne se fait pas comme ça, il y avait un scrutin, il y a quelqu'un qui est sorti. Donc Jean-Martin, s'il vous plaît vous pouvez venir en tant que président.

Merci, interruption de séance, merci.

La séance est suspendue à 11 h et reprise à 11 h 05.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Donc le procès-verbal du troisième tour ne sera pas le même, bien sûr, non seulement au regard du résultat, mais des présents et des procurations. Nous allons revoter.

Donc première question, est-ce que tout le monde a un bulletin de vote et une enveloppe pour lui-même ? Et pour la procuration ensuite qu'il porte, le cas échéant ? Oui. Je parle surtout pour le groupe « Un soffiu » où il y a eu des changements. Bien. Donc, nous allons redemander à Madame Pedinielli si elle est candidate ?

Mme Chantal PEDINIELLI

Affara allungata diventa sarpi ! Mais je maintiens ma candidature.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Noi dimu, fune longhe diventanu sarpe.

Alors nous ouvrons le scrutin, s'il vous plaît un peu de silence, vous pouvez aller discuter dehors ceux qui ne votés pas. Merci.

Donc, le scrutin est ouvert et le secrétaire de séance va vous appeler.

M. Don Joseph LUCCIONI, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des conseillers.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Le scrutin est clos. Nous allons procéder au dépouillement.

Bien le résultat du troisième tour est le suivant : la seule candidate donc était Madame Pedinielli :

48 votants,

5 nuls,

28 blancs,

15 bulletins pour **Mme Chantal Pedinielli, qui donc maintenant est élue à la commission permanente de l'Assemblée de Corse.**

(Applaudissements).

Alors je sais que, et vous, des fois, vous ne comprenez pas tout, mais les gens qui nous écoutent se demandent pourquoi on fait une élection comme ça de bon matin.

Moi je rappelle quand même l'importance de la commission permanente, il faut que les Corses l'entendent.

La commission permanente, c'est une Assemblée de Corse en version réduite, avec 14 membres et qui traite quand même beaucoup de dossiers, notamment beaucoup de dossiers qui relevaient avant des départements, qu'il s'agisse de l'aide sociale, des routes, des routes départementales de l'époque bien sûr, etc.

Donc il y a énormément de dossiers et donc cette élection est importante aussi, on ne s'amuse pas ce matin, contrairement à ce que certains laissent penser.

Voilà, donc félicitations Madame Pedinielli, bienvenue à la commission permanente.

Nous pouvons désormais continuer l'ordre du jour.

CUNTROLLU - VALUTAZIONE / CONTRÔLE – ÉVALUATION

Raportu n° 162 : Raportu d'usservazione definitive in quantu à u cuntrollu di i conti è di a gestione di a Cullettività di Corsica per l'esercizii 2019 è di fila

Rapport n° 162 : Rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la Collectivité de Corse concernant les exercices 2019 et suivants

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Donc, Monsieur le Président, je vous passe la parole si vous êtes d'accord.

M. le Président Gilles SIMEONI

Merci, Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Conformément aux textes qui régissent la matière, le Conseil exécutif de Corse a saisi l'Assemblée de Corse pour qu'elle puisse prendre connaissance et débattre du rapport rendu par la chambre régionale des comptes, le rapport définitif relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la Collectivité de Corse concernant les exercices 2019 et suivants, ainsi que la réponse qui a été apportée.

Le texte prévoit en effet que le rapport doit être communiqué par l'exécutif à l'Assemblée délibérante à la première réunion utile après la restitution du ROD, ce qui est le cas aujourd'hui.

Donc ce rapport a déjà été versé dans le débat public, largement commenté. Je vais en faire une présentation brève afin de permettre aux différents groupes de l'Assemblée de Corse de s'exprimer pour qu'éventuellement je puisse répondre devant l'hémicycle des observations, demandes et éventuelles critiques qui pourraient être formulées, étant précisé que nous avons choisi de faire coïncider la présentation de ce rapport d'observations définitives qui dresse un portrait de l'analyse de la trajectoire budgétaire de la Collectivité de Corse entre les exercices 2019 et suivants, faire coïncider la présentation de ce rapport avec le compte administratif qui lui est la photographie budgétaire pour l'année écoulée des analyses développées par la Chambre régionale des comptes.

Donc moi ce que je voudrais dire très directement, c'est que je suis un petit peu surpris, même si l'analyse est toujours libre par définition, un petit peu surpris de ce que ce rapport de la chambre régionale des comptes, est pu être

interprété par certains comme un rapport négatif et critique vis-à-vis globalement de la trajectoire budgétaire de la Collectivité de Corse ou en tout cas des choix budgétaires qui ont été faits par le Conseil exécutif de Corse ou les conseils exécutifs de Corse depuis 2019.

Je rappelle donc que cette analyse court sur 2 mandatures, avec 2 configurations politiques différentes en ce qui concerne la majorité territoriale. Les choix qui ont été initiés en 2015, poursuivis en 2019, confortés et renforcés à partir de 2021, sont des choix politiques, que je vais rappeler brièvement, mais qui ont été faits en ayant le souci de la cohérence budgétaire et de la préservation des marges budgétaires de la Collectivité de Corse dans un contexte global extrêmement dégradé. Et, me semble-t-il, pour être très clair, la chambre régionale des comptes dans son attendu de principe ne dit pas autre chose.

Alors moi, je ne conteste pas le fait que la Chambre régionale des comptes, c'est sa mission et sa vocation, ait une approche exclusivement technique et budgétaire, en s'abstenant souvent de réinscrire les choix budgétaires dans leur contexte politique, économique, social et sociétal général, c'est la façon de travailler de la chambre régionale des comptes, ce n'est pas celle des élus. Les élus, ils sont là pour faire des choix politiques dans le respect des contraintes budgétaires et en les intégrant, mais pour faire des choix politiques.

Donc il y a cette première distorsion qui d'ailleurs a été en partie corrigée parce que pour la première fois, il faut le souligner, pour la première fois en ce qui concerne la Collectivité de Corse, la Chambre régionale des comptes a accepté, suite à nos échanges, à nos entretiens, a accepté de réintégrer la trajectoire budgétaire dans une analyse politique globale, notamment un calendrier politique avec un temps très fractionné : première mandature, 2015/2017, deuxième mandature 2017/2021, troisième mandature, en cours, avec l'impact de la pandémie, avec les épisodes budgétaires qui ont conduit à devoir assumer un héritage douloureux. La Chambre régionale des comptes en a tenu compte, et puis après, elle est restée dans son rôle de gendarme technique, budgétaire et financier.

Mais in fine, la Chambre régionale de comptes, elle ne dit pas autre chose, avec ses mots à elle, que ce que nous avons dit nous aussi et constaté. Au-delà des critiques politiques qui sont légitimes, il y a aujourd'hui un constat, c'est la chambre régionale qui le fait. Et je cite : la situation financière de la Collectivité de Corse, dans un contexte de fusion, a relativement bien résisté aux effets de la crise sanitaire et aux conséquences financières de contentieux anciens.

Donc une première phrase générale qui vient donner un satisfecit sur la trajectoire globale jusqu'à récemment de la Collectivité de Corse et qui rappelle aussi en quelques mots l'arrière-plan qui a conditionné et contraint notre action.

« Contexte de fusion » : une fusion partout dans le monde et je prendrai l'exemple de la France, ça induit les premières années des difficultés majeures et des augmentations de dépenses de fonctionnement, y compris des dépenses de personne, on pourra y revenir. Donc, contexte de fusion.

Constat que la situation financière de la Collectivité de Corse a relativement bien résisté aux effets de la crise sanitaire, le COVID 2019/2020 et aux conséquences financières de contentieux anciens. Les contentieux anciens, ils existent et on y reviendra, y compris sur la structure de la dette.

Je vais quand même en dire un mot tout de suite et puis après on y reviendra. Moi je veux bien que dans le cadre d'un discours catastrophiste, on vienne dire à l'opinion publique que nous sommes face à un mur de dettes, un milliard. Mais j'aimerais que l'honnêteté intellectuelle conduise celles et ceux qui disent ça, et notamment je me tourne vers la droite, à reconnaître qu'une très large partie de cette dette est issue d'héritages et de contentieux anciens dont vous êtes politiquement responsables, et on le verra dans la structure de la dette, mais je peux en dire un mot tout de suite.

Un milliard de dettes aujourd'hui : d'abord rappeler, ce qui compte, c'est le volume d'une dette. Ce qui compte, c'est la capacité à la rembourser aussi. En ce qui concerne notre capacité à rembourser la dette, nous sommes dans une situation qui est meilleure que celle de la plupart des régions et départements français, nous sommes au-dessous du seuil d'alerte.

Donc, nous avons une dette qui est importante aujourd'hui, que nous ne devons pas aggraver, ou en tout cas que nous devons aggraver le moins possible, mais que nous sommes parfaitement en capacité de rembourser et dans des conditions et avec un ratio de désendettement qui est meilleur que celui de la plupart des régions de France et qui reste en dessous du seuil d'alerte et la chambre régionale des comptes le dit.

Deuxième remarque : comment est constitué cette structure de dette ? Lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités le 1^{er} janvier 2016, nous sommes élus en 2015, nous sommes à 601 994 000, 602 millions d'euros de dettes. Qu'est-ce que c'est le premier déséquilibre structurel ? C'est les 73 millions que nous devons emprunter pour rembourser les impayés qui sont constatés par la chambre régionale des comptes à concurrence de 103 millions d'euros. 73 millions pour rembourser un trou que nous avons découvert.

Lorsque nous avons ensuite, commencé à rembourser, comment progresse la structure de la dette au 1^{er} janvier 2018 ? Nous sommes à 630 millions, c'est-à-dire qu'au 1^{er} janvier 2018, après 3 ans d'exercice des responsabilités par les nationalistes, nous avons trouvé une dette à 601 millions,

nous avons commencé à rembourser parce que nos recettes étaient dynamiques, nous avons remboursé beaucoup. Au 1^{er} janvier 2018, nous sommes à 879 000 880 en intégrant les 73 millions.

Lorsque nous faisons la fusion, nous sommes à 630 millions d'euros de dettes de la Collectivité territoriale de Corse. Nous avons commencé à nous désendetter, et nous récupérons 120 millions d'euros de dette du Conseil départemental 2B et 59 millions d'euros de dette du Conseil départemental 2A.

Donc la progression de la dette à ce moment-là, elle est simplement, premièrement, l'addition des dettes des 3 collectivités qui fusionnent avec une part de dette des 2 conseils départementaux qui représentent 200 millions d'euros et 73 millions d'euros qui ont été empruntés pour rembourser les impayés constatés par la chambre régionale des comptes de la mandature 2010/2015.

Continuons. Qu'est-ce qu'on va avoir à rembourser encore ? On va avoir à rembourser 48 millions d'euros, première tranche, 12 millions d'euros, deuxième tranche, 6,8 millions d'euros, troisième tranche, d'un emprunt toxique qui a été contracté à l'époque par le Conseil départemental 2B qui, comme d'autres collectivités, s'est fait piéger avec un contrat qui est indexé sur un taux de remboursement qui va exploser.

Et, je vous le rappelle parce qu'il faut l'avoir en mémoire, il y avait un accord oral, confirmé par écrit de l'État, auprès de François Hollande, président, que cette dette serait intégrée dans un protocole général, un engagement que l'État n'a pas tenu. Et nous avons dû emprunter pour rembourser par anticipation à concurrence de $48+12+7,77$. Donc on est à $200+70+77$.

Mais en faisant cela, certes, nous avons aggravé notre endettement, mais nous avons économisé environ 5 à 6 millions d'euros par an pendant la période restant à rembourser sur l'emprunt toxique. Donc oui, nous avons aggravé notre endettement, premièrement.

Deuxièmement, nous l'avons fait pour de bonnes raisons et nous avons sécurisé la trajectoire.

Troisièmement, nous avons payé au titre d'engagements qui avaient été pris avant nous. Et nous avons enfin terminé avec un nouvel emprunt de 46 millions d'euros qui aurait dû être 100 millions d'euros, pour rembourser Corsica Ferries. Et le contentieux de Corsica Ferries et les 100 millions d'euros qui sont devenus 50 parce que nous nous sommes battus, seuls, uniquement soutenu par « Core in Fronte », pour refuser d'inscrire les 100 millions d'euros que le préfet Lelarge voulait que la Collectivité de Corse paye intégralement, les

100 millions d'euros sont devenus 50 millions d'euros d'emprunt seulement, pour payer des erreurs antérieures à notre arrivée aux responsabilités.

Donc si je refais le calcul, sur le milliard d'euros d'aujourd'hui de dette, nous avons donc $120+59$: 180 millions d'euros des 2 départements, nous avons 73 millions des impayés de la mandature 2010/2015, nous avons 68 millions des intérêts de remboursement anticipé du prêt toxique et 46 millions du contentieux Corsica Ferries de la mandature de droite. Nous sommes à 350 millions qui ne sont pas de notre fait.

Alors arrêtez avec le milliard de dettes, la droite. Venez nous dire, sur ce milliard de dette, il y en a 350 millions qui ne sont pas dus aux nationalistes. Il faut le dire aux Corses, après chacun garde sa latitude pour critiquer les choix politiques.

J'ai lu ce matin puisque vous avez anticipé, et c'est tout à fait votre droit, qu'il faut dépenser à concurrence de ce que l'on a, donc sans emprunter. Mais si on emprunte aujourd'hui à concurrence de ce que l'on a, et notamment après avoir remboursé par la voie de l'emprunt les dettes que vous avez contractés, on peut le faire, y compris en se rétractant sur nos compétences propres.

Si on fait ça, on n'investit plus pour les SIS 2A et 2B, on n'investit plus pour l'aide aux territoires, on revoit à la baisse, y compris les routes territoriales et départementales, l'ensemble des infrastructures, l'ensemble de l'aide au tissu économique. J'ai lu ce matin parmi vos commentaires et j'anticipe, que vous aviez dit : c'est la commande publique et les entreprises qui payent. Non, non, non, les entreprises aujourd'hui, dans un contexte extrêmement difficile, elles peuvent continuer à bénéficier du choix qui est le nôtre, malgré un contexte budgétaire extrêmement difficile et malgré des dépenses de fonctionnement qui augmentent et j'y reviendrai, mais qui n'augmentent pas de notre fait, les entreprises, elles, bénéficient du choix politique que nous faisons, qui est de maintenir un haut niveau d'investissement, parce que c'est une volonté politique.

Et là où nous sommes passés, et vous le savez, en 2017, avant la fusion d'un total cumulé variant entre 270 et 280 millions d'euros par an, à aujourd'hui, au compte administratif, 350 millions d'euros d'investissements. Sauf que, oui effectivement, et la Chambre Régionale des comptes le dit, on retrouve le constat. Qu'est-ce qu'elle dit ? Elle dit, et c'est elle qui parle : avec le ralentissement conjoncturel et structurel de certaines recettes, la trajectoire budgétaire se dégrade et vous ne pouvez plus maintenir le même niveau d'investissement.

Et donc là, la Chambre régionale des comptes, elle retrouve, je dirais, la logique qui est toujours la sienne, en tant qu'organisme budgétaire, elle nous dit : vous devez diminuer les recettes de fonctionnement et vous devez diminuer

votre investissement parce que, vous savez, qu'une recette de fonctionnement en plus, c'est mécaniquement 10 € d'investissement en moins.

Et donc nous, nous devons identifier une trajectoire budgétaire, et c'est ce que nous avons commencé à faire, dans laquelle nous contenons les dépenses de fonctionnement, même si une large partie de l'augmentation de celles-ci est mécanique et nous échappe. Donc des réformes de structure, des revues générales de dépenses, des mutualisations pour diminuer les dépenses de fonctionnement, ne plus recourir à l'emprunt dans des proportions risquant de dégrader la trajectoire budgétaire de la Collectivité de Corse parce que nous pensons également à l'avenir.

Nous sommes sur une trajectoire qui est inquiétante si nous ne la corrigeons pas, donc nous la corrigeons et nous la corrigeons triplement. Premièrement, en diminuant nos dépenses de fonctionnement, ou en tout cas en les contenant.

Deuxièmement, en ne surendettant pas la Collectivité de Corse parce que son endettement actuel est tout à fait conforme à sa capacité à rembourser.

Et troisièmement, oui, nous revoyons à la baisse les investissements, mais nous le faisons en gardant le choix politique et notamment en priorisant ce que nous pensons être essentiel.

Et donc nous nous sommes fixés, mais ça a été le débat budgétaire que nous avons eu, un investissement avec une vision pluriannuelle sur 3 ans où nous essayons de dire, nous allons investir entre 300 et 310 millions. Et à côté de cela, nous cherchons, oui, c'est vrai, de nouvelles recettes : améliorer les cofinancements, optimiser les financements européens, aller chercher l'argent là où il est, et je le dis aussi, c'est un combat politique parce que si demain nous réussissons à avoir une fiscalité qui vient sanctionner la spéculation, nous avons là devant nous une bulle immobilière qui, en quelques années, est passée de 1.1 milliard d'euros à 2 milliards et sur laquelle nous ne prenons pratiquement rien.

Donc nous avons un gisement fiscal énorme et nous avons un gisement fiscal énorme sur la TVA avec une taxe sur la valeur ajoutée qui a explosé et sur laquelle nous ne prenons aujourd'hui pratiquement rien et nous prenons moins que les régions de droit commun et nous pourrions prendre beaucoup plus dans le cadre d'un pacte budgétaire, fiscal et financier avec l'État.

Donc moi, écoutez, je ne vais pas aller beaucoup plus loin. Je vais écouter les critiques, beaucoup d'entre elles, nous en avons tenu compte. Mais je voudrais terminer encore sur le rapport, sa lettre et son esprit.

Le rapport de la Chambre régionale des comptes, il a une analyse et puis après, il a des recommandations. L'ensemble de ces recommandations, elles sont essentiellement d'ordre technique. La Chambre régionale des comptes n'a pointé aucun fait caractéristique d'une dérive, aucune anomalie grave. Des choix politiques, oui. Un contexte budgétaire complexe, oui.

Mais la Chambre des comptes, elle, nous fait des recommandations qui sont des recommandations pour l'essentiel techniques et d'ailleurs qui, pour la plupart d'entre elles, ont été mises en œuvre ou ont commencé à être mises en œuvre, y compris avant le contrôle de la Chambre régionale des comptes.

Alors, accélérer le pas, oui, sans doute et nous allons le faire. Maintenir nos choix politiques, oui, nous allons le faire également.

Et quand, je termine, toujours en anticipant peut-être, mais vous allez nous le redire, mais comme je l'ai lu et j'ai lu que vous l'aviez dit ce matin, vous parliez par exemple des départements en disant : mais sans les nationalistes qui étaient pour la fusion des départements et qui aujourd'hui se plaignent. Mais les départements en France aujourd'hui, peut-être que le citoyen lambda qui ne suit pas de près l'actualité budgétaire ne le sait pas, parce qu'il n'y a plus de départements en Corse. Mais vous qui êtes des élus, et notamment des élus qui, pour certains, avaient été élus départementaux, vous le savez ce que c'est la situation financière aujourd'hui des départements, que la plupart des départements de France aujourd'hui sont en faillite, y compris les plus riches, parce que leur structure budgétaire les conduits dans une impasse.

Le Conseil départemental de la Charente vient d'être placé sous la tutelle du préfet. La Charente, c'est 350 000 habitants et un budget de 609 millions d'euros, dont 80 % de dépenses sociales. Parce que là aussi, vous dites, oui mais vous comprenez, il y a 72 % des dépenses de fonctionnement. C'est le ratio lorsqu'on exerce les compétences d'un département. Et donc, le département de la Charente, il ne peut plus.

Mais il n'y a pas que le département de la Charente. François Sauvadet, le président de l'Assemblée des départements de France, tient la liste. En 2023, 15 départements avaient fait appel au fonds de sauvegarde, 30 fin 2024, 60 ont d'ores et déjà annoncé d'immenses difficultés fin 2025.

Le fonds de sauvegarde, c'est un mécanisme national qui a été mis en place pour aider les départements. Il y a 60 départements aujourd'hui qui n'arrivent pas à boucler leur budget. Pourquoi ? Parce qu'ils souffrent de ce dont nous souffrons exerçant les compétences des départements, dépenses sociales, augmentation drastique, effet ciseau, l'État ne compense pas l'augmentation des

dépenses sociales, et les droits de mutation, qui était la recette la plus dynamique, sont en train de se dégrader comme ils se dégradent en Corse.

Et nous, nous avons une circonstance aggravante, qui n'existe pas ailleurs, c'est que nous avons une population qui est la plus vieillissante de France, Et je vous donnerai les chiffres dans le cadre de mes réponses, et nous prenons 5000 personnes en plus par an, dont beaucoup arrivent en Corse en situation de précarité. Et encore une fois, c'est la Chambre régionale des comptes qui parle, ce n'est pas Gilles Simeoni, ce n'est pas la majorité territoriale.

Lorsqu'elle vient nous parler de l'augmentation des dépenses de fonctionnement et pointer l'effet ciseau, elle repère un mécanisme qui est partout. Et lorsqu'elle identifie l'augmentation des dépenses de fonctionnement, elle dit mot pour mot que ce sont des augmentations mécaniques qui ne procèdent en rien de choix politiques. Lorsque l'APA augmente, lorsque le RSA augmente, lorsque l'ensemble des dépenses sociales augmente, c'est parce que la population augmente et que la population vieillit.

Donc cette équation-là, Jean Martin, ce qui nous permet d'échapper à ça, à ce que vivent les autres départements, c'est la fusion. C'est précisément la structure moins impactée d'une région qui nous permet, grâce aux ressources que nous avons, de compenser en partie cet effet ciseau. Et donc, sans parler de politique, y compris au plan budgétaire, la fusion a été une bonne opération globalement, même si elle a eu un coût, et notamment sur les régimes indemnitaires, et je terminerai par-là, c'est que si nous étions restés dans la situation institutionnelle antérieure à la fusion, aujourd'hui nous aurions une collectivité de Corse qui serait sans doute plus à l'aise financièrement, mais nous aurions 2 conseils départementaux, quelles que soient les majorités qui les dirigeraient, qui seraient en situation de pré faillite. C'est celle-là, la réalité.

Et donc, quand on parle des dépenses de fonctionnement, il faut que les Corses entendent, que la quasi-totalité des dépenses de fonctionnement, ce sont des dépenses liées à l'action sociale.

Et le dernier mot que je veux avoir, c'est sur les dépenses de personnel. Les dépenses de personnel aujourd'hui, on va le redire une fois, qui a anticipé la fusion ? La Collectivité territoriale de Corse. Nous étions en responsabilité, 2015 : moins 43, 2016 : moins 42, 2017 : moins 108. Conseil départemental 2B : moins 17 en 2015, moins 2 en 2016, plus 41, ça fait plus 22. Nous moins 108, le Conseil départemental de Haute-Corse, plus 22.

Conseil Départemental 2A :
2015 : + 88,
2016 : + 84,

2017 : + 5
2018: + 177.

Là où nous nous avons, pour anticiper la fusion, supprimer 108 postes, les 2 départements en ont créé 199, ça ce sont les chiffres. La chambre régionale des comptes, elle les a.

Nos choix, ne venez pas nous dire que nous avons recruté, nous sommes aujourd'hui à iso périmètre depuis la fusion et même depuis 2015, nous avons pris en tout plus 42 personnes, là où pendant la période considérée, la population Corse a augmenté de 50 000 habitants. Nous ne pouvions pas faire mieux en termes de maîtrise des recrutements. À tel point, vous le savez, que nous nous trouvons dans certains domaines dans des situations extrêmement délicates. Nous en avons parlé hier.

Et lorsqu'on parle des dépenses de personnel, je voudrais vous dire que toutes les régions de France qui ont fusionné, ont eu une augmentation considérable des dépenses de personnels. La seule région qui a choisi de ne pas aligner son régime indemnitaire sur le plus favorable, c'est la région des Hauts de France qui a conservé 8 régimes indemnitaires différents et des indemnités différentielles. C'est un choix politique, c'est la seule qui l'a fait. Elle a gardé les 8 régimes indemnitaires des anciens.

Est-ce que c'était tenable chez nous ? Vous le savez bien que non. On ne peut pas créer un sentiment d'appartenance, si on a 3 catégories de personnels qui ont des régimes indemnitaires différents, on a unifié le régime indemnitaire. Est-ce qu'un seul d'entre vous aurait été d'accord pour qu'on unifie ou qu'on harmonise le régime indemnitaire à la baisse ? C'est impossible. Nous n'avons pas unifié le régime indemnitaire sur ce qui était le plus intéressant partout, nous avons fait une valeur médiane et nous sommes allés globalement à la hausse, comme l'ont fait toutes les régions.

Mais que dit la chambre régionale des comptes ? En matière de dépenses de personnels, leur évolution découle essentiellement de l'évolution tendancielle résultant du glissement vieillesse technicité et des mesures nationales de revalorisation.

Ces dernières ont conduit à une hausse des dépenses de personnel estimée à 2,8 millions en 2022 et à 4,6 millions d'euros en 2023. La chambre régionale des comptes l'écrit noir sur blanc. Nous sommes restés à isopérimètre en matière de recrutement. L'augmentation des dépenses de personnels, il y a un choix social, oui, on l'a vu hier, en moyenne, nous sommes 600 € plus haut que la fonction publique territoriale nationale. Mais vous savez très bien ce que sont les contraintes et le coût de la vie.

Et moi je reviens à notre choix politique, oui aux droits les plus larges possible et oui à l'exercice des devoirs. Quand on est fonctionnaire de la Collectivité de Corse, oui, on a une rémunération qui est en moyenne supérieure à celle d'un fonctionnaire équivalent sur le continent, dans une île où le coût de la vie est 10 % plus cher. On a une garantie de l'emploi lorsqu'on est fonctionnaire, on a des droits, on a un régime social que nous avons voté à l'unanimité qui est sans doute le plus avancé de France, qui est certainement le plus avancé de France et j'en suis fier. La contrepartie des droits, ce sont les devoirs. Tout le monde doit travailler vraiment et il ne faut pas de tricheurs. Mais l'augmentation des dépenses de personnels, ce n'est pas des recrutements, les Corses doivent l'entendre. L'augmentation des dépenses de personnels, c'est le glissement vieillesse technicité et c'est des choix qui ont été pris au niveau national et que nous avons assumés nous financièrement.

Donc voilà ce que je voulais vous dire. Je précise enfin, et ça fera le lien avec l'autre rapport, que ce que je viens d'exposer est confirmé par le compte administratif qui vous sera présenté tout à l'heure.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président de l'exécutif. Il y a un rapport de la commission des finances.

M. Joseph SAVELLI

À l'issue de la présentation du rapport, Monsieur Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif, les commissaires ont formulé les observations suivantes, Monsieur Hyacinthe Vanni a souhaité rappeler que les observations de la Chambre régionale des comptes relatives à la gestion de la Collectivité et plus particulièrement à l'examen de la situation financière, devaient s'apprécier en prenant en compte de multiples facteurs. Il a fait observer qu'afin d'analyser la situation financière actuelle de la Collectivité, on ne pouvait écarter d'une part, l'héritage induit par les choix politiques antérieurs et d'autre part, les dispositifs votés à l'échelon national et qui impactent nécessairement les finances des collectivités locales, comme l'augmentation du point d'indice.

Revenant sur les commentaires majoritairement négatifs découlant du rapport de la CRC, Monsieur Alex Vinciguerra a toutefois fait observer que la chambre introduisait son rapport en rappelant les difficultés inhérentes à la gestion d'une collectivité unique et qu'elle souligne par ailleurs le fait que la Collectivité de Corse avait plutôt bien résisté à la crise dont les effets sont toujours présents.

Aussi, même si ce rapport pointe certains aspects pour lesquels une amélioration est préconisée, Monsieur Alex Vinciguerra a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un mauvais rapport et qu'il était essentiel de le souligner.

Suite à ces observations, Monsieur Georges Mela a dit regretter que de façon systématique, afin de répondre aux observations ou aux critiques, la méthode était d'invoquer l'héritage et les choix politiques antérieurs, cela sans véritable remise en question des choix actuels.

Faisant remarquer que les élus qui succéderont à cette actuelle mandature invoqueront probablement également l'héritage laissé, il a rappelé au commissaire qu'en l'espèce, c'était le peuple Corse qui avait à subir cette situation issue de ces errances.

Aussi, il a fait observer que la vision se devait d'être collective et en ce qu'elle permettra de trouver des points de convergence.

Indiquant que certaines choses pouvaient être partagées dans les propos tenus par Monsieur Georges Mela, Monsieur le président du Conseil exécutif de Corse a fait observer en propos conclusifs que les solutions mises en œuvre afin d'apporter une réponse aux problèmes actuels ne devaient pas hypothéquer l'avenir.

La commission des finances a pris acte de ce rapport.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. La parole est à qui veut la prendre. Jean-Michel Savelli pour « Un soffiu novu ».

M. Jean-Michel SAVELLI

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le président du Conseil exécutif, visiblement déjà on partage l'objectivité du rapport, c'est déjà un bon point. En revanche on ne partage pas la lecture. Vous avez une lecture qui est beaucoup plus positive que la nôtre et pour cause. En quelque sorte ce rapport, c'est un peu un pré-bilan de 10 ans de mandature et forcément, vu ce qu'il en sort, on comprend que vous le défendiez bec et ongles.

Ce que je voulais simplement reprendre, je pense que le CFU va nous permettre d'aller un peu plus dans les détails sur la partie endettement, etc. Moi j'ai simplement quelques chiffres.

Vous parlez de 630 millions d'euros de dettes héritées au 1^{er} janvier, en fin 2026 sur cette trajectoire-là on sera à 1,2 milliard de dettes, c'est-à-dire qu'on aura doublé. Ça, c'est le premier point.

Deuxième point sur le contentieux Corsica Ferries, effectivement, c'est un contentieux qui est très ancien. Quand vous êtes arrivés aux responsabilités en 2015, vous saviez que c'était un contentieux qui était mal engagé, vous n'avez jamais provisionné, vous n'avez pas provisionné les premières années, ça vous est d'ailleurs reproché aujourd'hui dans le rapport de la Cour des comptes, c'est presque, je crois même, un rappel au droit de ne pas avoir provisionné suffisamment pendant votre mandature.

Donc je pense que ne fussent que 5 millions d'euros par an de provisions sur un contentieux qui était mal engagé, c'était déjà quelque part une faute de gestion. Du coup 5 millions multipliés par 8, ça aurait été 40 millions d'euros que vous auriez pu éviter d'emprunter, Monsieur le président.

Ensuite, sur ce contentieux, il y a eu bien sûr les 50 millions d'euros qui sont venus se greffer en investissement, qui n'ont pas forcément contribué directement au paiement de la dette puisqu'ils n'étaient pas fléchés pour, sauf que c'était de l'investissement et c'était, je dirais, ces 50 millions d'euros qu'on a retrouvés pendant 2 ans au budget, mais qui n'ont pas été utilisés, qui ont permis quelque part aussi d'équilibrer un peu le budget et aussi peut-être de gonfler la part d'investissement de manière un peu artificielle.

Ensuite, quand on a un contentieux, il y a la responsabilité, il y a le fait d'avoir tort, raison, etc. et après il y a la manière de défendre un contentieux, Monsieur le président, il y a une stratégie de défense. La stratégie de défense, c'est qu'à un moment donné, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, on doit provisionner, mais aussi on ne doit pas faire de déni quand, à quelques mois di u tiraghju di i rè, comme on dit, on continue à considérer qu'on peut encore gagner et ce déni, excusez-moi, laissez-moi finir...

(Le président SIMEONI sans micro)

M. Jean-Michel SAVELLI

Pas du tout, absolument pas ! Je ne vous permets pas de le dire, je ne représente personne !

Monsieur le président, écoutez-moi bien, je ne représente personne !

Vous vous égarez, Monsieur le président. Vous savez quoi ? Moi, du jour au lendemain où j'ai quitté Corsica Ferries, je n'ai plus jamais eu aucun lien... Et là, ce que vous dites là, vous vous égarez, je vous le dis tout de suite.

Tout ce que je vous dis, je le dis de mémoire parce que personne ne va me dire ce que je dois dire, et même pas vous, que ce soit bien clair. Ce genre d'allusion et d'insinuation me déplait fortement. Je vous le dis tout de suite, je continue à faire ce que je dois faire.

Pourquoi ce n'est pas dans la presse tout ce que je vous dis, ce n'est pas public ? Tout ce que je vous dis, c'est public et laissez-moi, s'il vous plaît, m'exprimer comme je dois m'exprimer. Ce que je dis, je le pense et je le pense indépendamment de ce que j'ai pu faire par le passé. Franchement, je ne m'attendais pas à ça de votre part.

Je continue. Ensuite, c'est vrai ou pas que vous avez tardé à payer, qu'il y a eu un mandatement d'office ? Alors ce n'est pas ma faute s'il y a eu un mandatement d'office, mais je crois qu'il a coûté encore quelques millions d'euros de plus.

Ensuite, j'avais noté autre chose. 630 millions d'euros, ça, on l'a dit. OK.

Vous n'allez pas m'empêcher d'aller au bout de mon raisonnement et de mon propos.

Monsieur le Président, on a parlé de finances, mais il y a aussi la gestion des projets. Permettez-moi de revenir une fois de plus, non pas sur le transport maritime, mais sur le transport global. Il y a 15 jours de ça, vous avez fait des assises du transport qui n'étaient pas des assises. C'était un tirage de sonnette d'alarme devant les socioprofessionnels qui étaient présents pour leur dire « on ne peut plus continuer comme ça ». Vos propos, c'était de dire : le système actuel de desserte de service public aérien et maritime est au bord de l'asphyxie, il faut vite passer à autre chose. 2026 sera une année charnière.

Je vous rappelle qu'en 2021, en septembre 2021, on vous avait proposé de passer à des OSP compensées qui n'avaient que des avantages. Pourquoi je vous dis ça ? La DSP aujourd'hui, le système de DSP aujourd'hui, c'est quoi son gros inconvénient ? C'est qu'à partir du moment où on attribue une DSP, une fois, deux fois, trois fois, on est obligés ad vitam aeternam d'attribuer cette DSP au même candidat, c'est-à-dire au candidat sortant. Pourquoi ? Parce que sinon la classe sociale est ingérable.

On vous avait dit à l'époque : faisons une transition vers des OSP généralisées, qui avaient deux avantages.

Premièrement, d'avoir un système beaucoup plus simple en termes de contrat d'utilisation.

Deuxièmement, de retrouver une équité et de réinstaurer de la concurrence, c'est-à-dire qu'on finance le service et non plus une compagnie. Vous l'avez refusé. Pourquoi vous l'avez refusé ? Parce que vous avez un dogme, ce n'est pas qu'un choix politique, ce sont aussi des dogmes, un dogmatisme politique qui fait que vous aviez en tête de faire une compagnie régionale et que le seul moyen d'aboutir à cette compagnie régionale, c'était de maintenir la DSP en vie.

Alors, ne nous racontez pas aujourd'hui qu'on vous cherche les poux dans la tête sur des millions d'euros ou pas des millions d'euros d'emprunt, il faut aussi accepter qu'à un moment donné, les choix politiques, ils sont liés à des dogmatismes, et qu'à la fin, ça coûte très cher. C'est ça que je voulais vous dire.

Après, on ne va pas rentrer dans les détails, mais la DSP en 2026, comment on va la financer, les DSP, comment vont-elles être financées ? Vous tirez vous même la sonnette d'alarme, comment ? Vous l'avez dit vous-même, on ne sait pas. Donc, ne dites pas aujourd'hui que vous avez un bon bilan des transports quand, à un an, on n'a pas de vision de plus de 6 mois, savoir comment on va payer une DSP. C'est ça qui est important. Donc, tout n'est pas rose.

On fait notre boulot d'opposition, mais tout n'est pas rose non plus pour autant.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Alors dans l'ordre, il y avait Charlotte Terrighi d'abord, on vous inscrit, il y a des personnes avant, donc Charlotte Terrighi, il y avait Paul qui avait demandé la parole et donc après, j'ai inscrit Jean-Martin et Christelle ou Christelle et Jean-Martin, je ne sais pas et ensuite, Monsieur Pozzo di Borgo.

Mme Charlotte TERRIGHI

Merci, Madame la Présidente.

Ce rapport de la Cour des comptes révèle bien sûr une vérité comptable, vérité douloureuse, mais vérité sans révélation majeure, si ce n'est ce que l'on sait déjà que la fusion de 3 mastodontes administratifs ne se fait jamais sans pot cassé.

Est-ce qu'être dans la critique systématique va changer les choses ? Est-ce qu'être dans l'autosatisfaction permanente va permettre de modifier une trajectoire mortifère ? Non. Nous sommes donc contraints aujourd'hui à une opération vérité.

Nous n'allons pas rentrer dans l'égrenage de chiffres et de statistiques, d'autres l'ont fait et d'autres le feront. Mais par contre, l'analyse de ce rapport devrait nous permettre de servir de base à une nouvelle façon de gérer, à une nouvelle façon d'organiser, de fonctionner et peut-être même de penser. Le monde a changé. L'État providence est mort. La Corse en a largement profité d'ailleurs.

Alors aujourd'hui, que faisons-nous ? Soit on réforme en faisant preuve d'audace, en se préparant à un avenir plus sobre, soit se programmer des lendemains dans la violence et dans la douleur. Ne pas arriver à se réformer, ne pas arriver à réduire ses dépenses, c'est entraîner vers le fond les services publics et avec eux une certaine légitimité.

Ce rapport ne dit rien d'autre. Il nous incite à repenser le modèle de nos institutions, son fonctionnement et à revoir la pertinence de choix déjà faits et d'autres à faire.

L'État sollicite aujourd'hui des collectivités territoriales, le redressement des fonds publics. Les collectivités territoriales devront donc, par l'effet cascade, répercuter sur les EPCI et communes une partie de cette contribution. C'est là le principe de réalité qui nous rattrape, nous n'y échapperons pas. Cet effet cascade va nécessiter une collaboration étroite et sérieuse entre la Collectivité et le bloc communal, étroite car basée sur la confiance, sérieuse car il faudra que les décisions soient acceptées et partagées.

Il est important que chaque strate administrative participe à une vision du possible. L'aménagement du territoire nécessite non pas du centralisme, mais de la souplesse.

Si nous ne voulons pas favoriser un sentiment de déclassement, il nous faut remettre au centre du jeu la Chambre des territoires, ne pas lui demander

seulement son avis, mais la faire participer à l'élaboration budgétaire qui permettra d'aller vers un développement réaliste de chaque microrégion.

Certes, le changement institutionnel attendu permettra sûrement une amélioration, mais d'ici là, il y a le chemin de la réforme à emprunter. Le débat sur l'autonomie, tout légitime qu'il est, ne saurait être une échappatoire. L'autonomie ne réforme pas, mais l'autonomie aidera et permettra la mise en application des réformes, réformes pensées dès aujourd'hui.

Alors oui, il faut dès maintenant repenser l'ossature de cette Collectivité, ne pas réparer, ne pas ajuster, ne pas colmater, non, mais rentrer dans une démarche où le nouveau fonctionnement sera adapté aux ressources de plus en plus rares, sera plus efficace, plus agile, plus productif.

Vous êtes aux manettes, Monsieur le président, c'est à vous qu'il appartient d'emprunter le chemin du courage pour refonder une nouvelle organisation, pour repenser un nouveau modèle de fonctionnement, pour tourner cette collectivité vers un futur meilleur.

Papa Francescu disait « La réalité est toujours supérieure à l'idée, nous avons le devoir d'y croire ». Vous avez, Monsieur le Président, le devoir d'y croire.

Je vous remercie.

Madame la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. C'est à Paul Quastana qui s'était inscrit, de prendre la parole.

M. Paul QUASTANA

Merci, Madame la présidente.

Je ne vais pas commenter davantage le rapport de la Cour des comptes, il a été rendu public, il a été abondamment discuté, le président a parlé. Je vais me mettre sur un autre terrain en essayant d'être le plus bref possible parce que ça pourrait prendre du temps.

Un budget, c'est la traduction d'une politique et la politique qui est menée depuis quelques années, je pense que dans le meilleur des cas, c'est une politique d'adaptation, je vais expliquer pourquoi, et dans le pire des cas, c'est une politique de rustine.

La politique de rustine, le président l'a très bien évoquée, l'héritage, le COVID, les emprunts toxiques, etc. Malheureusement, il faut en passer par là.

La politique d'adaptation, elle dépend essentiellement de la vague migratoire de 50000 personnes qu'on subit depuis quelques temps, c'est-à-dire que ce pays n'est pas dimensionné pour ça et tout ce qui est fait, est fait pour rendre possible cette adaptation.

Le foncier ne suffisait pas, ça profite au BTP, tant mieux ; le réseau routier n'est pas adapté, un hè micca u peghju, ce n'est pas la pire des choses ; les réseaux d'assainissement, d'eau, etc., tout doit être surdimensionné et à cela, évidemment, il faut ajouter les centaines de milliers de touristes qui arrivent. Le système de santé, si ça continue comme ça va s'effondrer. Donc, l'adaptation prend une grande partie de nos moyens. Je ne parle même pas des dépenses de social liées à ces 50000 personnes.

Par contre de ces 50000 personnes, la couleur de la TVA qu'ils dépendent, la couleur des impôts qu'ils payent, on n'en voit pas la couleur, à peine une part minuscule de la TIPP. Tout ça, c'est un constat qui est incontestable, je pense.

On rajoute à ça la politique touristique actuelle, enfin pas la politique touristique actuelle, ceux qui arrivent à l'heure actuelle en termes de tourisme, des centaines de milliers de personnes. On a une explosion des déchets, on a une explosion de la consommation d'eau, de l'assainissement, tout ce qu'on veut et ça, c'est nous qui payons aussi. Là, on ne voit pas la couleur ou très peu de ce que ça rapporte.

Alors je pense qu'il faut changer à terme, évidemment pas du jour au lendemain, complètement de stratégie. Cette institution, elle est là pour décider de l'avenir de ce pays. L'avenir de ce pays ne se décide pas au cours d'une mandature, j'en ai déjà parlé plusieurs fois avec Monsieur Vinciguerra entre autres. Ce pays, son développement se décide sur 10, 20, 30 et peut-être même 40 ans. C'est bien au-delà d'une mandature et ça engage ce que pour l'État on appelle la continuité de l'État, c'est-à-dire la continuité de la structure.

Je vais prendre un exemple très simple, on pourrait parler de n'importe quel domaine, l'agriculture, une industrie adaptée à la Corse, l'énergie... On pourrait parler de tout ce qu'on veut. Je vais prendre l'exemple le plus simple, l'agriculture. Si on veut développer une agriculture d'autosuffisance, il va falloir dans les 30 ans, et il y a une seule façon de le faire, c'est de la découper en tranches, la planifier en tranches en y mettant les moyens logistiques, les moyens financiers, les moyens techniques avec des méthodes d'évaluation, des méthodes de correction, etc. Ça, ça va prendre 10, 20, 30 ans.

Si on ne se met pas dans une optique de développement économique planifié dans plusieurs domaines, on va continuer à fonctionner comme on

fonctionne avec un endettement qui va augmenter, avec des dépenses qui vont augmenter considérablement, avec des gens qui vont arriver de plus en plus. Je remarque que le PADDUC n'est toujours pas révisé, qui est théoriquement un plan de développement, pas qu'un plan foncier. Enfin bref.

Donc, ou on se met, je ne parle pas pour moi, je ne le verrai pas, ou on se met dans une optique de développement à long terme réelle, dans un certain nombre de domaines, ou on va continuer comme ça.

Je pense que, pour terminer, j'ai été un peu plus long que d'habitude, je pense donc, pour terminer que se mettre dans une optique, l'officialiser, la rendre stratégique, ce serait un argument très pertinent pour les demandes des changements institutionnels et pour l'autonomie. Ça nous renforcerait, ça renforcerait nos demandes.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci Paul.

Jean Martin et Christelle ou Christelle, je ne sais pas.

Mme Christelle COMBETTE

Merci, Madame la présidente.

Monsieur le Président, la lecture de ce rapport n'a pas surpris notre groupe, nous vous avons plusieurs fois interpellé sur vos errances et vos mauvais choix et sur cette trajectoire financière et budgétaire qui, présentant, je cite le rapport : « des signes de détérioration préoccupants ».

Alors d'autres de mes collègues avant moi et je suppose après le diront, nous sommes au bord de la faillite. Notre région est la plus endettée de France. C'est un classement dont nous nous passerons volontiers. Vous restez malheureusement dans le déni et vous persistez à affirmer que la Collectivité de Corse est bien gérée.

Notre dette est abyssale et alarmante, elle dépasse le milliard. Mais pour quelle réalisation ? Vous n'avez cessé de faire des embauches, les mêmes que vous reprochiez au clan d'hier. Pardon, c'est vrai, votre collègue dit que vous recrutez, vous n'embauchez pas, question de sémantique ou pas.

Monsieur le Président, dans 6 mois, cela fera 10 ans que vous êtes élu, une décennie de gestion nationaliste, une décennie de gestion tout court. Entre croyances, espoirs et courtoisie, il y a la réalité et aujourd'hui, ce rapport marque une réalité particulièrement inquiétante.

Alors j'évoquais la semaine dernière sur les ondes d'RCFM Waterloo, parce que c'est vrai que, à la lecture du rapport, c'est un peu le sentiment que l'on a. Mais Napoléon avait effectivement perdu Waterloo, mais gagné combien d'autres batailles ? Réalisé combien de projets qui régissent 200 ans après notre quotidien ? Bien que cette comparaison soit hasardeuse, de votre côté, nous faisons face à 10 ans de non-choix, de fuite en avant, de procrastination et toujours vous vous basez sur les erreurs du passé où un État français défaillant.

Monsieur le Président, en 10 ans, vous auriez pu construire votre projet de Porto novu de Bastia, combler le retard des infrastructures routières du pays ajaccien, amener le train à Folelli, comme vous l'aviez annoncé en 2017, créer la compagnie maritime régionale que vous aviez bruyamment fêtée à l'époque, présenter un plan d'investissement, notamment routier, réaliser la déviation d'Olmeto ; aujourd'hui, on attend toujours que 2 saisonniers en talkie-walkie et en pleine chaleur, nous autorisent à traverser le village. Vous auriez pu réviser le PADDUC, révéler quelle économie vous voulez pour la Corse et mettre en place des outils adaptés, construire des lycées à Borgo ou à Porticcio, par exemple, augmenter le nombre de locuteurs corses. Je vais m'arrêter là car je n'aurai pas la cruauté, même si mes propos semblent vous faire sourire, je n'aurai pas la cruauté de continuer à développer une liste que les Corses connaissent malheureusement que trop bien, leur quotidien n'étant pas meilleur depuis 10 ans.

Aujourd'hui, nous sommes dans cette situation financière désastreuse et vous nous vendez toujours du rêve porté par une autonomie comme un miracle ultime. Quel gâchis après tant d'espérance !

Les rapports de la chambre régionale des comptes se suivent et se ressemblent. Malheureusement, la Corse coule, la Corse brûle, mais vous gardez le cap, le cap de la désespérance. Jusqu'où ? Jusqu'à quand les Corses vont-ils subir ?

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Donc, c'est à Jean-Martin, je crois maintenant, de prendre la parole.

M. Jean-Martin MONDOLONI

Merci, Madame la présidente.

Nous examinons un rapport dont le ton n'est jamais très bienveillant à l'égard de ceux qui sont inspectés, parfois d'ailleurs vécu comme quelque chose d'inquisiteur et à la fin, un ton qui n'est jamais à la hauteur de ceux qui ont été inspectés.

Moi je veux bien qu'on soit dans l'opposition et qu'au motif qu'on est dans l'opposition, que ce qu'on raconterait ne serait vu qu'aux prismes d'une opposition dite systématique ou en tout cas visant à ne voir que ce qui ne va pas. Moi je veux bien l'entendre.

Ce qui n'est plus désirable d'entendre, c'est qu'on nous rappelle à l'honnêteté intellectuelle. On va essayer de trouver un champ médian. On va essayer, si vous le voulez bien, de considérer que, en l'occurrence, ce dont on parle, c'est de votre gestion, mais que ça passe par une tierce personne, une tierce institution qui est la chambre régionale des comptes et on va voir ce qu'elle dit.

Il se trouve, Monsieur le président, que ce rapport est tombé en plein BAC philo et les sujets du BAC philo ce jour-là, c'était, je cite, « la vérité est-elle toujours convaincante ? ». Alors, la contraposer serait de savoir est-ce qu'être convaincant, ce que vous êtes souvent, conduit à la vérité.

Alors vous distillez certaines vérités, ce sont les vôtres. Souffrez, avec la même honnêteté intellectuelle dont vous prévaliez, que nous puissions aussi au titre de l'opposition, distiller des vérités sous le champ de la même honnêteté intellectuelle. On y va.

Ce n'est pas l'opposition qui parle, c'est la chambre régionale des comptes. Je ne suis même pas dans le cœur du rapport, je suis dans l'index, les titres. On n'est pas dans le cœur nucléaire, on est dans les titres. Ce n'est pas donc nous qui l'avons écrit, on n'a rien dicté à la chambre régionale des comptes. « Un pilotage insuffisant des investissements, des dépenses de personnel élevés et des outils de pilotage en voie de construction », en voie de construction, « une dette d'un milliard d'euros, dont la soutenabilité future dépendra de la capacité de la Collectivité à dégager un autofinancement suffisant », etc., etc. Ce n'est pas l'opposition qui le dit, ça, ce n'est pas l'opposition qui convoque la presse pour raconter des craques et déplaire manifestement fortement au président de l'exécutif.

On est sur un sujet majeur. On ne le dit pas parce que c'est notre ADN, on dit depuis 10 ans qu'on est dans cette histoire sur le château d'eau duquel

découlent toutes les politiques publiques. C'est pour ça que si nous avons dû organiser cette session, on aurait mis ce sujet hier parce qu'il est fondamental. Ça ne fait pas des autres sujets, comme la langue Corse où j'ai entendu des interprétations que nous avons faites de nos propos, ça ne fait pas des autres sujets, des sous-sujets.

Toutes les politiques publiques, y compris celles qui font partie de votre ADN, dépendent de ce sujet. Or, ce sujet, que vous le vouliez ou pas, est relégué dans votre façon d'aborder les choses, d'aborder les débats en second rideau et j'en veux pour preuve le manque de bénéfices que nous avons tiré des mois de discussion à un certain niveau de l'État, des mois de discussion à un certain niveau de l'État où ces sujets n'ont jamais été posés que superficiellement entre nous et lorsque nous discutons à Beauvau, n'ont été traités que partiellement et Beauvau a sa part de responsabilité puisque lorsqu'on a demandé des chiffres, on ne les a pas eus.

Mais ce sujet-là n'a pas été abordé au niveau des enjeux qu'il représente et je veux que les Corses, nous souhaitons que les Corses comprennent que quelle que soit l'issue des démarches institutionnelles, si nous n'avons pas les moyens d'assumer un peu d'autonomie, beaucoup d'autonomie ou même une indépendance, tout ça ne sera qu'une illusion. C'est ce qu'on a voulu dire, y compris hier.

Ce rapport fait l'objet de 5 rappels à la loi et de quelques observations. Êtes-vous un escroc, Monsieur le président ? La réponse est non. Êtes-vous un gestionnaire comme nous, nous l'entendrions ? La réponse est non. Et quand on dit clairement que ce que nous considérons depuis les bancs où nous nous trouvons, qu'être un bon gestionnaire, c'est d'abord faire l'état des ressources et organiser des dépenses ensuite, c'est une façon d'appréhender la fonction que vous occupez, y compris, et je vais répondre aux réponses que vous-même vous avez données à la fois dans la presse et que vous avez encore distillées aujourd'hui, on va parler de la dette.

On ne va pas rentrer dans la construction de la dette, on va rentrer dans cette approche qui est l'exercice ordinaire d'un mandat public. On vous l'a déjà dit, l'exercice ordinaire d'un mandat public, c'est bien de succéder à quelqu'un qui vous succédera. J'avais pris cette formule un peu grossière : quand la pâte dentifrice est sortie du tube, elle ne rentre plus.

Quels que soient les errements du passé ou ce que vous avez pointé comme les errements du passé, ils existent, vous pouvez les critiquer à l'envie, expliquer aux Corses, si vous le voulez, que c'est pour cette raison que vous êtes dans cette situation. Mais la responsabilité, celle qu'on appelle de nos vœux, c'est d'en faire état lorsqu'on arrive aux affaires.

Et si je transpose ça dans le temps, vous aurez bien un jour, dans quelques années, dans 10 ans, dans 15 ans, dans 20 ans, des successeurs. Ils devront bien composer avec l'actif que vous laisserez, avec ce qu'ils considéreront comme un passif, ils appelleront ça un trou, ils appelleront ça une mauvaise gestion, ils appelleront ça par tous les vocables possibles et inimaginables, ça s'appelle l'héritage. Donc quand on arrive, on prend aussi l'héritage et après on compose. C'est ça qui vous est reproché lorsqu'on vous qualifie de gestionnaire non à la hauteur des enjeux.

Vous avez des dépenses incompressibles, deuxième sujet, comme tous les exécutifs. Un maire, quand il arrive et qu'il prend une situation, eh bien il regarde les comptes et puis après il dit « j'ai des dépenses incompressibles ». Eh oui, les dépenses incompressibles, elles étaient prévisibles.

Quand on vous dit que les départements, c'est vous qui en gros les avez voulus pour des raisons, y compris, j'assume ce que je dis, électorales, ça vous permettait aussi de sortir d'un système que vous considériez, à bon droit ou pas, comme un système clanique, mais qui n'était pas sans poser de façon prévisible un problème de gestion. Vous n'avez pas découvert en 2018, au moment de la fusion que la compétence principale des départements était le social, que la démographie était ce qu'elle est, que nous gagnons à l'époque 4000, 5000 personnes par an, des actifs, des retraités, etc., que l'autonomie et toutes les dépenses d'ordre social allaient donc croître avec cette démographie et que l'État se désengageait petit à petit. Être responsable, c'est aussi anticiper un peu sur l'avenir.

Les départements de France dont vous parlez, ils n'ont pas découvert ça hier matin. Vous l'avez voulu cette fusion ? Vous l'avez voulu en l'état sans totalement méconnaître la trajectoire.

Troisième approche, lorsque vous arrivez et on vous a suivi là-dessus me semble-t-il, on ne s'est pas désolidarisé de la difficulté puisqu'elle était déjà pointée. Allez, passons sur 2015, 2017, on fusionne. Il y a une étude Klopfer, que sais-je encore, la trajectoire, elle est donnée. Et vous dites à bon droit aussi, je cite « Il y a un fossé entre les moyens de la Collectivité et les besoins de la Corse ». Et puis il y a un effet ciseau, à un moment donné, il y a moins de recettes que vous ne l'imaginiez et plus de compétences, désengagement de l'État, etc., etc., etc.

Mais dans ces cas-là, il faut avoir l'ambition à la mesure des moyens. Or ce qui vous est reproché, c'est que vous avancez, vous avancez, vous avancez, vous avancez, sans se poser la question des moyens autrement que la porte de sortie que vous imaginez, et j'y reviendrai en conclusion, sur une fiscalité issue du processus d'autonomie.

Quand la chambre régionale des comptes reprend, non pas mot pour mot, mais en gros les grandes orientations sur lesquelles vous vous sentez critiqué de façon excessive, c'est quand même des choses qui sont pointées depuis un certain temps. La trajectoire préoccupante, les dépenses de personnel. Monsieur le président, vous dites et vous assumez, c'est très bien, on fait un calcul rapide : en gros nos agents, et c'est bien pour eux, ont 600 € de plus par mois que les autres ». Si on multiplie par 4 500 ou 5 000, on est à 32 ou 35 millions ; si on charge, ça fait 70 millions d'euros par an. C'est de ça dont on parle. On n'est pas en train d'essayer de nourrir des petits ruisseaux pour faire de grands fleuves, on attaque par le plus dur. On est satisfaits pour les agents. Mais la question qu'on se pose, nous, en avons-nous les moyens ? Au moment où vous avez pris ces initiatives, on n'est pas en train de dire qu'il ne fallait pas le faire, soyons clairs, au moment où vous avez pris cette décision, ce n'est pas une petite décision, un femu micca muraglietti di u campu santu quì ! On est sur des sujets lourds dont les décisions, s'inscrivent sur le long terme parce que ça constitue ce que vous appelez un droit et un droit durable.

Donc le régime indemnitaire, qu'on estime à 60 ou 70 millions d'euros par an, c'est à dire sur 2 mandatures, ça fait 700 millions d'euros. Est ce qu'on en avait les moyens ? C'est ça la question qui est posée.

Quand le rapport parle de ce qu'on évoque ensemble depuis un certain temps, il faut diversifier les recettes. Quels sont, et je reviens à ce qu'on n'a pas évoqué durant tout le processus, quels sont les travaux que vous avez entrepris depuis cette maison pour diversifier et accroître les recettes ?

J'en viens à ma conclusion parce qu'il faut bien y arriver, vous nous dites et vous nous renvoyez au processus d'autonomie dont on ne connaît pas l'issue, très bien. Je dis que d'ici, que vous le vouliez ou pas, et de l'extérieur, que vous le vouliez ou pas, on ne sent pas une énergie, une dynamique, une implication. Je prends encore à dessein la langue corse pour qu'on se comprenne bien. J'aurais bien aimé être convoqué, non pas ce matin, ce matin, on était convoqués pour la commission ad hoc sur la langue corse, c'est très bien, j'y ai participé et j'y participerai, il n'y a aucun souci, j'aurais bien été heureux comme d'autres d'être convoqué hier matin pour une commission ad hoc sur ce sujet.

Je ne parle pas des commissions alibi que vous faites un mercredi matin où les gens peuvent se déplacer ou pas, je ne parle pas de la commission des finances. Donc quand vous créez une commission ad hoc, c'est que vous considérez, vous l'avez dit ce matin, Madame la présidente, à bon droit et à juste titre, que le sujet est important et vous avez cité « durable parce qu'il faudra que cette commission survive dans le temps aux 3 mois qui s'inscrivent dans l'urgence ».

Moi, j'aurais bien aimé que ce sujet-là dont on considère, nous, qu'il est prioritaire et fondamental, on puisse mettre autant de moyens, autant d'énergie, autant d'implication. Ce n'est pas le cas. On est bien obligés de le constater ensemble et ce n'est pas une critique parce qu'on est dans l'opposition, c'est parce que nous avons ici la diversité des opinions et que vous avez érigé en priorité d'autres sujets, notamment l'avancée institutionnelle.

Est-ce que cette avancée institutionnelle va nous permettre, et c'est de ça dont on pourrait parler dans cette commission, de dégager des horizons ? Mais encore une fois, on vous demande depuis des mois de nous donner des simulations avec les chiffres qu'on a, avec les chiffres qu'on n'a pas pour le moment, nous faisons la démonstration que si on allait vers plus de fiscalité et non des points de TVA, on serait plus à l'aise qu'on ne l'est aujourd'hui.

Dans ce cas-là, on irait ensemble, on irait ensemble parce que nous, on veut accroître cette dimension-là parce qu'il va bien falloir trouver une solution, pas seulement pour vous, pas pour vous sauver la peau, ou pas pour vous faire plaisir, mais parce que là, au stade où on se trouve, que vous nous trouviez catastrophistes ou pas, on sent bien à un moment donné, que vous appeliez ça un mur ou que vous appeliez ça une difficulté insurmontable, on sent bien qu'on doit aller vers une fin de cycle et redémarrer sur un nouveau cycle. Je ne crois pas que l'État va injecter cash 2 milliards d'euros dans la maison pour dire « on repart à zéro », je ne le crois pas. Donc, on doit inventer un nouveau modèle. Je ne vois pas poindre l'implication qui est la vôtre pour aller vers ce nouveau modèle.

Je passe sur les contrats d'objectifs avec les offices et agences parce qu'on parle toujours de la maison mère, mais bon, ce que pointe la chambre régionale des comptes, c'est quand même un sujet duquel nous parlons depuis des années. Je dis toujours « les agences et offices, elles existent, très bien ». Si le modèle était bon, il se reproduirait et dans toutes les régions, il y aurait des agences et offices. Il n'y en a pas, ce n'est peut-être pas un hasard, il faut s'interroger.

La tutelle fonctionne-t-elle comme elle devrait fonctionner ? C'est un sujet que pointe la chambre régionale des comptes, qu'on a pointé mais qu'il faut peut-être, de façon sereine, peut-être des passionnés dans le cadre de travaux plus sérieux et à la fois plus investis sur ces sujets, nous permettent d'avoir une vision claire.

Nous, ce qu'on dit quand on parle aux Corses, c'est que sans catastrophisme, puisque vous pensez que nous sommes dans l'excès, mais si c'était un ménage dans cette situation, il serait fiché Banque de France, si c'était une entreprise, liquidation, redressement, faillite, si c'était un club de foot, il serait

relégué, la DNCG, le gendarme financier, s'il y avait un gendarme financier, on serait relégués.

On peut se cacher la vérité et je plains, y compris ceux qui vont me succéder dans la majorité pour essayer de démontrer le contraire, mais Louis va y arriver, j'en suis sûr ! Bien.

Donc nous, ce qu'on aimerait, c'est qu'on sorte maintenant des grandes formules, qu'on sorte des illusions que vous distillez dans l'opinion. On aimerait que vous réussissiez, y compris sur votre ADN, que vous puissiez arriver, pour vous, parce que je conclus là-dessus, on a l'impression que vous êtes dans une maladie auto-immune, vous vous détruisez de l'intérieur, y compris pour vos ambitions d'autonomie. Je peux me faire le relai de ce que disent certaines personnes qui croient à l'autonomie ? « O figlioli, si l'autonomie va être gérée comme ça ! ». Il faut que vous l'entendiez. Vous voulez croire à dessein que c'est nous qui alimentons ces sujets. Je dis que de ce point de vue-là, on est presque dans la maladie auto-immune, c'est à dire de l'intérieur ça se pourrit, votre histoire, de l'intérieur.

Donc, on vous souhaite de réussir sur tous les sujets, y compris en faisant peuple. Mais je conclurai que pour le moment à populu fattu, bisognu à pagà.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Louis Pozzo di Borgo.

M. Louis POZZO di BORGO

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le président du Conseil exécutif, visiblement, il y a du travail pour infléchir les visions que je viens d'entendre si tant est qu'on puisse le faire.

Tout d'abord, je vais avoir une intervention très structurée et très claire. On parle ici d'un rapport de la chambre régionale des comptes, même s'il y a un lien évident avec nos exercices budgétaires, les budgets, les débats d'orientations budgétaires, on est bien sur une photographie et un document qui pose une photographie.

Ensuite, cette photographie, ça dépend comment on la regarde et comment on l'interprète. Moi j'y vois 3 manières. La première, c'est une déclinaison technique, financière et comptable qui est portée par des magistrats, je vous le rappelle.

Donc, il y a ceux qui se rangeront derrière cette vision-là très froide qu'on peut défendre et qu'on peut respecter. Il y a ceux aussi qui vont tenter d'analyser le document en tenant compte quand même des choix qui ont été faits et surtout des besoins du territoire. Quand je dis du territoire, c'est le nôtre, mais ce qui est valable ici est valable dans n'importe quel département ou région de France. Ça, c'est la seconde vision ou la seconde lecture qu'on peut en avoir.

Et puis, je n'avais pas prévu d'en parler, il y a une troisième vision que j'ai découverte qui est beaucoup plus axée sur la démagogie et le populisme. Je vais y venir. Celle-ci, j'aurais aimé éviter d'en parler mais visiblement, il faut quand même faire un petit point là-dessus.

Quand on parle de notre approche de ce document, eh bien la nôtre, celle qui me paraît la plus juste et la plus honnête, c'est d'analyser le document en tenant compte des difficultés qu'il démontre, des problématiques qu'il met en avant, mais aussi faire le pendant avec les besoins du territoire et des populations.

Moi j'ai envie de vous dire, tout est dit dans l'introduction du document, tout est dit dans l'introduction de documents. Sans en refaire une lecture, chacun en a pris connaissance, quelques faits. Ce n'est pas moi qui le dis, ce n'est pas la majorité, ce n'est pas le président de l'exécutif, ce sont les magistrats de la Cour des comptes. Lorsqu'ils font la photographie de notre territoire, que disent-ils ? « Territoire français qui a la plus forte croissance démographique, 44 % de la population se situe sur les 2 grandes intercommunalités, CAPA et CAB. Le plus fort indice de vieillissement du territoire métropolitain. En 2035, 135000 personnes ont plus de 60 ans, avec toutes les contraintes, cela va entraîner. Le plus fort taux de pauvreté de la France métropolitaine, deuxième en termes de disparité entre les plus riches et les plus pauvres, 1/5 des personnes de plus de 75 ans sont sous le seuil de pauvreté, contre 1/10 en France métropolitaine, 12 % des travailleurs, 12 % de travailleurs sont des travailleurs pauvres, des gens qui travaillent et qui sont sous le seuil de pauvreté. Et enfin, nous sommes la première région de France pour les allocations personnalisées d'autonomie, autrement dites APA ».

Lorsqu'on part avec un tel constat, ce n'est pas le constat des 10 ans. Alors si vous voyez dans ce document et vu l'approche qui en a été faite, je dirais, la photographie du bilan de 10 ans de mandature, vu ce que j'ai entendu, moi j'y vois quand même, de par vos propos, la délectation de 10 ans d'opposition. Pour autant, vous l'avez dit, Jean-Martin, il y a l'héritage, on va en parler, pas sous l'angle de l'héritage comme excuse, de l'angle de ce qu'était la Corse, ce qu'elle est et l'accélération de la détérioration de notre société.

Une fois qu'on a compris cette introduction et que le problème est posé par la Chambre générale des comptes, effectivement, on peut avoir cette approche

où tout va mal, rien n'est fait, tous les indicateurs sont en rouge. Sauf que pour avoir été moi-même audité à 4 reprises par la chambre régionale des comptes, trois fois sur la CAB en 5 ans, ça reste un record, et une fois à Furiani, j'ai envie de vous dire, derrière ces documents, je vais prendre un exemple très simple, il y a l'arrêté du territoire. Sur Furiani, pourquoi je prends Furiani ? Parce que j'en parle librement et c'est en lien direct avec la CdC, eh bien, nous avons eu un reproche très fort de la chambre régionale des comptes, c'est d'avoir une politique sur l'enfance, la petite enfance fortement déficitaire. Nous perdions 730 000 € par an sur la politique de l'enfance et de la petite enfance. C'est vrai, c'est un choix, c'est un choix que l'on assume, c'est une politique publique. Eh bien ici, dans ce que vous analysez, il y a les choix qui sont les nôtres et que nous assumons. J'y reviendrai.

Mais là-dessus, gardez bien en tête tout de même que derrière ce document qui est rédigé et analysé par des magistrats, il y a une réalité.

Vous n'en avez pas parlé ou tout du moins je ne l'ai pas entendue, entre ce que vous pouvez dire, ce que je peux dire, ce qui est écrit dans ce document, il manque quand même un paramètre important, voire très important et crucial, ce sont les besoins du territoire dus aux spécificités.

Là encore, Jean-Martin, vous lisiez les titres, derrière les titres, il y avait quand même, je dirais quelques lignes à lire aussi. On nous dit aussi très clairement que, aujourd'hui, le bilan de cette mandature est le fruit de choix, mais il est aussi et surtout le fruit de contraintes. C'est indiqué très clairement dans le document. Donc là-dessus, je pense qu'il serait bon peut-être d'y revenir.

Sur les recettes, puisqu'on en a parlé rapidement, vous avez parlé, Jean-Michel, tout à l'heure de l'aspect budgétaire, ce document vient aussi corroborer ce que nous disons depuis des années maintenant, que le niveau de rétribution d'une part de TVA est largement inférieur à ce qui se fait sur la moyenne des départements et des régions. C'est quelque chose qui nous a beaucoup opposé. Je vous rappelle aussi là-dessus, eh bien aujourd'hui en Corse, nous percevons 48 % de nos recettes fiscales dues à TVA, quand c'est 67 % sur les régions, la moyenne des régions et des départements. Donc là aussi, vous nous avez dit pendant des mois et des années que ce n'était pas le cas, ce sont les magistrats qui l'écrivent. Je tenais à vous le dire tout de même.

Sur les dépenses, puisque c'est bien de ça dont on parle, les dépenses quand vous prenez les participations et les contributions parce que derrière la bonne gestion et la mauvaise gestion du président de l'exécutif et de sa majorité, il y a quand même des réalités. Participation et contribution, 402 millions d'euros en 2023, + 21,6 %.

Là-dessus, on n'a pas des assises de transport, vous avez environ 60 % de tout ça qui sont dédiés au transport, DSP transport. Nous sommes une île. Alors après, DSP, pas DSP, ce sont des visions, je ne rentrerai pas sur le sujet, mais nous, nous défendons cette vision-là d'une Corse parfaitement desservie avec une maîtrise des transports.

Il y a aussi une référence qui est faite aux chemins de fer, + 27 millions par rapport à 2023. Et là, on peut aussi revenir un petit peu en arrière, les chemins de fer + 27 millions cette année, 12 motrices, 10 qui fonctionnent, 2 en maintenance permanente. Alors oui, nous assumons, mais les choix de ces motrices-là, ils ne nous nous incombent pas, mais pour autant le choix du passé, eh bien il perdure et il devient de plus en plus coûteux dans le temps actuel et quand on se projette, c'est encore pire. Là encore, c'est sans doute le président de l'exécutif qui avait fait ce choix là, ce choix douloureux d'avoir des motrices qui ne pouvaient même pas emprunter des tunnels existants depuis les années sans doute napoléoniennes.

Là-dessus je vais poursuivre un petit peu. On a parlé des dépenses et notamment de la non-maîtrise, on nous dit la non-maîtrise des dépenses sur le 012, sur les ressources humaines. Si on rentre dans le rapport et quand on le lit, parce que ce rapport, il ne suffit pas de lire les titres, les intertitres ou les sous-titres, quand on parle bien de ces charges-là, on se rend compte aussi que ce qui nous est dit c'est que l'effectif est resté constant. Il y a eu un besoin de contractuels entre 2019 et 2020, post fusion et année COVID où nous avons dû recruter beaucoup de contractuels, mais que sinon les effectifs sont constants. Et puis ce qui est marqué noir sur blanc aussi, c'est que l'augmentation du 012 sur la Collectivité de Corse entre 2019 et 2024, pour être puriste, elle est due à des choix à la Collectivité en 2021 et 2022 et ensuite elle est due à des facteurs exogènes, notamment le dégel du point d'indice et tout ce qui a été décidé par le Gouvernement à ce moment-là. Donc là encore, nous subissons. Ça, on n'a jamais dit le contraire. À chaque débat d'orientations budgétaires, à chaque présentation de budget, nous avons été là-dessus

Nous avons aussi, et c'est là que votre démarche me dérange quelque peu, je ne suis pas de ceux qui manie les beaux mots où qui a le vocabulaire chevillé au corps, par contre, j'ai les pieds sur terre bien ancrés sur mon territoire et dans mon pays. Pour ceux qui ne voient pas la différence entre recrutement et embauche, eh bien le recrutement, en général, il vient pourvoir à un besoin exprimé par une administration, par des directrices, des directeurs, des chefs de service. Et l'embauche, la place, l'embauche, je crois, Christelle, que vos amis l'ont parfaitement maniée avant la fusion avec 200 recrutements, sans fiche de poste, sans mouvement interne, sans rien. Ça, c'est de l'embauche et ça, nous on ne fait pas.

Ensuite pour continuer sur le sujet, je vais venir aussi sur les aides sociales. Est-ce que, Jean-Martin, le président aurait pu anticiper la dégringolade du pays, la France, avec l'impact qu'il y a eu en Corse. Je vous rappelle, même si vous allez me parler encore du passé, 2020 bien malin qui pouvait l'anticiper et tout ce qui est arrivé ensuite.

2023 et 2024, la France + 17 % de pauvres, c'est le pays d'Europe qui a vu son taux de pauvreté le plus augmenté. Si vous ne voyez pas de lien de cause à effet avec ce qui nous arrive, avec 5000 arrivants par an, nous, nous en voyons un très clair. Là-dessus, les dépenses d'aides sociales, elles ne cessent d'augmenter, + 21 % en 4 ans, entre 2019 et 2023, sans aucun concours de l'État mis en face, sans aucun concours d'État mis en face.

Ce que disait le président de l'exécutif dans sa présentation, c'est que ce qui nous arrive ici, ça arrive dans tous les départements. On voudrait nous faire passer pour des mauvais gestionnaires. Mais la situation financière aujourd'hui, des départements et des régions est catastrophique partout en France. Il n'y a pas une région ou un département aujourd'hui qui tire son épingle du jeu. La pauvreté s'installe, l'État se désengage.

Et, quand on me parle d'un ménage qui serait fiché à la Banque de France, d'un club qui serait rétrogradé, tout de même ! La Chambre régionale des comptes, quand elle vient nous produire ce rapport, comment elle classe un état qui a 3300 milliards de dettes ? On le classe comment ? On le déclasse, on le met en faillite ? Que fait-on quand d'un côté on réduit les financements pour les intercommunalités, pour les départements, pour les régions, et que de l'autre on emprunte tous azimuts et qu'on a une dette qui est exponentielle ? Parce qu'aujourd'hui, nous payons la politique menée par les divers gouvernements. Je reviendrai sur le gouvernement Barnier, je crois savoir que c'est un peu votre famille politique, c'est de là en 2024 que les restrictions et la baisse des dotations est réellement partie.

Autre exemple à la CAB, puisque Jean-Michel est là, nous avons, lors du dernier conseil communautaire, reçu une notification de l'État sur nos dotations, moins 1 million d'euros, moins 1 million d'euros sur les dotations d'État, notamment sur la TVA, moins 1 million d'euros au mois de mai. Comment on y fait face ? Vous pensez que c'est de la mauvaise gestion ? Non. C'est une réalité, une réalité qui est sur le territoire national à laquelle nous devons faire face.

Pour autant, une fois qu'on a posé le constat et là je vous rejoins, comment on sort parce que dire ce qui ne va pas, c'est un fait, comment on en sort ? Moi ce que j'aurais aimé, c'est qu'on n'agite pas et que vous n'agitez pas le chiffon rouge de la dette, le milliard de dettes.

Et, il est certain qu'aujourd'hui dans la société Corse, quand vous avez une grande majorité des Corses qui vivent sous le seuil de pauvreté, quand on agite des milliards, le chiffon rouge et que depuis 2021, pour certains groupes et 2015 pour d'autres, on dit que la Collectivité de Corse est en faillite, eh bien, écoutez, pour l'instant elle n'est pas en faillite. Là encore, c'est démontré sur ce rapport par la bonne tenue des ratios. Alors moi, je ne suis pas de ceux qui va se cacher derrière les ratios. Aujourd'hui, nous avons une épargne brute qui a plutôt bien résisté, voire très bien, beaucoup mieux, et cela aussi s'est inscrit dans le rapport, il faudra le dire, beaucoup mieux que dans les départements ou les régions de France, nous avons une épargne brute qui a résisté. Donc là encore, c'est preuve de bonne gestion ou tout du moins, d'une gestion maîtrisée dans un contexte qui n'était pas facile.

Pour revenir à la dette, la dette, c'est bien d'en parler. Je voudrais bien que vous parliez d'investissement aussi quand on fait des moyennes, quand on compare. L'investissement en Corse, 876 € par habitant ; l'investissement en France, 376 € par habitant. C'est la moyenne département-région. Nous sommes à plus du double.

Donc cet emprunt, aujourd'hui, qu'est-ce qu'il vient financer ? Il vient financer aussi l'économie corse. Je vous rappelle que nous ne sommes pas dans les Hauts de France, nous ne sommes pas sur Paris, on n'est pas en Aquitaine ou en Gironde. Aujourd'hui, si ce n'est pas la puissance publique en Corse qui envoie de la commande publique, le tissu privé, aujourd'hui, la commande privée, elle est quasi inexistante. Notre devoir, notre choix politique, celui que nous assumons, c'est de dire oui, nous dégradons les ratios, oui la dette augmente, mais pas pour se faire plaisir, simplement pour maintenir à bout de bras l'économie corse, simplement pour maintenir à bout de bras l'économie Corse. Si la Collectivité de Corse lâche sur l'investissement, c'est toute l'économie s'écoule qui s'écroule.

Je vais sortir de la sphère privée, ce qui n'est pas dit dans ce rapport, ce qui n'est pas dit et ce n'est dit nulle part, mais vous le savez, nous le savons, au-delà de la Collectivité de Corse, régions, départements, il y a quand même des acteurs qui sont absents : les intercommunalités et les communes. Pourquoi vous n'avez pas parlé du bloc communal ? Pourquoi on n'a pas parlé du bloc communal ? 206 millions d'euros à destination du bloc communal en 5 ans ? Il y a des maires qui peuvent se plaindre ici, des maires qui peuvent se plaindre de la politique menée par le président de l'exécutif sur le territoire ? 790 millions d'euros, 790 millions d'euros qui ont été sous forme de subvention d'investissement, dont 206 millions vers le bloc communal. Ça c'est une réalité. Alors oui, nous avons emprunté parce que nous maintenons les territoires à bout de bras, parce que nous maintenons les territoires à bout de bras.

Ce qui me dérange aussi, c'est cette différence d'approche entre ce qu'on peut entendre dans les communes lorsqu'il y a besoin de la Collectivité, sur le fonds école, le financement de stades, sur autre chose, la Collectivité est ultra présente parce qu'aujourd'hui, nous avons un bloc communal qui est en souffrance et derrière, quand on arrive ici, on dirait que la politique menée par le président de l'exécutif est une politique suicidaire. Non, non ! Je vous l'ai déjà dit, dans une société aussi anxiogène, certes, une société où il y a des incendies, il y a la criminalité, aujourd'hui, où on a du mal à voir la sortie ou tout du moins un avenir un peu plus radieux, je pense que notre rôle, ce n'est pas de faire des conférences de presse comme vous avez pu les faire en agitant des chiffres et je vous le dis, les yeux dans les yeux, des chiffres qui sont des chiffres basés sur la démagogie. Derrière ça, il y a une réalité.

Aujourd'hui, la Collectivité de Corse, elle investit.

Aujourd'hui, la Collectivité de Corse, elle est aux côtés des Corses.

Aujourd'hui, la Collectivité de Corse, elle joue son rôle pleinement.

Alors oui, oui, on n'est pas certain de l'avenir, mais personne n'est certain de l'avenir. Nulle part en France, Aquitaine, Bouches du Rhône, ce que vous voulez, il n'y a pas un département ou une région aujourd'hui qui peut savoir où elle va ! Pas une ! Et vous savez pourquoi ? Parce qu'on a un Etat en faillite. Parce qu'on a un système, une structure qui ne nous permet plus d'exister aujourd'hui. Et les fossoyeurs de l'autonomie qui voudraient faire un lien entre gestion de la Collectivité de Corse et autonomie, les fossoyeurs d'autonomie... J'ai lu quelques articles ces derniers jours dans les journaux, quand on me dit qu'on n'a jamais procédé à des évaluations de politiques publiques ! La meilleure évaluation de la politique publique, elle est sur le terrain, elle est dans le retour des gens.

Bien entendu, il y a microcosme qui va toujours dire que ça va mal. Sauf qu'aujourd'hui, heureusement que la Collectivité de Corse est là, heureusement pour les intercommunalités, heureusement pour les communes et derrière ça, heureusement pour les Corses.

Moi je vous le dis, on a intérêt à faire front, à faire front commun, sans quoi on va avoir du mal à y arriver.

Alors moi, je ne vais pas revenir sur la structure de la dette, il y a des chiffres, on sait ce qu'on a emprunté, on sait ce que ça a généré sur le terrain, mais aujourd'hui, ce rapport de la Chambre régional des comptes, je ne pensais pas qu'il serait interprété avec autant de stratégie politique.

Ça reste un document comptable, je l'ai dit, financier, qui doit être pris dans un cadre bien précis, celui d'une collectivité qui répond aux besoins d'un territoire, et en faire aujourd'hui un espèce de cheval de bataille pour des futures campagnes, qu'elles soient municipales ou territoriales à venir, en tout cas, très sincèrement, je crois que vous êtes des gestionnaires, vous l'avez été, et que l'approche que vous en avez faite, mauvaise gestion, le milliard de dette, le 012 qui augmente, oui c'est vrai, est-ce qu'on avait les moyens avoir un régime indemnitaire aussi favorable ? Moi je vous retourne la question, 200 embauches en 2017, c'est 10 M€ par an à 50 000 € bruts an par agent, ça fait 10 M€ ; en 8 ans, ça fait 80 M€, on peut se poser la question aussi. Voilà, c'est une vraie question.

Donc, ce que je veux vous dire c'est : arrêtez de tirer à boulets rouges de cette manière-là. Moi j'entends la critique, l'opposition est là pour ça, Jean Martin, et je la respecte pleinement, vous le savez, je crois qu'on échange souvent, mais là il ne faut pas pervertir les chiffres, il ne faut pas transformer les vérités. Et moi, je pense que la vérité, elle est là pour éclairer les gens. Toutes les vérités sont bonnes à dire.

En ce qui nous concerne, notre gestion, c'est une gestion de choix politiques, c'est une gestion d'intérêt général et en tout cas, on l'assume et on la défendra jusqu'au bout.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Alex Vinciguerra et après Paul-Félix Benedetti.

M. Alex VINGIGUERRA

Monsieur le Président, Madame la Présidente, Chers collègues, je vais essayer de me livrer à un exercice compliqué.

Je voudrais adoucir les réquisitions de l'opposition, les adoucir. On a besoin davantage de partage dans cet hémicycle.

Alors, pour adoucir ces réquisitions, je voudrais replacer ce rapport dans son contexte.

C'est 2019-2023, on a eu des choses qui se sont passées dans le monde : crise sanitaire, des crises financières, l'inflation, la dérive d'un gouvernement progressive mais constante en France, la casse de la Corsica Ferries chez nous, mais aussi et surtout la fusion des 3 collectivités.

Malgré toutes ces tempêtes, que nous dit la Chambre ? Elle nous dit que la Collectivité a bien résisté. Et je crois, à l'instar de ce que disait Louis, je crois qu'il faut s'en féliciter. Que notre collectivité ait bien résisté alors que des départements sont sous tutelle, c'est plutôt pas mal.

En ce qui concerne l'évolution des finances de la Collectivité, ce que dit la Chambre rejoint totalement les alertes que nous avons pu faire depuis 2021.

Que disons-nous depuis 2021 ? On est dans une situation financière qui se dégrade sous l'effet de ralentissement des produits et sous l'effet constant d'obligations de charges de fonctionnement qui souvent ne nous incombent pas.

Alors, ce constat de la Chambre qui estime que nous sommes pénalisés par la composition de nos recettes, bien sûr que nous le partageons. Et plus particulièrement sur la TVA.

Notamment sur les recettes de fonctionnement, que nous disent les rapports de Région de France ? C'est que la fraction de TVA allouée aux régions représente 54 % de nos recettes. Elle a enregistré une croissance de 2,76 % en 2024.

Ça nous ferait, si on appliquait cela à la Corse, 34 M€ de ressources en plus.

J'ai déjà évoqué dans cet hémicycle notre fiscalité de réserve d'Indiens qui, si nous nous comportions en cow-boys, voudrait que les Corses fument toujours plus pour que la fiscalité des tabacs augmente, que les Corses vendent encore plus leurs propriétés pour que les DMTO augmentent, et que les Corses brûlent encore plus de gasoil pour que la TICPE augmente.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, ce qu'on peut constater, c'est qu'elles croissent partout en France d'une moyenne de 2 % par an, soit au rythme de l'inflation. Ces recettes de fonctionnement, elles ne croissent chez nous que de 1,2 % ; décidément, la Corse, ce n'est pas la France.

Rien que l'application de ce différentiel de 0,08 % représenterait 12 M€ par an, soit 72 M€ sur la période examinée par la Chambre ; soit une année en moins de capacité de désendettement.

Pas de dynamisme fiscal, mais aussi pas de croissance des dotations de l'État, on l'oublie souvent.

Cette année encore, la dotation régresse, or la Corse est la région de France qui a le plus fort pourcentage de croissance démographique et donc le taux le plus élevé de besoins nouveaux.

S'agissant de nos dépenses de fonctionnement, elles ont augmenté comme dans toutes les régions. On peut d'ailleurs noter une meilleure maîtrise des charges à la Collectivité de Corse, 3,7%, alors qu'ailleurs, dans les autres régions et départements, on affichait 4,8 % en moyenne nationale.

Louis l'a rappelé, comme sur l'ensemble des départements, nous sommes confrontés à une augmentation très importante des dépenses sociales sur lesquelles nous avons peu de prise. Dans le secteur du social, les charges réelles de fonctionnement ont augmenté à un rythme supérieur à l'inflation. Il est d'ailleurs dommage, à cet égard, que la Chambre ne se soit pas inspirée des conclusions du rapport public annuel de la Cour des comptes de 2023 sur les 40 ans de décentralisation : ce rapport conclut à l'insoutenabilité du modèle de financement des allocations individuelles de solidarité et appelle à réformer celui-ci.

Aussi, comme dans toutes les régions et dans presque tous les départements, les dépenses de fonctionnement, sous l'effet de l'inflation, progressent plus rapidement que leurs recettes, qui ont connu un fort ralentissement et qui entraînent partout, partout on a une dégradation de l'épargne brute, une épargne nette qui se dégrade et donc un plus grand recours à l'emprunt.

À ce sujet, je voudrais préciser deux choses.

La première, c'est que notre taux d'épargne brute se situe à 12,5 %. La limite de ce taux est de 15 % pour les régions métropolitaines.

La capacité de désendettement est inférieure au taux de vigilance et de façon importante puisqu'il y a 2,5 points.

J'insisterai sur le taux de désendettement qui est le ratio de la dette par rapport à la richesse de la Collectivité. Notre dette représente 93 % de notre richesse, de nos actifs.

Dans les régions métropolitaines, la moyenne de la dette représente 115 % de leur richesse.

Donc, nous ne sommes pas en faillite ! Nous ne sommes pas en faillite et nous sommes mieux armés que les autres régions pour affronter le poids croissant et inéluctable de la dette.

Alors, pris entre le marteau et l'enclume, qu'avons-nous fait en priorité ?

Nous avons augmenté notre niveau d'investissement : plus de 1,5 milliards en 5 ans, dont les effets ont été développés par mon ami Louis Pozzo di Borgo.

Nous avons pensé et nous continuons de penser que ces investissements sont cruciaux, car c'est sur la Collectivité que reposent les plus lourds investissements de Corse : les routes, les lycées, l'eau, l'assainissement, la culture, la formation et on peut continuer à égrainer la liste.

Donc, en conclusion, que nous dit la Chambre, au-delà des très utiles recommandations techniques post fusion d'ailleurs ?

La Chambre nous dit qu'au sein de l'ensemble des régions et départements, notre profil de risque est bien sûr préoccupant, mais que nous avons les capacités de pouvoir résister au poids de la dette.

Alors devons-nous améliorer notre gestion ? Toujours, c'est la responsabilité des dirigeants publics.

Devons-nous améliorer notre organisation, notamment envers les agences et offices ? Evidemment.

Devons-nous mieux calibrer nos soutiens et partager la dette ? Sûrement.

Un autre point par rapport à la dette, Madame Combette.

Lorsqu'on compare les dettes, il faut comparer ce qui est comparable. Lorsqu'on dit que la Corse est la région de France la plus endettée, ce n'est pas vrai, pourquoi ? Parce qu'on compare des régions à une collectivité territoriale.

Si on prend l'exemple du poids de la dette pesant sur un Corse, vous avez dit à peu près 3 000 €, par rapport au poids de la dette pesant sur un Niçois, le Niçois aura à supporter 1 034 € d'endettement de la région, 1 136 € d'endettement du département, jusque-là tout va bien, mais en plus il y a une métropole, 1 371 €. Donc, en tout c'est 3 500 €, 20 % de plus à supporter pour un Niçois que pour un Corse.

Alors, nous, nous avons pris le parti de ne pas diminuer notre soutien aux plus démunis.

Nous avons pris le parti de ne pas diminuer et même de mieux rémunérer nos salariés.

Nous avons pris le parti de ne pas renoncer à investir dans une région dont je vous rappelle quand même que le PIB par habitant est le plus faible de France.

Alors, dans les négociations en cours, je crois que ce rapport doit être vécu comme un argument supplémentaire à verser au dossier de la nécessaire autonomie de la Corse.

Et donc je remercie messieurs les magistrats de la Chambre régionale des comptes pour l'opportunité de ce rapport.

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-Présidente de l'Assemblée de Corse, remplace Mme la Présidente MAUPERTUIS.

Mme Nadine NIVAGGIONI

À ringrazià vi. Paul-Félix.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS préside la séance.

M. Paul-Félix BENEDETTI

Il me reste combien, que j'ajuste mes phrases ?

Présidente, il me reste, il me reste combien de temps ? C'était 10 minutes ou c'était doublé ?

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Il vous reste 15 minutes, mais vous n'êtes pas obligé de les utiliser...

M. Paul-Félix BENEDETTI

Je n'ai pas besoin de tout ça.

Non, moi je vais commencer par une fausse réjouissance.

On a la chance que les 5 années d'exercice soient 2019-2023, que ce ne soit pas 2020-2024, parce que ça aurait été un peu plus dégradé encore. Mais ça veut dire qu'on peut prédire à l'avance la situation des années à venir.

Ce document, ce n'est simplement que la réalité écrite, commentée de tout ce qu'entre autres Core in Fronte a dit lors des exercices récurrents et annuels d'examen soit des budgets, soit des comptes administratifs.

On connaît la situation exacte. À la limite, la chose positive, c'est qu'il n'y a aucun grief lié à des erreurs de comptabilité, des erreurs d'affectation, des manœuvres frauduleuses... Tout ceci, il n'y a rien, donc on est dans de la réalité d'un état de fait d'une situation économique et politique.

Par contre, on n'a pas pris la mesure assez tôt de la dérive et de la trajectoire financière qui était imposée tout autant par la conjoncture mondiale que par la conjoncture du rapport corso-français.

La réalité des aides publiques qui étaient antérieurement allouées à la Corse a diminué de manière très conséquente.

Les transferts de charges ont augmenté. La fusion des collectivités n'a pas été faite avec des transferts financiers qui auraient dû être évalués sur les besoins à venir et pas sur le besoin de l'instant T, entre autres pour l'aide sociale, parce qu'elle progresse, mais elle ne progresse pas assez. Si on remontait au quantum des régions françaises similaires, elle doublerait presque parce qu'il est confirmé par tous les rapports, par tous les examens de situation qu'à strate de population égale, la Corse a la moitié de bénéficiaires en moins que les autres régions, alors que c'est une région qui est 10 à 15 % plus pauvre en termes de revenus nets moyens par foyers fiscaux.

Donc à la limite, je dirais, en ne voulant pas le dire, heureusement que ceux qui y ont droit ne demandent pas tout. C'est ça notre réalité.

Ensuite sur la masse salariale, elle a augmenté naturellement. Moi, ce que je reproche, c'est les CDD. Le nombre d'emplois, il est le même. L'évolution, elle est liée à, je dirais, la gratitude d'un héritage de la libération de 1945 sur les stratégies de rémunération de la fonction publique. Bien sûr, de temps en temps, il y a des années de blocage, mais dans la globalité, l'évolution de la masse

salariale de la fonction publique est supérieure à la réalité de l'augmentation de la masse salariale du secteur privé. Et on se retrouve avec des augmentations qui sont très fortes.

Là où c'est moins juste, c'est que la CdC n'a donné aucune lettre de cadrage à ses agences et offices. Il y a des augmentations de salaires qui sont bien plus imposantes en termes d'évolution annuelle que le corps même de la Collectivité territoriale. C'est aussi lié au fait que ce sont des établissements sous statut de droit privé et que les reconstitutions de carrières ne sont pas les mêmes. Ça aussi il faut l'apprécier.

Moi, je ne fais pas ça pour rentrer en logique de défense. Moi, je reproche le manque d'anticipation. Cette logique de la recherche d'un financement par le recours à l'emprunt ; des emprunts qui inexorablement seront au minimum majorés de 20 M€ chaque année et malheureusement, l'emprunt de 2025 ne sera pas l'emprunt de 2020 avec des taux d'intérêt à 0,5 %. Et malheureusement peut-être qu'en pensant faire des emprunts de bon père de famille, indexés sur le livret A, eh bien en fait on a fait des emprunts qui font qu'en peu de temps, les intérêts ont été doublés, parce que le taux du livret A a plus que doublé.

Donc globalement, on est dans une trajectoire qui nous amène dans le mur.

Alors, la solution, ce n'est pas d'aller chercher les quelques millions d'euros des niches fiscales disponibles propres à la Corse. Ça nous amènerait quoi ? 4 ou 5 M€ ? Moi-même, j'ai voté contre l'augmentation de la majoration du droit de francisation des bateaux. Ça n'a amené d'ailleurs que 1 M€. Par contre, ça peut déstabiliser une économie du nautisme qui, aujourd'hui en Corse, est en déshérence. Donc, tout ceci, on doit le répercuter.

Il reste, c'est vrai, la niche fiscale d'augmentation de la part disponible de la taxe pollution sur les carburants. On pourrait avoir 3 ou 4 M€ de plus, mais ce n'est pas à l'échelle du décalage. Le décalage, on doit le gérer à moyen terme, avec une mise en synergie de moyens. La CdC doit pouvoir recentrer, et c'est pour ça que j'ai insisté hier sur l'organigramme, il y a encore beaucoup de doublons. On aurait dû, par la fusion, à une échéance de 5 ans après, pouvoir dégager de l'opérationnalité, pas forcément en supprimant des personnels, mais en réaffectant dans des secteurs stratégiques productifs qui éviterait peut-être d'augmenter le fonctionnement par la recherche de sous-traitance externe. Le chiffre qui a le plus augmenté, c'est celui des missions d'études.

Moi, je l'ai dit en conseil d'administration l'autre jour de l'Office d'équipement hydraulique, je m'insurge contre le recours à des prestataires externes. On doit garder, surtout dans les endroits où on l'a toujours eue, une

opérationnalité technique à 100 %. Sinon, on va tout perdre. On va devenir des simples boîtes aux lettres qui passeront des commandes et qui n'auront même plus la technicité pour contrôler que la commande est conforme à nos besoins et à nos attentes.

Donc tout ceci pour dire qu'on est dans une trajectoire qui est difficile.

Après ce qu'il y a de positif aussi dans le fait que la période étudiée a été 2019-2023, c'est que la prochaine étude sera communiquée à la future majorité, donc ça sera dans un autre temps. Mais elle sera déjà prévisible. Et je pense que quelle que sera cette majorité, ils ne pourront pas aujourd'hui récriminer le passé, c'est la cohérence d'une constance. C'est pour ça que les moyens financiers, la Corse en a beaucoup, mais on ne les lui donne pas.

Si on avait la possibilité d'actionner des leviers fiscaux propres, réels, une niche fiscale à 50 ou 60 M€ qui, commodo incommodo, avantagerait le plus grand nombre et ne pénaliserait que la fraction, je dirais, disponible du financement, eh bien on pourrait le faire : des TVA différenciées, des impôts locaux différenciés, tout un tas de taxes qui peuvent être modulées intelligemment pour générer du profit sans générer des troubles. Il y a une spécificité corse, on a quelque chose.

Ensuite, lorsqu'il y a eu les décentralisations, à aucun moment on a intégré la réalité démographique de la Corse. Mais pas que la démographie abusive de la colonisation de peuplement qui nous a fait passer de 250 000 habitants il y a 20 ans à 350 000, mais simplement la démographie reconstituée aussi. Le nombre de personnes qui vivent en Corse réellement reconstitué à l'année, ce n'est pas 350 000, c'est plus de 500 000. Or, toutes les dotations qui nous ont été transférées dans les transferts de compétences, elles ont été basées sur les populations INSEE permanentes. Ça, ça fausse tout ! Parce que cette charge-là, cette charge d'investissement structurante, cette charge d'accueil en continuité territoriale, tout ce qu'on veut, elle n'est adossée qu'à ceux qui sont là à l'année et c'est la double peine.

Donc moi, je suis intimement convaincu qu'on a les moyens de trouver un modèle économique qui soit stable, qui soit répétable par programmes quinquennaux successifs, mais il faut qu'on en ait les moyens.

Après, ça ne veut pas dire que la majorité nationaliste de ces 10 ans est lavée de tout. Elle a commis l'erreur fondamentale de faire uniquement de la gestion routinière. Il n'y a eu à aucun moment une volonté de gestion politique qui transgresserait les règles. Et même, il y a eu une petite transgression, mais dans le rapport, elle est citée. Et c'est là où je dis que c'est quand même des

rapports politiques et il n'y a pas la place pour faire un rapport politique quand on est un rapport d'une Chambre régionale des comptes.

C'est simplement le petit passage sur Scola Corsa, page 52, il n'a rien à y faire. Ce n'est pas un contrôle de l'égalité. On a redélibéré pour se réadapter. Il y a une négociation avec les services de l'État et je ne vois pas où est le reproche.

Ensuite, ça paraît anodin, mais il y a des collectivités qui doivent de l'argent à la Collectivité de Corse et elles ont cherché à payer. C'est dans le rapport. 2 M€. C'est le zèle des fonctionnaires du ministère des Finances qui empêche de récupérer ces sommes.

Donc à un moment donné, je crois qu'il y a un rapport entre la Corse et la vision étatique qui est ambigu.

Moi au travers de ce rapport... Les chiffres, vous savez, je les connais par cœur, j'en ai pris quelques notes au cas où, mais je n'ai pas besoin de vous en parler, on connaît la trajectoire. 12 à 13 M€ de masse salariale, tous les ans en plus, c'est la règle de la fonction publique territoriale française. J'ose espérer que la fonction publique territoriale corse aura des règles d'évolution qui seront aussi dignes, qu'on n'aura pas à recourir à une régression et avec un arbitraire de rémunération où on parlerait d'absences, alors qu'il s'agit de maladies. Ça aussi, ce sont des différenciations de langage suivant la vision sociétale que l'on a.

Mais moi, ce que je considère, c'est que ce rapport, il n'a aucun mérite parce qu'il y a 9 recommandations ou 9 remarques, mais sur le fond, il n'y a aucune solution. La solution, elle nous appartient.

Alors que l'exécutif se réveille, qu'il prenne la mesure de la situation qui est quand même très difficile. J'ai été le premier à vous dire que vous iriez à la faillite avant la fin de la mandature.

Les règles d'or de la Fonction publique d'État ou de la Fonction publique territoriale seront atteintes à échéance des 2 ans à venir, tout simplement parce qu'aujourd'hui vous avez un remboursement en capital qui ne cesse d'augmenter et que vous allez atteindre un petit équilibre qui va faire que théoriquement, vous ne pourrez plus emprunter. C'est tout simple. Ce n'est pas la règle comptable, parce que comptablement vous pourriez le faire. C'est la règle d'or de l'administration française.

Donc dans ces conditions, on doit avoir aujourd'hui enfin une vision, je dirais, politique. Après c'est vrai, il n'y a pas de programmes pluriannuels d'investissements cohérents. Vous tardez à les faire. Il y a des domaines

stratégiques où il y en a 0. Il y a 1 300 M€ d'autorisations de programme, des centaines d'opérations. C'est quelque chose de confus.

Donc, tout ceci a besoin d'une organisation. En dix ans, il y aurait eu la place pour faire beaucoup de choses. Napoléon, en 12 ans, il a changé le monde !

Donc moi, je ferai quelques commentaires sur le compte administratif.

Maintenant, on reste quand même confrontés à un aléa : c'est qu'on est sous tutelle de l'État français aujourd'hui. Si l'an prochain on n'a pas les 50 M€ de dotation exceptionnelle complémentaire, qu'il faut pleurer à chaque examen du budget de la nation française, on fait comment ? Da par noi, mais qu'on anticipe !

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

D'autres interventions ? Oui, Pierre Ghionga.

M. Pierre GHIONGA

Vi ringraziu madama a Presidente,

O sgiò Presidente, si sente chì a lettura di stu raportu di a camera regionale di i conti si pò fà incù dui parè cuntrarii. U prima, hè quellu d'una Corsica chì deve andà versu un autunumia di prima trinca, è u secondu hè quellu d'una Corsica regione francese nurmativa falsamente decentralisata. È dunque e cunclusioni tirate da stu raportu sò di sicuru à l'oppostu.

Nanzi di parlà di trè punti, vuleria avè una riflessione nantu à u nome di a camera chì ghjè regionale, nighendu u fattu chì a Corsica un hè micca una regione ma una cullettività à statutu particolare è dunque pensu chì a filusuffia di stu raportu hè appena falsa.

Dunque aghju da parlà di trè punti: u prima ghjè a debita d'un miliardi d'eurò. Quelli chì sò autonomisti dicenu chì e cause sò storiche è strutturale, quelli chì sò contru dicenu chì ghjè a magiurità attuale chì hà una gestione gattiva. Ciò chì ghjè sicuru hè chì l'imprestu di centu milioni per annu permettenu di fà 350 milioni d'investimentu in e nostre reghjone, è què ghjè un veru sustegnu per a nostra ecunomia. È po, sta debita si pò rimbursà la in 5 anni, chì ghjè luntanu di i 9 anni di a limita chì signeria a catastroffa.

L'impieghi, l'autonomistu dice chì st'impieghi sò necessari per assicurà tutte e nostre cumpetenze, quelli chì ghjè contru dice ch'elli sò impieghi di pulitichella. Allora aghju da parlà chjaramente, eiu sò statu accusatu -quandu ghjera à l'uffiziu di l'ambiente- d'avè troppu pigliatu ghjente in st'uffiziu, sò

passatu ancu davanti à a pulizia finanziaria chì ùn hà mai trovu malonestità in u mo travagliu. Allora possu dì chì pensu chì l'impieghi attuali di a cullettività sò necessari. È s'è in Corsica, s'ellu ci vole à fà calà, l'imiegu publicu, pensu chì ghjè à u statu di fà u sforzu. Avimu a cumpetenza imbiendale, simu d'accordu, spiegate mi perchè ci hè sempre l'OFB, ci hè sempre l'ONF, ci hè sempre u cunservatoriu di u litturale, ci hè sempre a DDTM in Corsica? Spiegate mi què! Dunque ch'elli fianu u so travagliu...ghjè vera, ùn hè micca trasferitu a cumpetenza?!

Dopu terzu puntu sò e risolze finanziarie: l'autonomistu dice chì ci vole un veru statutu fiscale, chì ci permetteria di finenzà e nostre pulitica, quellu chì ghjè contru ùn vede chè a salvezza indè a limosina di u statu. È a limosina avà u Statu ùn la pò più fà chì ghjè in faillite anc'ellu.

Dunque per compie, diceraghju chì stu raportu, face a prova di a necessità di scambià u statutu attuale chì ùn ci permette micca una gestione ottima di a nostra cullettività. Ci tocca à sceglie: o l'autonomia chì ci derà i mezi per scambià stu paese, o ridiventà una regione nurmale chì ferà sparisce l'identità corsa.

Vi ringraziu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

D'autres interventions ? Saveriu.

M. Saveriu LUCIANI

Merci, Présidente.

L'heure avance et il n'y a plus grand chose à rajouter à ce qu'ont dit mes collègues, ou en bien ou en mal.

J'ai écouté l'avucatu Ghionga, ùn hè micca una regione, ghjè una nazione vinta ch'hà da rinasce, je le précise quand même avant de commencer.

Quelques mots sur le liminaire, beaucoup en ont parlé, ce pays est aujourd'hui victime d'une submersion démographique qui est plus qu'inquiétante et pas qu'à un titre, et pas que du point de vue social. Je crois que c'est aujourd'hui l'effacement qui est programmé.

Alors, ce n'est pas la Chambre régionale des comptes qui va nous en parler. C'est réducteur en quelque sorte comme rapport, parce que j'aurais beaucoup de choses à dire qui dépassent largement la centaine de pages de ce

rapport. Mais Louis l'a souligné aussi, on est un pays pauvre, on est un pays vieux, on est un pays vieux et pauvre, on est un pays de vieux pauvres aussi, et on est aussi un pays de fonctionnaires. Rappelez-vous, on est passé d'un peuple agropastoral, on dira comme ça, au rêve de l'an 2000, d'être fonctionnaire, u pane sicuru. Passemu di a lingua di u pane à a lingua di u pane sicuru.

On a quand même un PIB qui est 13 points en dessous de la moyenne française. Alors moi je ne veux pas toujours qu'on se compare à la France, on aspire même à s'émanciper, mais on a quand même un retard tous azimuts et surtout, on a une situation qui aujourd'hui... Alors en bon nationaliste, je prends ma part d'héritage bien sûr, parce qu'on a participé à la conquête du pouvoir, on a passé quelques temps sur des fauteuils en face et on sait très bien que rien n'est facile, mais bon, depuis 2021, je me sens un peu plus libre de dire les choses et je crois que je peux le dire sans me faire engueuler ou me faire réprimander par l'un ou par l'autre. Il y a des choses qui ne marchaient pas.

On a vu, pas plus tard que ce matin, la commission ad hoc à remettre en route pour la langue corse. Pour moi, c'est significatif non pas d'un dysfonctionnement, mais avete trascurate unipochi di cartulari, quessa po allora, quellu ch'ùn la vede micca ghjè cecu, sordu o allora ùn ci capisce nunda.

À un moment donné, il y a un mea culpa à faire, ou alors... Moi, ça m'arrive d'en faire, y compris dans le privé. Il y a quand même à un moment donné une part de responsabilité à prendre et à assumer. Assumez là !

Je ne vais pas donner tous les chiffres, j'en ai plein.

En frais de personnel, on est au double des frais de personnel en moyenne par habitant, en montant par habitant, ou alors je me trompe, par rapport aux autres régions françaises, même si je dis encore une fois que nous ne sommes pas une région. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit, je l'ai lu bêtement et scolairement parlant.

Pour le reste, je passerai rapidement sur les 9 recommandations, puisque tout le monde les a évoquées.

Il y a quand même au milieu de tout ça un certain nombre de points qui me semblent quand même à souligner. Il y a quand même 3 axes qui sont pour nous principaux et qui se dégagent, Paul-Félix en a parlé, d'autres en ont parlé aussi. Il y en a qui disent gouverner, c'est prévoir, on souligne ici et même si je pondère la chose, un défaut d'anticipation et de vision d'ensemble. Je n'ai pas besoin d'aller plus loin, c'est la première recommandation, c'est faire de la politique.

Quand on est élu municipal ou de la CAB, oh Louis, moi je suis élu dans une interco qui marche bien, même si elle est réduite en termes de compétences, il y a quand même une anticipation qui est obligée d'être sur la table dès qu'on réfléchit à un projet.

La deuxième recommandation, et elle se rejoint, c'est une mauvaise qualité de la programmation financière, notamment sur les projets.

Et la troisième, c'est la partie qui regarde le déficit de cadrage organisationnel et financier des agences et offices.

On en a parlé un peu hier, à un moment donné il y a deux mondes qui vivent l'un à côté de l'autre, les agences et offices sont des principautés par rapport, je dirais, au lot général de ce qui se passe au niveau de la Collectivité. Il va falloir à un moment donné, et d'ailleurs j'en reparlerai tout à l'heure, il va falloir peut-être à un moment donné y réfléchir aussi à ça. C'était notamment au programme déjà en 2015. Depuis, on a peut-être laissé de côté les choses.

Rapidement, sur les points qui me semblent, parce qu'il y a tellement de points, j'ai 3 feuillets, mais bon je crois que tout le monde a balayé et aujourd'hui, à l'heure qu'il est, je n'ai même plus envie de continuer parce qu'il y a tellement de choses à mettre en place...

Par exemple, la Chambre des régions des comptes estime que les AP ouvertes doivent faire l'objet d'un échéancier avec un programme de financement pluriannuel clair afin d'y adosser systématiquement les crédits de paiement afférents. Je lis. Elle estime aussi, même si je ne veux pas être ici le porte-parole des magistrats, j'ai souvent vu beaucoup de mes amis être victimes de ces magistrats, pas dans les mêmes tribunaux et pas dans les mêmes chambres, mais ils disent quand même des choses qu'il faut prendre en compte... ou pas.

Elle estime qu'il convient de présenter une programmation pluriannuelle d'investissements. Alors on attend bien sûr celle qui a été évoquée sur les transports, on attend aussi celle sur les établissements publics locaux d'enseignement, les EPLE pour l'instant attendent aussi cette programmation. C'est quand même 50 000 élèves qui attendent, c'est 50 000 enfants ou adolescents qui attendent ça.

Par rapport à ça, il y a quand même d'autres points à mettre en évidence, pourquoi ? Parce que d'abord, ce sont des points qui ont été largement évoqués par les groupes d'opposition, y compris nous depuis 2021, et que pour l'instant, en termes d'anticipation, on est encore dans l'expectative.

Sur l'anticipation toujours, au-delà des prévisions financières qui sont relatives aux programmes des politiques publiques, il y a quand même un point qui regarde la carence dans les provisions relatives au risque contentieux de non-recouvrement des créances et bien entendu, par rapport à ça, on n'a pas aujourd'hui de visibilité.

Je vais très vite et je vais aller au bout de mes feuilles, si je retrouve la page 4.

Donc, il y aurait par rapport à ce nombre de recouvrement de créances et donc de non-couverture, par exemple, des CET des agents... Sur ce point-là aussi, si elle est prise en compte, elle figerait une partie du budget, par exemple. Ça représente quand même 22 M€, un sò micca buchjule di pomi, comme dirait quelqu'un.

Sur la question des agences et offices, moi j'ai été témoin à une époque d'un rapport de la CRC à propos d'un office et elle rappelle ici tout simplement ces années passées, à prendre en compte en partie certainement, mais en tous les cas prendre en compte notamment sur le fait, et ça je pense que c'est important, du fameux statut d'EPIC des uns et de faux EPIC des autres. Il y a des EPA qui aujourd'hui ne sont pas EPA et là-dessus, je crois qu'il va falloir, qu'en dehors de l'Office d'équipement hydraulique et l'Office foncier, qu'on réfléchisse un peu à ces établissements publics administratifs, notamment l'ADEC et l'ATC. Eux parlent de fusion. Moi je pense qu'il y a peut-être d'autres fusions à réaliser, et peut-être même essayer d'éviter qu'il y ait des doublettes avec les services de la Collectivité qui sont un peu à cheval souvent sur les frontières et sur les prérogatives des uns et des autres.

Je pense que les autres indicateurs qui mettent en lumière la dégradation financière de la structure sont là.

Je dirais quand même, et là je pondérerai, quand on parle d'augmentation des charges de personnel, les fameux 16 %, il y a bien entendu toute la partie qui regarde le RIFSEEP et le fameux glissement vieillesse technicité qui est propre à toutes les collectivités et qui est quand même dépendant du bon vouloir unilatéral, on dira comme ça, de l'État. Là-dessus, on laissera aller.

Simplement pour terminer, ce rapport est là pour rappeler simplement que, à un moment donné, et encore une fois, je regardais une page qui m'intéressait où j'ai vu qu'il y avait un certain nombre de glissements, ce rapport est là pour rappeler qu'il y a un certain nombre de points sur lesquels on est en droit largement de s'inquiéter. Je ne parlerai pas d'effet ciseaux.

La trajectoire financière aujourd'hui est pour nous très inquiétante et il serait temps, je pense, de marquer l'inflexion avant de restructurer les services incendie, parce que ci hè u focu in casa, il n'est plus dehors.

On est dans une situation qui nous projette dans une expectative qui n'est pas réjouissante, d'autant que, et certains l'ont évoqué tout à l'heure, quand on parle de l'autonomie, à l'heure où on parle, rien n'est moins sûr, et attendre de l'État une manne financière généreuse, on n'est pas à Waterloo, on n'est pas à Ponte Novu, je regarde aussi ici, mais attention, après Waterloo et après Ponte Novu, il peut y avoir d'autres défaites.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

D'autres interventions ? Oui, Hyacinthe.

M. Hyacinthe VANNI

Ghjustu duie parolle à l'accorta.

Je ne voulais pas parler sans que Jean-Michel soit là, mais c'est juste pour poser quand même le débat sur le choix de société qu'on veut. Et c'est vrai qu'on en discute quelques fois avec Jean-Michel et Jean Michel veut une société libérale, il veut un modèle que nous, nous avons toujours combattu. Mais bien entendu, c'est son droit, c'est son choix, et c'est là qu'on voit aussi les différences. Et c'est là aussi que les Corses doivent voir nos différences. Et bien entendu, chacun est libre de défendre le choix de société qu'il veut.

Nous, le choix de société, par exemple, dans le maritime : on veut des bateaux qui naviguent avec le pavillon français premier registre, où ça donne des droits aux salariés d'être protégés, d'avoir des rémunérations et pas d'être exploités dans des cales ou je ne sais quoi, ou payer avec des salaires indécents.

Nous, notre choix de société est celui-là. On veut un service public fort. Ça a un coût. On est allé le défendre à l'Europe, sur nos ports, sur nos aéroports. C'est la société qu'on veut. On veut un rural qui soit considéré comme l'urbain. Christelle Combette ne parle que d'Aiacciu et fait un petit clin d'œil à l'extension du train jusqu'à Folelli. Oui, moi j'y crois à l'ouverture du chemin de fer sur la Plaine orientale. Par contre, je suis contre l'étude, même si on a voulu la faire, pour sortir la gare du centre d'Ajaccio.

Il y a des contradictions, ce sont des choix de société. Et les Corses, ils ont choisi une fois. Ils choisiront une autre fois sur votre choix de société et le nôtre. Nous, c'est le service public.

Et moi, ça ne va surprendre personne, je suis fier que nos fonctionnaires soient bien payés, qu'ils soient mieux payés que sur le continent, qu'ils puissent affronter, quand ils vont dans les supermarchés, de payer beaucoup plus cher, de payer l'essence deux fois le prix du continent, etc., etc.

Je suis fier, Monsieur le Président, et on l'assume. Et on l'assume.

C'est ça le choix de société qu'on veut. On veut que les gens puissent vivre de leur travail et pas être des disgraziati aux services sociaux è cumpagnia, incù tuttu ciò chì ci sbarca di u cuntinente.

On dit qu'on a à peu près 5 000 personnes par an, l'impact sur les services de secours, on ne l'a jamais quantifié. Aujourd'hui, le seul service public qu'il reste dans les territoires où on a un système d'organisation de la santé à bout de souffle, c'est nous. Ça a un prix, ça a un coût, c'est la réglementation, on l'assume. On est là, on construit, on modernise, on renforce et la Chambre régionale des comptes bien sûr, elle vient et fait un constat.

Si elle vient demain aux centres d'incendie et de secours, qu'est-ce qu'elle va dire ? Vous avez trop de pompiers, vous construisez des casernes dans le rural, il ne faut pas, sur le continent on ne fait pas comme ça. Vous êtes en garde postée, ça coûte des sous. Il ne faut pas le faire, sur le continent on ne fait pas comme ça. Mais nous, c'est ce qu'on a choisi de faire.

Le pays qu'on veut construire, il ne va pas ressembler à celui qui est déjà en faillite sur le continent.

Le pays qu'on veut construire, c'est le pays où le rural est considéré comme l'urbain, où les personnes peuvent se déplacer, où elles peuvent avoir des secours, où elles peuvent avoir des médecins et où elles peuvent avoir des services publics, et où les communes sont aidées comme elles ne l'ont jamais été nulle part. Jamais, Monsieur le Président ! Jamais on n'a eu les moyens de travailler comme...C'est reconnu par tout le monde. Allez vous promener dans les communes ! Allez dans les centres d'incendie et de secours, interrogez les pompiers et vous allez entendre ce qu'ils vont vous dire !

Jamais on n'a eu les moyens de fonctionner comme aujourd'hui. Jamais !

Donc, bien entendu, la Chambre régionale des comptes vient nous faire un constat, il est ce qu'il est. Par contre, Monsieur le Président, notre politique, on doit la mener, il faut la mener et il faut se donner les moyens de rester ce qu'on est.

On critique Scola Corsa, c'est un choix politique, on l'assume.

On critique notre politique sur ce qu'on est, sur ce qu'on ne veut pas, sur le fait demain de pouvoir préempter dans les villages, d'acheter des maisons, que les maires puissent faire des logements, puissent préempter sur des terrains non pas au prix du marché, ça se fait à U Mucale et le maire a été retoqué par la Chambre régionale des comptes. C'est ça qu'on veut ? C'est cette société là qu'on veut ? Le prix du marché ? C'est-à-dire qu'un maire n'aurait pas le droit de vendre un terrain qui n'est pas au prix du marché ? C'est ça aujourd'hui qui nous est imposé. C'est ça aujourd'hui qui nous est imposé. C'est-à-dire que quand un maire veut faire un lotissement, il ne peut pas vendre moins du prix du marché. Il y a eu la dérogation pour Mucale, je m'en félicite et je remercie les services de l'État. Mais c'est ça qui nous attend.

Le prix du marché à Bisinchi. Il y a une maison, et j'en parle librement, il y a le ministre qui est votre ami, qui est notre ami, qui est à Bisinchi aujourd'hui, et en rentrant il a dû voir une pancarte « à vendre », une maison 429 000 €. Quale hè ch'hà da cumprà là ? Un Bisincacciu ? O un Pinzutu o un strangeru ? C'est là la question qu'il faut se poser.

Donc, il faut aller beaucoup plus loin : donner les moyens aux jeunes de s'installer, garder ce qu'on a. Après bien entendu, pour en arriver là, on sait qu'il faut passer, et je n'ai pas souvent l'habitude de le dire, vers un statut autonomie qui nous donne les moyens de porter notre politique. Eccu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Hyacinthe. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Josépha.

Mme Josépha GIACOMETTI-PIREDDA

Merci, Madame la Présidente.

Je ne vais pas rentrer moi dans le commentaire technique, l'analyse technique du rapport de la CRC, des réponses qu'y apporte le Président du Conseil exécutif, mais au croisement de ces deux analyses, plutôt commenter la réalité d'un pays et d'une collectivité tel que l'on peut aujourd'hui le constater tout simplement.

D'abord d'un pays : tous effectivement, et ce n'est pas le rôle de la CRC de recontextualiser politiquement, mais l'analyse politique, elle doit être ici posée, un pays qui a été affaibli par une économie de dépendance, une économie de rente, qui est enserré dans un système dont on sait, dont on connaît les limites, que nous avons tous, je m'y suis moi-même livrée hier, dont nous donnons tous la

description à chaque fois, qui devient une litanie, de nos limites infrastructurelles, de transport, de santé, d'économie, de l'écart entre les possibilités réelles de cette collectivité, ses moyens d'action et les besoins, au regard de l'analyse des réalités de ce pays, des besoins réels de la Corse et des Corses. Et avec des conséquences qu'il nous faut assumer.

Il y a beaucoup... D'ailleurs, je note aujourd'hui que cette, très décomplexée, parce que c'est devenu une réalité qui vient taper sur la tête de tout le monde, que les 4 000 à 5 000 arrivants par an qui déstructurent et qui sont en train de nous écraser sont aujourd'hui assumées de manière décomplexée sur tous les bancs. Ça n'a pas été de toute époque le cas lorsque le mouvement national le dénonçait et en dénonçait les conséquences prévisibles.

C'est bien, si cummencia à risente l'affare.

Tout cela, Monsieur le Président, nous le savons, bien évidemment. Nous le savons, puisqu'une part de ce rapport est à cheval, je dirais, entre le moment où j'étais pour ma part assise sur d'autres bancs et le moment où je suis aujourd'hui dans la majorité.

Nous assumons notre part, j'assume la mienne. Mais effectivement, ça a été dit avant moi, il faut assumer la vôtre. Il ne faut pas seulement être dans le déni permanent.

Et déjà, quand nous étions dans la majorité, nous disions que nous ne pouvions être dans la gestion courante, je vous renvoie à des débats qui ont eu lieu, que nous ne pouvions être dans la gestion courante et que nous nous devons d'intégrer les contraintes évidentes, mais les intégrer ce n'était pas les accepter.

Et c'est là où ça blesse, c'est la question de la démonstration, et ça s'inscrit dans le fil de mon intervention d'hier. C'est dans la question de la démonstration que cela me pose problème. Dans l'action et dans la prospective. Parce que votre réponse, aujourd'hui, aux analyses de la CRC, votre réponse, elle est en 2025, vous la donnez avec les outils d'aujourd'hui et vous êtes encore dans le fait de dire, parce que vous intégrez certaines recommandations comme étant réelles, « nous allons mettre en place ». « Nous allons nous atteler à ». « Nous allons faire » des choses que nous savions depuis le début.

Quelques exemples dans l'aujourd'hui.

Nous avons passé hier un organigramme. Enfin doté d'un organigramme et enfin dotés d'une gestion des personnels ! Moi je ne vais pas hurler avec les loups en faisant comme si c'était une masse indéfinie, parler des frais de fonctionnement.

En revanche, on sait très bien qu'il faut pouvoir gérer les recrutements, les départs en analysant les compétences, les besoins et les moyens de cette collectivité. Ça, ce n'est pas d'aujourd'hui, vous nous l'avez annoncé hier.

La relation aux partenaires, vous en avez parlé hier, qu'il va y avoir des baisses à réaliser, des baisses de subventions, des choix à faire ; dans un secteur que je connais bien, elles sont déjà annoncées, mais ça pourrait se décliner sur d'autres secteurs.

Ce n'est pas la question de faire des choix budgétaires, c'est la question de les expliquer à la lumière d'une grille politique et de choix assumés.

De même, lorsque vous répondez à la Chambre en parlant des investissements, je l'ai toujours dit, quand j'étais en face et aujourd'hui que je suis ici, oui, s'il y a des investissements pour ce pays, il faut les assumer et il faut y aller, et il faut avoir le courage de le dire. Sauf que les investissements, on ne voit pas les traceurs, on ne les voit pas et nous le disions alors aussi que nous étions dans l'opposition. Je vous renvoie à certains amendements des groupes dans la majorité qui vous appelaient à forcer sur certains budgets pour les démontrer, à aller plus fort dans les investissements sur certains projets. Cela vous aurait permis d'afficher des grilles claires, des traceurs clairs à 10 ans aujourd'hui dans les investissements et à affiner votre réponse.

Toujours dans la nécessité de démonstration, vous nous dites aujourd'hui, alors que cela fait des années que nous le savons, qu'il nous faut engager d'autres trajectoires, la mobilisation des outils financiers, les fonds européens.

On sait qu'il faut monter en ingénierie, nous et les territoires, et les partenaires que nous accompagnons. Ch'aspette pour mieux les mobiliser ? C'est encore une annonce. Une banque de développement, la mobilisation de l'épargne corse, quand est-ce que nous mettons les outils financiers en place pour la mobiliser ?

La question de faire la démonstration que nous avons une fiscalité qui est rigide et ne correspond pas aux besoins, mais nous le savons évidemment et on ne peut que vous suivre.

Mais non, là où je ne vous suis pas, c'est que vous confondez constat et démonstration. Vous vous considérez toujours comme subissant la situation. Quand on est à la tête d'une collectivité et d'une institution et que l'on veut porter un projet, bien sûr qu'on doit intégrer les contraintes, mais non, on ne doit plus les subir.

Et ça, ça sert pour la démonstration, et je vais finir, et pour la négociation. Parce que sur la problématique aussi des finances avec les 5 000 arrivants, je le disais en introduction, qui arrivent, il va falloir faire la démonstration de ce que cela pèse de manière concrète, y compris sur le secteur social, y compris sur la santé dans des négociations futures, et il va falloir exiger l'état des flux financiers entre la Corse et la France, parce que je reviens à la dépendance pour conclure.

La question de la dépendance, de s'affranchir de la dépendance, c'est une démonstration à faire. Une démonstration dans un rapport de force dynamique aujourd'hui qui réside dans notre capacité à faire en activant tous les leviers, s'affranchir, démontrer pour pouvoir négocier dans d'autres conditions.

Moi, c'est ça que je vous reproche encore et toujours aujourd'hui, c'est que vous n'avez fait aucune démonstration.

Quand j'entends qu'on va négocier un nouveau pacte financier et budgétaire, on va le faire comme le PTIC ? On va se laisser imposer les règles ?

Sur la question de la DCT, qu'est-ce qu'on a engagé pour engager d'autres perspectives, la sortie de la dépendance permanente de la DCT, notamment en matière de gestion des transports, pour faire la démonstration et pour le dire aux Corses, pour ne pas laisser la place à certains arguments fallacieux qui nous diraient incapables ?

Moi, je ne vais pas dire que ce pays il est pauvre.

Oui, ce pays il est riche.

Oui, ce pays, il a la capacité de s'en sortir.

Oui, cette institution, si nous avons su faire la démonstration, elle peut être un outil d'émancipation. Tout réside encore dans la démonstration.

Vous savez que je ne fais pas de mise en cause personnelle. Pour l'instant, vous, dans le projet, n'avez pas eu la capacité de faire cette démonstration, ni dans les négociations avec l'État, ni dans la mise en œuvre réelle d'un projet aujourd'hui, et c'est ça aujourd'hui qui est reproché. Et ça, nous en avons besoin pour les Corses.

Per i Corsi, per di la chè no avemu issa capacità, nò ùn semu micca incapace, è nò in st'instituzione quì ùn ci hè micca un incapacità ma ci hè statu un incapacità di mustrà la. Quessa hè di sicuru è què ùn ci vole più à tricà per fà issa demustrazione. Perchè sinnò, andemu à a catastrofa, ghjè vera.

Ma femu issa demustrazione. Mustrate vi capace di ciò chè vo ùn sete micca stati capace di fà sin' à d'avà.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Romain Colonna, il vous reste 3 minutes.

M. Romain COLONNA

Malgré le doublement des temps de parole ? Pas de souci, Mme la Présidente, je ferai moins de 3 minutes. Merci.

Je vais commencer, dans les trois minutes qui me sont imparties, par une petite anecdote, Madame la Présidente.

Pour beaucoup d'entre nous, on a été élu en 2018 et quelques-uns du groupe à l'époque, en 2018, avons suivi une formation sur les finances publiques. On était montés à Corte. Moi j'étais très, très jeune élu à l'époque, ça faisait quelques jours. Il y avait un catalogue de formations et on s'est dit à plusieurs, « tiens, on va monter suivre un peu, pour mieux comprendre ce que sont les finances publiques, parce que moi je dois avouer en 2018 ce n'était pas ma spécialité, et on arrive, semu quassù in Corti, moi j'étais un peu naïf, je dis au formateur, « mais là, il y a les collectivités, si on fait ça, on va s'endetter ». Le formateur, qui était excellent nous dit, « mais attendez, attendez, surtout ne comparez pas une structure budgétaire financière d'un foyer, d'un ménage, d'une famille à une structure budgétaire d'une collectivité ».

Donc moi, là je suis vraiment étonné quand j'entends de ce côté des bancs, de dire : mais si un ménage gérait son foyer comme vous gérez la Collectivité, il serait en faillite. Mais on ne peut pas laisser dire ça, une collectivité n'a pas à gérer ses finances publiques comme un foyer, une famille gère ses finances publiques.

On ne peut pas laisser dire ça. Pourquoi ? Parce que l'endettement d'une collectivité, et là il y a beaucoup de présidents d'intercommunalités, des maires, des présidents de collectivités, une collectivité, c'est normal qu'elle s'endette, c'est normal qu'elle soit endettée.

Ce que nous disait le formateur le jour, ce n'était pas la normalité de l'endettement, c'était la structure de l'endettement sur laquelle il fallait s'interroger et la structure, Louis et d'autres ont fait la démonstration, si on regarde la structure de l'endettement de la Collectivité de Corse, parce qu'on a agité un chiffon ultra-rouge de dire, et encore aujourd'hui dans l'hémicycle : banqueroute pour la

Collectivité, c'est fini, on rend les armes, on ne peut plus payer, on ne peut plus rien faire, la Corse est en faillite, les Corses sont en faillite.

Mais si on regarde la structure de l'endettement, Louis avec d'autres l'ont dit, on s'endette parce qu'on investit. De dire ça, ça change fondamentalement l'approche. On ne s'endette pas pour se faire plaisir ou pour acheter des cacahuètes sur les bancs de cette Assemblée, on s'endette à un moment donné de manière normale pour une collectivité publique, pour financer tous les projets qui sont vitaux pour les Corses et pour la Corse. Et ça, ça change fondamentalement, fondamentalement l'approche de l'exercice budgétaire.

Je vous disais qu'en 2018, je le suis sans doute encore toujours, mais que j'étais naïf par rapport aux finances publiques et le formateur nous donnait un certain nombre de solutions. La critique, elle est tout à fait normale, on l'accepte, mais au-delà de la critique, je reprends un certain nombre de phrases qui ont été prononcées : « il faut être responsable, être responsable, c'est anticiper sur l'avenir ». Bon OK ! « Il faut avoir l'ambition à la mesure des moyens ». OK : « Il faut diversifier les recettes ». OK ! « Il faut changer de système ». OK ! « Vous prenez l'héritage en 2019 ». OK !

Mais une fois qu'on a dit tout ça, moi j'adhère à toutes ces phrases, il n'y a pas de souci, on est tous d'accord pour dire qu'à un moment donné, il faut avoir l'ambition à la mesure de ses moyens. Mais une fois qu'on a dit ça, concrètement, quelles sont les solutions proposées ? Parce que nous, visiblement, on n'est pas mauvais gestionnaires, on est très mauvais gestionnaires. S'il y a des solutions à mettre en œuvre, un catalogue de solutions, on le prend et on le met en œuvre.

Par contre, il y a quelque chose qu'on a dit, c'est que la structure budgétaire en Corse, et d'autres l'ont dit, c'est beaucoup de contraintes structurelles, elles ont été rappelées, et c'est peu de ressources, au-delà des ressources humaines ou d'autres ressources qu'on pourrait qualifier. Je vais le dire autrement, il y a plus de contraintes aujourd'hui, budgétairement parlant, qu'il n'y a de ressources.

Qu'est-ce que nous disons depuis un certain nombre d'années ? Nous disons simplement qu'il faut changer le système, comme le dit l'opposition, vous l'avez dit, nous aussi on dit qu'il faut changer le système. Et on dit : changer le système, pour nous, c'est une autonomie politique accompagnée d'une autonomie fiscale. C'est une autonomie politique accompagnée d'une autonomie fiscale ! Et là on nous dit, en gros : nous on vote contre l'autonomie.

Nous, on dit qu'il faut changer le système, on propose une solution, c'est construire un pacte fiscal et budgétaire nouveau à travers notamment un

statut fiscal et un statut d'autonomie et vous, vous ne nous accompagnez pas sur ce sujet-là.

Donc, le sujet du bac, c'était celui relatif à la vérité, on essaie de faire un exercice de vérité et chacun a sa part de vérité.

Voilà ce que nous tenions à dire aussi au niveau du groupe. Merci.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

D'autres interventions ? Non.

Juste deux mots parce que Jean-Martin a agité évidemment les chiffons rouges et encore une fois, c'est de bonne guerre dans un hémicycle et que lorsqu'on est dans l'opposition, quels que soient les rangs de l'opposition, d'utiliser un rapport qui, je le rappelle, est un rapport qui n'est pas un rapport politique, qui est un rapport, pour le dire simplement à cette heure-ci, un rapport d'ordre technique, l'utiliser pour effectivement taper sur ceux qui sont à la gouvernance depuis plusieurs années, ça, il n'y a pas de souci et c'est de bonne guerre.

Mais de systématiquement dire que l'autonomie peut conduire à un crash, je la fais simple, à un crash ou une faillite économique, ça, moi je ne souscris pas, vous le savez, je vous l'ai dit à plusieurs reprises, j'en ai même fait la démonstration. Lorsqu'il est dit que si on était un club de foot, on serait rétrogradé et si nous étions une grande entreprise, nous serions en faillite, je dis non parce qu'il faut comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire une collectivité avec d'autres collectivités. Et je pense que le président, mais Louis Pozzo di Borgo aussi, ont repris les ratios en termes de comparaison, même si comparaison n'est pas raison, on n'est pas dans une situation catastrophique, loin s'en faut.

Et ensuite, si on regarde la France aujourd'hui, la France aujourd'hui, on va parler uniquement de la dette, la France aujourd'hui c'est 3345 milliards de dette, 114 % du PIB. Vous savez ce que ça veut dire 114 % du PIB ? Ça veut dire le double de la richesse nationale, c'est-à-dire que la dette, c'est le double de la richesse nationale, vous vous imaginez ? D'accord ?

Donc, la France est-elle pour autant en faillite ? Certains diront oui, d'autres non. Oui, sur certains bancs de l'extrême droite, on dit que la France est en faillite, d'autres non. Aujourd'hui la France n'a pas été déclassée par les instances internationales, elle a dépassé 2 fois les ratios européens, les critères de convergence budgétaire. D'accord ? La Corse, 10 milliards de PIB, en gros comme ça, un milliard de dette, ça fait quoi ? Un milliard sur 10 ? Un sur 10, ça fait 10 %. Voilà.

Est-ce qu'on est en faillite ? Moi, je ne peux pas laisser dire aux Corses qu'on est en faillite. On n'est pas en faillite, ni la Collectivité, ni la Corse, pas du tout.

Moi, j'estime qu'on commence à être en faillite sociale quand on voit ce qui s'est passé tout cet hiver et encore récemment, et qu'on a des jeunes qui se font tuer alors qu'ils n'y sont pour rien, des gens qui ne peuvent pas aller travailler parce qu'ils vivent sous la pression. Là, on est en faillite morale, mais on n'est pas en faillite économique. Et là où je suis d'accord avec Josépha, c'est qu'on a des richesses, ce pays est riche. Et là où je suis d'accord avec Paul qui est parti, c'était très certainement l'intervention la meilleure, c'est qu'à un moment donné, on se projette intelligemment et on essaie de construire quelque chose avec une intelligence collective, et c'est ce qu'on essaie de faire d'ailleurs en matière de prospective.

Donc à mon sens, non ! Premièrement : on n'est pas en faillite. Deuxièmement : on a des choses à faire et il faut que tout le monde mette la main à la patte au-delà de l'exécutif qui fait le travail qu'il a à faire, pour lequel le peuple l'a mandaté. Merci.

M. le Président Gilles SIMEONI

Emu da andà a fà cullazione... À mumentu, simu ancu à cena !

Je voudrais saluer Anghjulu-Dumenicu Faggianelli qui est dans les tribunes avec sa maman et sa famille, sa grand-mère qui n'est peut-être pas là mais en tout cas sa maman est là et sa famille aussi.

Alors deux mots, Anghjulu-Dumenicu fait partie, vous le savez pour celles et ceux qui étaient là, des collégiens et scolaires que nous avons reçus pour l'Assemblea di a Giuventù, et il s'est notamment fait remarquer parce que c'est lui qui, on a eu un jeu de questions-réponses, et ça a un lien avec notre discussion, on a eu un jeu de questions-réponses et on a demandé aux élus de l'Assemblea di a Giuventù, ce qu'était le taux de production de la Corse. Chacun est allé d'un pourcentage et Anghjulu-Dumenicu c'est lui qui était le plus près, il a dit « à mon avis on produit 10 % de ce qu'on consomme ». Donc il était très proche de la réalité. Alors on lui a demandé mais comment tu as trouvé ? Il a répondu : à part le casgiu merzu et le figatellu, je ne vois pas ce qu'on consomme. Je pense que c'est Dumè Livrelli qui lui a soufflé une réponse !

Donc voilà, je voulais le saluer et puis aussi réintroduire dans ce débat qui est passionné, forcément, qui est important, la dimension de l'avenir et l'avenir, c'est eux. Et je ne doute pas qu'on a, tous, la même volonté d'essayer à la fois d'améliorer le présent et de construire l'avenir.

Donc très rapidement, tout a été dit. Je pense que globalement il y a quand même beaucoup de choses qui nous rapprochent, au moins sur le constat, indépendamment de ce qu'il aurait fallu faire ou ne pas faire.

Juste un mot peut-être pour Jean-Martin qui n'est plus là, mais il y a eu une approximation dans sa présentation que je ne peux pas laisser passer. Lorsqu'il parle des dépenses de personnels qui augmentent, il a fait grosso modo la démonstration suivante, il a dit : c'est 600 € en plus par rapport à la moyenne nationale, donc 600 € que multiplie 12 mois, ça fait 7 200, multipliés par 4400 personnes, ça fait 35 millions d'euros sur une année, c'est vous qui avez pris cette décision ! Non ! Ce n'est pas la Collectivité de Corse au moment de la fusion qui a pris la décision d'augmenter de 600 € les salaires par rapport à la moyenne. On a pris une décision, nous, c'est d'harmoniser un régime indemnitaire et ce régime indemnitaire, il a été harmonisé à la hausse, mais pas au maximum. Et si on doit chiffrer le coût de ce régime indemnitaire, c'est moins de 1 million d'euros par an. Donc voilà quand même redire les choses de ce côté-là.

Après, on n'est pas en faillite ! Non, on n'est absolument pas en faillite. Certains peuvent considérer que la France en tant qu'état est sinon en faillite, en tout cas dans une situation économique, budgétaire, financière extrêmement dégradée. La grande différence, on le redit encore une fois pour les Corses qui nous écoutent, c'est que l'État peut voter des budgets avec un déséquilibre, 3300 milliards de dette aujourd'hui, nous nous devons voter tous les ans, comme toutes les collectivités, un budget à l'équilibre.

Lorsque nous empruntons 100 millions, nous réalisons 300 millions et plus d'investissement. Ce que nous avons emprunté ne sert pas à financer le fonctionnement. Donc, nous ne sommes pas en faillite et, je le redis, les ratios sont bons, en tout cas, ils sont meilleurs que ceux de la plupart des régions et départements de France.

Ceci étant, nous sommes sur une trajectoire qui doit être corrigée et là-dessus nous sommes d'accord. Et moi je rejoins les analyses qui ont été faites et singulièrement les analyses du côté des nationalistes, majorité et opposition, mais également je vais me tourner notamment vers Charlotte et Pierre qui sont dans l'opposition non-nationaliste, mais qui, me semble-t-il, ont posé également une problématique dans laquelle je me reconnais, y compris avec la droite. Moi je crois qu'on est effectivement au bout d'un système, on est au bout d'un cycle. C'est à la fois la France qui l'est et la Corse, pour des raisons d'ordre général, aggravées par des raisons spécifiques.

Et en deux mots, avant que nous allions déjeuner, fà cullazziò, je voudrais vous dire pourquoi. C'est un hasard, mais pendant que vous parliez, et d'ailleurs que Christelle reprise par Paul-Félix filait la métaphore napoléonienne,

il y a un article qui est sorti, « le Monde » qui commente le rapport de la Cour des comptes sur la situation financière des collectivités locales, et je dis la métaphore napoléonienne, parce que l'article fait référence, ils ont peut être écouté avec Tchad GPT Christelle, « les départements, cet échelon né avec Napoléon, constituent ainsi le maillon faible des collectivités locales sur le plan financier ». Donc globalement, une Cour des comptes qui dit : les collectivités locales sont aujourd'hui en difficulté.

Qui est le plus impacté par la difficulté globale de la situation budgétaire de l'État ? Quel échelon ? Les départements. C'est la Cour des comptes qui le dit. Pourquoi les départements ? Les départements sont confrontés, je cite la Cour des comptes, à la dynamique de leurs dépenses sociales sur lesquelles ils ne disposent que de peu de levier d'action. Leur épargne brute a été divisée par plus de 2 en 2 ans. Beaucoup peinent à financer leurs investissements. Un département sur 3, François Sauvadet, est aujourd'hui en situation extrêmement difficile au plan financier.

Quels sont les départements les plus touchés ? Ceux où la recette s'est dégradée, DMTO, c'est notre cas, et ceux comptant une population fragile et/ou en hausse. Nous, nous avons à la fois une population fragile et en hausse énorme, on cumule les difficultés.

Que dit la Cour des comptes ? Elle dit : il faut changer la structure des recettes des départements, il faut réformer le système. Et elle dit également, c'est important : heureusement, ce qui équilibre, c'est que la situation générale des communes est bien meilleure, tandis que les régions sont dans une situation intermédiaire.

Sauf que chez nous, la situation des communes, c'est pour ça que je me tourne notamment vers Charlotte qui parle souvent de la situation communale, mais il y a beaucoup d'élus, chez nous : régions et départements fusionnés au sein de la région, donc une difficulté majeure, une région avec des compétences supplémentaires par rapport au droit commun, mais une structure de recettes par rapport aux régions qui est moins dynamique, les mêmes contraintes que les départements et la grande différence des communes et des intercommunalités qui, pour la plupart d'entre elles, sont dans une situation de faiblesse structurelle d'un point de vue de leurs ressources.

On ne peut pas comparer la Corse avec le territoire français d'un point de vue de la structure communale, lorsque sur les 360 communes, vous le savez, nous en avons plus de 300 qui sont des poussières de communes à l'échelle des grilles générales d'analyse.

Ce qui veut dire, quand Louis Pozzo di Borgo rappelait l'aide importante de la Collectivité, ce n'est pas qu'on soit aujourd'hui créancier moral vis-à-vis des communes, vous le savez, on a des règlements d'aides qui organisent la lisibilité, la prévisibilité et l'équité.

Ça veut dire simplement que nous sommes aujourd'hui au bout du système. Pourquoi ? Parce que si demain, la, la Collectivité de Corse se rétracte sur ses compétences de premier rang, on retrouve une marge de manœuvre que personne n'a. J'ai là, le dispositif de soutien aux territoires, le soutien aux territoires, il est 2 à 3 fois plus important que les régions et départements cumulés à l'échelle continentale. Vous vous rappelez, Paul-Félix, un peu sur le ton je pense de la provocation, lorsqu'on avait la discussion avec le préfet Lelarge, disait : on a qu'à retirer tous les dispositifs qui ne sont pas obligatoires, un peu comme pourrait le faire la chambre régionale des comptes lorsqu'elle prend la manœuvre au plan budgétaire. Si on fait ça, la Collectivité de Corse, elle retrouve de la marge, mais les communes et les intercommunalités, et singulièrement les 300 communes qui ont un besoin impératif, elles se noient, et si les communes se noient, c'est l'intérieur qui se noie et si l'intérieur se noie, il n'y a plus la Corse que nous voulons, c'est ce dont parlait Hyacinthe tout à l'heure.

Donc, on est dans une équation qui, aujourd'hui, a tous les aspects d'une équation impossible. Oui, et je me tourne vers Jean-Michel, on est au bout d'un système, certainement. Comment on va faire changer le système ? C'est là qu'on est peut-être en désaccord, vous, vous plaidez pour des OSP compensées, vous dites qu'on a été dispendieux, etc.

Par contre, ce qui est certain, c'est vrai que nous sommes dans une insécurité politique, économique et sociale. On ne peut pas se satisfaire, mais vous seriez à ma place, vous diriez la même chose, on ne peut pas se satisfaire d'une situation où tous les ans on ne sait pas si on va avoir les 50 millions supplémentaires qui nous aident à boucler l'équation pour la délégation de service public. Mais par contre, on ne change pas la règle du jeu en cours de match. Ça, on est tous d'accord.

Donc pour la période des contrats, il faut qu'on nous permette d'assurer nos contrats et ce d'autant mieux que leur périmètre et leur coût a été validé par l'État et par la Commission européenne à ce stade, et notamment par l'État qui savait très bien ce que ça allait coûter puisqu'on a mis les projections.

Par contre, là je me tourne vers Josépha notamment, et puis vers les autres nationalistes, nous, on a une vision de notre maîtrise des transports, de nos exigences sociales, de la qualité du service public. Il faut qu'on trouve à financer ça. Bien sûr qu'il faut qu'on trouve à financer ça ! Et donc on est au bout d'un système, parce que c'est vrai, la Cour, elle nous dit : vous auriez dû activer les

leviers fiscaux. Mais les leviers fiscaux, si on les avait activés, c'était quelques millions d'euros par an. Vous le savez très bien qu'on ne peut pas aujourd'hui augmenter la TIPP en Corse, là où on a peu de transports en commun, où beaucoup de gens sont éloignés de leur lieu de travail et où l'essence coûte 8 à 10 centimes en plus à la pompe pour les consommateurs, on ne peut pas le faire. Et même quand on l'a fait à la marge pour les bateaux, y compris des nationalistes n'ont pas voté.

Donc moi je dis aujourd'hui, il faut monter à Paris, discuter, il faut se situer dans une perspective d'émancipation, il faut montrer aussi qu'on est, je dirais, des gens vertueux d'un point de vue de la gestion. Et en cela, je pense qu'il faut effectivement améliorer un certain nombre d'indicateurs, de suivi et de mutualisation.

Mais il faut avoir conscience que ces éléments-là ne vont pas nous permettre de modifier radicalement la donne. Ils vont nous renforcer et nous crédibiliser dans la négociation que nous devons avoir, et en arrière-plan effectivement, c'est en cela que ce n'est pas seulement une crise systémique de l'État français qui se répercute sur la collectivité que nous sommes parce que nous sommes une collectivité, c'est aussi une crise systémique de ce qu'est la Corse aujourd'hui.

Et là, effectivement, nous devons nous réinterroger à l'échelle de 10 ans, de 20 ans, de 30 ans. Et ces impacts de saisonnalité, c'est un coût qui n'a jamais été intégré, l'évolution démographique, c'est un coût qui n'a jamais été intégré, pour ne parler que du budgétaire, etc., etc.

Et donc nous, il faut qu'on aille, à mon avis, vers cette négociation avec une vision claire, et de notre projet de société, et de nos priorités, et de notre logique d'équilibre. En cela, nous sommes tous d'accord.

Moi je suis désireux et plus que désireux que nous réussissions la révision constitutionnelle et le statut d'autonomie. Mais je ne vais pas précipiter la Corse dans l'aventure, ni dans l'aventure budgétaire, ni dans l'aventure politique, ni dans l'aventure sociétale. Quand je vous parle de sociétale, je vous parle d'une démocratie. Moi je veux que la Corse soit autonome, elle ait les moyens renforcés d'être une société démocratique. Quand je parle de l'aventure politique, ça veut dire qu'il y a en permanence le contrôle démocratique par le suffrage universel, et quand je parle de refus de l'aventure budgétaire, ça veut dire que, oui, nous devons avoir un état des lieux précis que nous n'avons pas eu jusqu'à aujourd'hui, mais que nous devons avoir et que vous avez intérêt à avoir, toutes et tous, parce que la démocratie c'est aussi l'alternance.

Le problème aujourd'hui, il est de savoir est-ce que nous avons les moyens de financer les investissements dont la Corse a besoin ? Nous n'avons pas ces moyens. Il y a un ratio qui est éclairant, il a été cité là aussi par Louis, on fait 2 fois et demie plus en investissement, que ne le font les régions et départements français cumulés. 850 € pour 370 €. Pourquoi ? Parce qu'il y a un retard infrastructurel et parce qu'il y a des contraintes liées à l'insularité. Nous devrions faire encore plus, vous nous le dites en permanence, vous nous l'avez dit, et vous nous le dites en permanence et on est tirés par le bras en disant : regardez, on a besoin, etc.

Même chose pour le fonctionnement. Il y a des régions en France qui ont retrouvé des marges avec des 30 et 40 % de diminution, y compris notamment sur les associations et sur la culture. Est-ce que nous, on veut le faire aujourd'hui ? Qu'on me dise : il faut prioriser, qu'on me dise : il faut suivre l'exécution, qu'on me dise : il faut être attentif à une cohérence d'ensemble, oui ! Mais est-ce qu'on considère oui ou non que les associations, notamment dans le domaine de la culture et les acteurs de la culture, ont un rôle irremplaçable dans notre société ? Moi je pense que oui, et je pense que l'opposition, y compris l'opposition de droite..., pour prendre une caricature, je ne pense pas que vous auriez suivi ou appliqué la politique qu'a mise en œuvre et qu'elle est fière d'avoir mise en œuvre, notre collègue Christelle Morançais dans sa région. Elle a sabré toutes les dépenses de fonctionnement, toutes les aides à la production cinématographique, aux acteurs culturels, aux festivals, etc. Vous savez bien que ce n'est pas tenable en Corse.

Qu'on dise un discours de vérité et qu'on dise à tout le monde, oui, il faut se serrer la ceinture, il y a des choses qu'on faisait avant et qu'on ne peut plus faire. Il faut le dire et c'est ma responsabilité et mon rôle d'en assumer en première ligne le contrecoup, parce que vous le savez, on est dans une société de proximité, fate per l'altri, ma micca per mè. Tous ceux qui disent souvent : il faudrait diminuer les dépenses, ce sont les mêmes qui nous téléphonent, quand ils disent « il ne peut pas faire ça ». Donc on la connaît la complexité de notre société, on est au bout d'un système.

Par contre, je vous le dis, on est aussi comme des gens qui sont en train de mourir de soif avec une gourde trop petite qui se vide, et de faim aussi pour Louis Pozzo di Borgo, et avec une réserve d'eau juste à côté : les transactions immobilières, la TVA, etc., etc., on a de quoi faire et sans bouleverser les équilibres économiques et sociaux.

Donc voilà. A mon avis, le chemin qui nous attend, c'est celui-là et on en parlera et on continue d'en parler, on est ouverts, y compris dans la perspective

de nous renforcer collectivement pour la négociation importante qui va arriver à partir du mois de septembre.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Donc, il n'y a pas de vote puisque c'est une prise d'acte.

L'Assemblée de Corse a PRIS ACTE de la présentation de ce rapport.

Donc nous nous sommes entendus, nous allons faire un break pour déjeuner. Nous reprendrons avec le CFU tout à l'heure, probablement dans une heure, s'il vous plaît, 15 h 30, merci.

La séance est suspendue à 14 h 30 et reprise à 17 heures.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Nous reprenons le cours de notre ordre du jour.

Nous avons donc sur la partie budgétaire une série de rapports et en premier lieu l'approbation du compte financier.

**BUGETTU - FINANZE - FISCALITÀ /
BUDGET - FINANCES - FISCALITÉ**

Raportu n° 163 : Approvu di u contu finanziariu unicu di a Cullettività di Corsica per l'eserciziu 2024

Rapport n° 163 : Approbation du Compte Financier Unique de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2024

M. Gilles GIOVANNANGELI

Merci, Madame la Présidente.

Je vais demander quand même un peu d'attention, même si c'est, on a bien conscience, un peu tardif et qu'on est dans un exercice qui forcément sera un peu répétitif, compte tenu du débat qu'on a eu ce matin déjà sur le rapport la Cour des comptes. Je vais essayer pour ma part de rajouter quelques éléments budgétaires et financiers qui pourront peut-être compléter et enrichir le débat que nous aurons.

D'abord vous dire simplement que ce CFU bien sûr, c'est le document qui clôture l'exercice budgétaire, mais que nous l'avons construit non pas comme un document figé, statique, non pas comme une simple photographie du bilan de l'activité au 31/12/2024, mais dans une démarche, dans une stratégie plus dynamique, une stratégie d'être pluriannuelle. J'entendais ce matin Paul Quastana parler d'adaptation, effectivement, même si je participe à son analyse qui a été reprise sur la vision prospective à plus long terme qui est nécessaire, mais ce qui est tout autant nécessaire en matière budgétaire, c'est effectivement la capacité de pouvoir pivoter, d'être assez agile et la capacité d'adaptation.

Ce que je vous propose à travers cette présentation, c'est aussi cette vision pluriannuelle que j'avais d'ailleurs déjà présentée lors du BP 2025 en expliquant que ce BP 2025 avait été construit non pas à partir de la matrice du BP 2024, mais avec des éléments déjà nombreux d'exécution de l'activité de l'exercice 2024.

Donc une vision pluriannuelle, et bien entendu ce rapport de fait, il intègre aussi par anticipation, et c'est aussi les mots qui étaient prononcés tout à l'heure par Saveriu Luciani, oui, il intègre par anticipation déjà le rapport qui a été présenté de la Cour régionale des comptes puisque nous n'avons pas attendu ce rapport, nous, pour adapter la situation que je vais vous présenter lors de la

présentation du BP 2025, nous l'avons fait, notamment en réorientant un certain nombre d'indicateurs.

Alors la Cour des comptes, elle nous livre un exercice, ça a été longuement exposé ce matin, de type d'analyses comptable, budgétaire, financière. Mais et ça a été dit par le président, et c'est rare de la part de la Cour des comptes, elle y ajoute une vision, une perspective qui est plus globale parce que quand on lit le rapport, on s'aperçoit qu'elle pointe bien, elle reconnaît bien que la Corse doit faire face à des défis spécifiques, une croissance démographique forte, portée exclusivement par l'apport migratoire, le vieillissement marqué de la population, un taux de pauvreté élevé, 2 grandes disparités de niveau de vie, une économie soumise à une forte saisonnalité et très dépendante du tourisme et du BTP, un PIB par habitant qui, malgré sa progression, reste faible.

Donc vous voyez, à ces contraintes structurelles de la Corse, elle y ajoute d'ailleurs depuis 2022, une grave crise budgétaire en France et une conjoncture internationale tendue qui impacte toutes les collectivités.

Et je pense que c'est important, ça a été dit ce matin, mais c'est important de comprendre que dans ce CFU 2024, on a aussi la traduction de l'ensemble de ces contraintes.

Donc le CFU 2024, il a été, je vous le disais, exécuté avec ces contraintes-là. Mais il a été aussi exécuté avec 2 grandes exigences, comme le seront les prochains exercices budgétaires.

La première exigence c'est, on ne peut pas, nous politiques, construire des budgets uniquement sur la vision financière. On est forcément obligés d'y intégrer une vision politique, notre projet politique, qui comporte des axes fondamentaux.

Ce matin, le président les rappelait : la cohésion sociale et territoriale dans une île, je l'ai entendu, qui est potentiellement riche, mais qui pour l'instant a une population relativement pauvre et vieillissante, ça a été dit ce matin ; les amortisseurs sociaux, les politiques sociales, c'est un choix politique fort que nous faisons, elles sont de haut niveau et nous avons l'ambition de les maintenir, même s'il faut bien entendu ajuster les choses.

Deuxième point fondamental, c'est la politique d'investissement. Ça a été beaucoup dit ce matin. Nous avons fait le choix d'investir beaucoup, plus de 350 millions, même si on le réduit un petit peu en 2024 et nous devons le réduire à nouveau en 2025. C'est une politique ambitieuse, les chiffres ont été donnés, nous investissons en moyenne 2 fois plus que les régions et les départements de France.

C'est un choix politique fort qui impacte naturellement notre niveau d'endettement, on ne peut pas dans une collectivité, investir beaucoup sans emprunter. Ça n'existe pas. Donc nous, nous avons choisi cette stratégie, nous l'assumons, même si nous avons conscience qu'il faut aussi adapter les choses.

Troisième axe fondamental que nous assumons aussi, qui est un choix fondamentalement politique, c'est celui du service public fort et de qualité. Alors certains diront trop coûteux, peut-être, et on a entrepris un travail là-aussi de réorganisation, de recentrage, d'optimisation, d'amélioration de la productivité. Mais le choix qui reste le nôtre d'avoir un service public fort, nous, nous l'assumons.

Donc ça, c'est pour les grandes orientations et les grands choix politiques.

Mais en face, il y a une autre exigence, tout aussi fondamentale, c'est celle de maintenir une trajectoire budgétaire soutenable. Le Président le disait tout à l'heure, nous ne sommes pas des aventuristes, nous avons conscience, y compris des défis financiers qui sont les nôtres aujourd'hui, budgétaires et financiers. C'est pour ça que nous l'avons fait en 2024, nous l'accentuons en 2025 et nous continuerons à le faire pour les exercices 26 et 27 dans cette période de contrainte, notre capacité à adapter notre trajectoire financière avec 3 axes de travail.

Le premier axe, c'est celui de continuer et d'améliorer notre maîtrise des charges de fonctionnement, c'est un travail que l'on fait, de longue haleine, revue de dépenses, COP, on en a parlé ce matin. C'est un travail sur lequel nous nous appuyons et que nous voulons mener à bien avec par exemple, une ambition, c'est celle de ne pas augmenter nos charges de fonctionnement au-delà de l'inflation. C'est un objectif que nous allons essayer de tenir en 2025. Je vous présenterai le mois prochain le BS de l'année 2025, et nous sommes dans cette orientation de travail. Nous sommes dans cette orientation de travail.

Le deuxième axe, c'est celui du cofinancement de nos investissements. C'est un sujet important, c'est un sujet que nous pratiquons mais sur lequel on a conscience qu'on doit s'améliorer. Donc le but, c'est aujourd'hui de faire en sorte que nos investissements, ils soient mieux cofinancés. Je reviendrai sur ce sujet tout à l'heure lors de la présentation un peu plus détaillée du budget.

Et enfin le troisième axe de travail qui découle du deuxième, c'est celui de limiter bien sûr notre appel à l'emprunt dans ce qui est raisonnable. Mais je vous le disais, politique ambitieuse d'investissement corollaire, niveau d'emprunt conséquent, même si on travaille et vous verrez et vous l'avez vu, dès 2025, en 2025 dans notre BP, nous sommes, je crois de mémoire, à 112 millions

d'emprunts, vous verrez que c'était 128 en 2024, avec aussi un travail pour l'amélioration sur les prochaines années.

Voilà, ça c'est un peu la philosophie générale.

Maintenant, si on rentre un peu plus dans le détail des chiffres qui sont quand même importants, même si je vais vous en faire une synthèse pour ne pas être trop long. D'abord, qu'est-ce qu'ils nous disent les chiffres ? Les chiffres ils nous disent d'abord qu'on a un taux de réalisation qui est très bon, pratiquement 100 %, 99,6 %. Cela veut dire que notre capacité de prévision, elle est bonne au regard de la réalité des besoins identifiés et c'est un point positif pour ce qui nous concerne.

Le montant total des dépenses, 1.496 milliard, avec une répartition, mais on l'a vu ce matin, 71 %, 1.60 milliard en fonctionnement, 436,7 millions, 29 %, en investissement. Et enfin un résultat cumulé de 6,5 millions. On a un résultat qui est positif, nous avons 15 millions en 2023, on est à peu près dans le même niveau d'épure. C'est plutôt un bon indicateur, encore une fois, avec, si vous regardez derrière, un indicateur qui est celui de l'épargne brute qui est à 151 millions qui nous permettront de financer nos investissements avec un taux d'épargne à 12.5 qui est largement acceptable.

Enfin, une dette totale cumulée de 1.18 milliard. Donc là je suis obligé, même si on en a beaucoup parlé, de revenir sur ce point-là à mon tour parce que je crois qu'il ne faut pas se tromper et que si on résume la capacité financière d'une collectivité au montant global de sa dette, on ne fait pas une bonne analyse d'un budget. C'est simplifier les choses à l'extrême et en plus ça n'a pas beaucoup de sens quand on utilise qu'un seul ratio pour en faire l'analyse.

J'ai entendu dire qu'on avait le taux d'endettement le plus élevé de France. C'est certainement vrai, mais ça n'a pas beaucoup de sens si on isole ce ratio d'un ensemble de ratios, les autres ratios tout aussi importants et peut-être certainement plus importants. D'abord, avant de rentrer dans les ratios, la structure de la dette, ça été dit ce matin, je ne vais pas revenir sur l'héritage, mais sur 1.118 milliard, il y a plus de 350 millions qui ne sont pas de notre fait, ça a été dit ce matin. Le reste, je le rappelle, c'est de l'endettement pour financer de l'investissement. Ça, c'est pour la structure de la dette.

Après sur les ratios, Alex, en a parlé ce matin, le ratio qui est tout à fait significatif parce qu'on doit se comparer à d'autres collectivités qui nous ressemblent, en l'occurrence les régions et les départements. Qu'est-ce qu'on voit dans ce ratio ? On a un taux d'endettement qui n'est de même pas 100 %, quand on rapporte notre endettement au volume total de nos recettes, même pas 100 %.

Alex le rappelait, mais il faut le dire, les autres régions et départements, c'est 115 %.

Donc on ne peut pas dire aujourd'hui, juger l'endettement d'une collectivité en invoquant uniquement le volume global de son endettement.

Troisième ratio, c'est la capacité de désendettement. Le Président l'a expliqué, 7 années, un peu plus de 7 années, alors que le seuil de vigilance, nous le considérons, nous à 8 ans. Si vous lisez le rapport de la Cour des comptes, la Cour des comptes, elle, parle de 9 années, quand vous lisez le rapport. Donc vous voyez, que, y compris sur ce ratio, on n'est pas dans une situation d'alerte, on est même plutôt bien.

Et je terminerai sur une chose parce que ça va peut-être vous parler, parce qu'il y a certainement ici, même si comparaison ne vaut pas raison, ce matin on a comparé les collectivités et vous avez raison, Madame la Présidente, je pense que ce n'est pas une bonne comparaison, mais je veux bien même aller sur ce chemin-là. Si on se projette dans le monde de l'entreprise, quand vous allez voir votre banquier pour vous financer une entreprise, est-ce qu'il va regarder votre niveau d'endettement global ? Vous y êtes tous allés, ce n'est pas ce qu'il va faire, il va regarder d'abord votre capacité à rembourser. Mais c'est la capacité à rembourser qui va primer sur votre acceptation.

Donc vous voyez bien, ces indicateurs-là, ils sont de bons indicateurs qui déterminent bien que notre Collectivité n'est pas dans une situation d'asphyxie, certainement pas, mais dans une position de fonctionnement relativement normale.

Si on rentre un peu plus dans le détail et qu'on regarde la section de fonctionnement, je vous ai dit, les dépenses de fonctionnement 1.60 milliard, effectivement, c'est plus 4 % qu'en 2024. Mais on en a beaucoup parlé, la rigidité de ces dépenses, elle est liée à souvent des facteurs qui sont exogènes et qui impactent mécaniquement l'augmentation de ces dépenses.

Dans ces dépenses, je vous prends l'exemple des charges à caractère général, 94 millions. Alors, on a tous, par nature et on fait un travail principalement sur ces charges-là, pour essayer d'avoir des gains et des marges. C'est la question de la revue des dépenses, très ciblée sur ces 94 millions. Mais si on veut regarder dans le détail, on s'aperçoit que même là on a une forme de rigidité. J'ai repris l'exemple, je crois en commission, des transports scolaires et du choix politique aussi, 28 millions d'euros annuels des transports scolaires pour transporter un peu plus de 10 000 enfants. On fait le calcul, en moyenne, même si ce n'est pas forcément comme ça qu'il faut le faire, ça fait 2 800 € par élève.

C'est un choix politique, il peut paraître coûteux, mais c'est un choix politique. Le choix politique que nous avons fait, c'est de pouvoir permettre à chaque enfant, où qu'il se situe en Corse, y compris dans les territoires les plus lointains par rapport aux établissements scolaires, de pouvoir bénéficier d'un transport scolaire.

C'est coûteux, mais nous l'assumons, comme Hyacinthe l'expliquait tout à l'heure, comme nous assumons une politique forte envers le rural quand il s'agit de sécurité avec les services incendie. Et moi j'irai plus loin, comme nous assumons aussi, je connais ce débat-là, en matière d'eau, la nécessité lorsqu'il faut investir dans les territoires les plus éloignés, les plus ruraux, la question des coûts et des surcoûts, parce que c'est ça les choix politiques que l'on doit faire : soit on veut permettre à nos populations de continuer à vivre dans nos villages, et on y met y compris les investissements nécessaires, soit on est dans une logique d'abandon et de renoncement et dans ces cas-là, on améliorera forcément nos indicateurs financiers, mais on abandonnera notre projet politique.

Les charges de personnel, j'en ai parlé rapidement, tout à l'heure, 245 millions, une augmentation de 4 %, d'un peu plus de 4 %. Ça a été très bien expliqué par le président du Conseil exécutif tout à l'heure. Il y a 75 % de ces augmentations qui sont dus à des choix qui ne sont pas les nôtres. Je reprends là aussi les propos de Hyacinthe, l'État décide et les collectivités payent. Ça, c'est la réalité dans la progression des coûts sociaux, c'est une réalité très forte qui pèse sur les budgets de nos collectivités.

Donc quand on regarde dans le détail, on s'aperçoit que, et les choix imposés réglementaires, et la mécanique liée au GVT ça pèse 75 % des augmentations de la masse salariale en général.

Donc après, il y a toujours, je l'ai dit, la nécessité d'être meilleur, de rationaliser, d'optimiser. Mais là aussi, je rejoins les propos qui ont été tenus dans l'Assemblée, l'enjeu à mon avis de cette rationalisation, ce n'est pas de diminuer le nombre de fonctionnaires, ce n'est pas ça l'enjeu, d'ailleurs on ne l'a pas augmenté sur la période 2018/2024, mais ce n'est pas l'enjeu de le diminuer. L'enjeu c'est de rendre plus productifs notre Collectivité et l'ensemble de son fonctionnement pour gagner des gains de productivité, donc éviter des coûts, c'est ça l'enjeu qui nous paraît le plus important.

Troisième poste, celui du social en général. Et je vous le disais tout à l'heure aussi, c'est un choix politique, mais c'est aussi un choix réglementaire. 3 postes : l'APA, l'allocation pour les personnes âgées : 126,5 millions, progression 5,5 points de progression, 6,5 millions de progression entre 2023 et 2025.

Alors c'est le résultat de notre démographie et du vieillissement de la population, c'est incontestable. C'est aussi un choix politique qui est le nôtre, qui est celui de travailler, de forcer, d'aller vers le maintien à domicile de nos personnes âgées. Ça, c'est un choix que l'on fait et que l'on assume.

Comme nous assumons le choix qui a été fait de revaloriser les rémunérations, les conditions sociales de travail du personnel d'aide à domicile. Vous connaissez comme moi la difficulté qu'on a sur ce secteur de qualification des personnes, de rémunération, de durabilité dans ces services-là. Alors on peut se plaindre d'un côté et se plaindre de l'autre, mais nous, nous avons fait le choix que sur ces métiers-là qui sont pour nous des métiers essentiels dans la Corse de demain, il faut aussi à la fois militer pour le maintien à domicile, di i nostri vechji, et aussi pour que les personnes qui travaillent dans cette filière d'activité difficile et avec un niveau de pénibilité conséquent, qu'elles soient rémunérées pour leur juste travail.

Les aides PCH, pour les personnes handicapées, plus de 45 millions, progression : depuis 2019, 40 % de progression, 5 % par an. On peut s'en offusquer, on peut le regretter, mais moi je dis une chose, ça dit quelque chose sur l'état social de la société Corse, ça dit quelque chose. Et qu'est-ce qu'on peut faire ? Est-ce qu'on fait le choix de se dire il faut réduire ces postes-là ? Bien sûr qu'il faut regarder, bien sûr qu'il faut faire attention, mais en même temps, au nom de la solidarité et au nom de la vision politique que nous portons, nous nous sommes engagés sur ces politiques-là.

Enfin le RSA. Je crois que Paul-Félix faisait une allusion tout à l'heure à ce dispositif, quand il comparait la Corse à des territoires français. Le RSA, c'est un peu plus de 45 millions, et c'est stable, c'est vrai que c'est une dépense qui est stable. Alors on le doit forcément par le non-recours, la mauvaise connaissance. Mais moi je peux vous dire une chose aussi, on le doit parce que la Collectivité de Corse investit, avec des coûts en face, sur l'accompagnement des bénéficiaires, sur le fait que ces gens-là, plus tôt on les sort du dispositif, plus de chance on a de les trouver insérées durablement dans le monde du travail.

Donc il y a un travail de fond, d'investissement social qui est mené pour faire en sorte, et ça paye parce qu'on voit bien que ça évolue peu.

Enfin, un autre poste de dépenses important, je crois que c'est Louis qui en a parlé ce matin, les participations et les dotations versées par la Collectivité, c'est plus de 300 millions avec dedans, bien sûr, la dotation de continuité territoriale et les dotations allouées, 187 millions la dotation en 2024. Rappelez-vous, il n'y a pas eu d'enveloppe complémentaire en 2024. Ça veut dire qu'en 2024, nous avons exécuté notre budget sans dotation et que l'Office des transports

a dû assumer sur ses réserves, ce qui est bien sûr une difficulté qu'aujourd'hui porte cet office, à partir de 2025.

Mais nous avons aussi dans ces 300 millions et plus, la dotation versée aux agences et offices, 64.573 exactement, c'était 63.920. Donc là je veux dire aussi, parce que je l'ai entendu beaucoup ce matin, qu'on n'est pas dans des augmentations importantes, je crois qu'on est sur un point d'augmentation. Ça montre aussi qu'en 2024 déjà, nous avons une mesure de gestion d'adaptation par rapport au niveau de régulation des dépenses qui démontre bien que les agences et offices finalement, moi je l'entends quand on me dit qu'elles sont extrêmement coûteuses, qu'elles manquent de pilotage, je ne suis pas persuadé de tout ça honnêtement. Pour connaître et pour avoir eu la chance de présider un office et aujourd'hui une agence, je ne suis pas persuadé de la véracité de tout ce qui a été dit ce matin, y compris de l'analyse politique là-dessus qui a été portée par Jean-Martin Mondoloni, qui consistait à dire que les autres régions françaises n'ont pas d'agences et offices, et ça pouvait expliquer une meilleure gestion, une meilleure situation financière. Moi je n'y crois pas, moi je crois fortement dans l'utilité des agences et offices. Ce sont des outils qui ont fondamentalement peut-être plus de facilité, d'agilité que la Collectivité de Corse. Il faut certainement là aussi avoir une vision de pilotage organisée, coordonnée et certainement de rationalisation. Mais elles ont, à mon sens, leur utilité, y compris dans une vision qu'on pourrait avoir demain liée à l'économie mixte.

Donc 64 millions dont je vous parlais, plus l'EPIC caminu di farru, mais on en a parlé ce matin, 27 millions.

Les subventions, autre poste de dépenses, 70.5 millions, poste qui diminue, 72 millions en 2023, 2 millions globalement de moins. Là aussi, la réponse, elle est que vous voyez que déjà en 2024, nous sommes sur des efforts entre guillemets, de gestion, de rationalisation, tout en affirmant qu'on ne peut pas ne pas être à côté des acteurs dans les territoires, notamment des acteurs associatifs, culturels, sportifs, etc.

Donc nous avons une action forte, mais nous savons aussi, dans une situation de contrainte, démontrer qu'on peut faire des efforts.

Enfin, le dernier poste de charges de fonctionnement, ce sont les charges financières, 29 millions en 2023 et qui vont croître, Paul-Félix le rappelait aussi, parce que mécaniquement, effectivement, comme on a une partie de nos emprunts qui sont indexés sur le livret A, avec la montée des taux, il y a eu des coûts financiers supplémentaires. Simplement je dis que c'est monté, et on a la, enfin entre guillemets, je ne suis pas sûr que ce soit une « chance » pour tous, mais le livret A aujourd'hui baisse, et donc mécaniquement on va se retrouver dans une enveloppe qui va diminuer.

Les recettes de fonctionnement, 1.206 milliard, en contrepoint des dépenses, on parle beaucoup de dépenses, on parle de la nécessité de mieux maîtriser nos dépenses. Il est tout aussi important d'être en capacité de mobiliser de manière optimum nos recettes. Et qu'est-ce qu'on constate sur les recettes de fonctionnement ? Une stabilité. Et si on regarde dans le détail, premier poste de recettes de fonctionnement, ce sont les recettes fiscales. Je ne vais pas rentrer dans le détail des indirectes et des directes, mais c'est important de regarder ce poste-là parce que c'est le poste qui a entre 2018 et 2024, mais même entre 2020 et 2024, qui a permis la dynamique de nos recettes : + 15 % entre 2020 et 2024.

Par contre, et là aussi ça a été dit, quand on regarde à partir de 2024, on voit la courbe qui se casse et on voit aujourd'hui la stagnation. C'est dû à quoi ? Il y a 2 niveaux d'explication, pour être honnête. Le premier niveau, le président en a parlé ce matin, c'est les DMTO, jusqu'à 2023 on a eu un niveau de DMTO important, qui nous ont permis de financer notamment nos politiques sociales, comme les départements. Depuis 2023, on a une chute de ces recettes, même si elle a tendance à se stabiliser, mais ça, c'est un point. Le point le plus important, c'est la dynamique de TVA. La dynamique de TVA a porté nos recettes.

Sauf qu'aujourd'hui, le gouvernement français parce qu'il a ses propres contraintes financières, il écrête la TVA des collectivités. Il a une logique d'écrêtement qui fait que la dynamique de TVA qui reste en France, ne profite plus qu'à l'État et ne profite plus aux collectivités. Et c'est ça qui nous met aujourd'hui en difficulté sur ces recettes. Mais ce sont ces recettes-là qui ont porté la dynamique de recettes, il faut le retenir parce que c'est le travail qu'on doit mener.

Le deuxième niveau de recettes, les autres recettes, et ça aussi c'est le raisonnement politique que l'on porte, ce sont les dotations et participations. Et je regarde la droite parce que souvent je l'ai entendu à droite cet argument-là de dire attention, la fiscalité c'est volatile, c'est aléatoire, etc., les dotations et les participations, ce sont des choses qui sont plus acquises et on peut penser qu'il faut continuer à travailler dans ce sens-là.

L'analyse de ces propos, elle donne quoi ? Elle donne qu'on s'aperçoit qu'entre 2020 et 2024, 319.644 millions en 2020, 319.345 millions en 2024. Moi je crois que sérieusement, dans la situation budgétaire de la France, si les collectivités pensent qu'elles peuvent construire leur modèle économique, y compris leur modèle budgétaire de développement, sur les dotations et les participations de l'État, à mon avis, ce sont des lendemains difficiles qui augurent pour elles.

Donc il faut là aussi s'adapter. Nous, nous avons fait le choix, nous le disons, de s'adapter, notamment à travers le pacte budgétaire fiscal et le pouvoir

législatif demandé dans le cadre de la démarche autonomie, d'assumer notre responsabilité d'avoir plus de pouvoir fiscal.

Troisième niveau de recettes : les recettes sectorielles de fonctionnement. Alors celles-ci, elles sont liées à ce que je disais tout à l'heure, 190 millions, mais essentiellement pour grande partie ce sont les participations de l'État à la prise en charge des mesures sociales dont je vous ai parlé tout à l'heure, l'APA, la PCH et le RSA. 88,5 millions, 220 millions de dépenses cumulées sur ces 3 postes-là, 88,5 millions de compensation. 132 millions sont assumés par la Collectivité en fonds propre. Je crois qu'il faut le retenir.

Les DMTO, c'est un montant qui croît chaque année, les DMTO, quand elles pesaient 110 millions chez nous, elles couvraient les dépenses sociales. Les DMTO aujourd'hui, elles pèsent 85 millions dans le budget de la Collectivité de Corse. Et les dépenses sociales, elles, elles continuent.

Donc, il faut bien comprendre aussi ce genre d'équations pour comprendre la difficulté. Mais là, l'État, on voit bien que les dépenses augmentent et les recettes d'État, elles, stagnent.

Concernant maintenant la section d'investissement : on dépense 436 millions, avec 343 millions pratiquement de dépenses sectorielles, c'est-à-dire de dépenses d'investissement, le reste étant le remboursement des emprunts et dettes assimilés, dont 54 millions du remboursement de capital d'emprunt, je vous le disais tout à l'heure, 54 millions plus 29, on est à 83 millions en globalité de remboursement de la dette, avec clairement un horizon, et puis on ne se le cache pas, qui va tendanciellement, compte tenu du coût de l'argent, aller vers les 100 millions dans les prochaines années. C'est pour ça qu'il y a une nécessité de limiter l'emprunt et que nous en avons conscience, et c'est ce que nous avons proposé dès 2025. Nous, nous allons le continuer en 2026 et 2027, pour plafonner notre emprunt autour de 100 millions.

Deux niveaux de dépenses d'investissement sur les 343 millions dont je vous ai parlé de dépenses sectorielles. Le premier niveau, et c'est important là aussi parce que c'est notre choix politique assumé, difficile budgétairement, unique, c'est celui de l'aide aux territoires, de l'aide aux tiers, de l'aide aux territoires. 178 millions en 2024, ont été octroyés à l'ensemble des acteurs du territoire : l'aide aux communes, intercommunalités, toutes les aides aux différents organismes publics et parapublics sur les territoires, à tous les acteurs, 178 millions. C'est un choix politique que nous assumons.

Les autres dépenses, ce sont bien sûr les dépenses sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité, tous les programmes de travaux, à peu près

159 millions, dont 112,5 millions sur la politique des transports, les routes, le chemin de fer, les ports et aéroports.

Donc là aussi, une volonté claire, fléchée en termes de choix politiques, je crois que c'est Josepha qui ne voyait pas nos choix en investissement, ils sont clairs. Si on regarde, il y a 115 millions chaque année qui sont investis dans ce domaine de la politique des transports. Ùn hè micca nunda.

Après, il y a toute une série de dépenses.

Les recettes d'investissement, 276 millions. Alors bien sûr, là il y a des recettes non ventilées, des reports comptables, et puis il y a les recettes sectorielles, 79,5 millions, je vous en ai parlé tout à l'heure. C'est certainement là où nous avons la volonté de nous améliorer, mais je vais l'expliquer en partie. Il nous faut faire un effort d'amélioration pour mieux mobiliser les cofinancements et pour aller chercher certainement des recettes nouvelles en mobilisant, y compris bien sûr les fonds européens, le PTIC, je vais en parler, et certainement aussi le travail que l'on va mener sur la banque d'investissement.

Mais pourquoi 79,5 millions uniquement ? Il y a quand même la question du PTIC qui pèse. Le PTIC, on peut toujours le regretter et c'est vrai que budgétairement, ça a un impact aujourd'hui. La façon dont l'État a proposé la mécanique de déroulement de ce plan-là, on l'a dénoncé dès le départ, elle a été dénoncée par l'exécutif, par le président, par l'ensemble de la majorité et peut-être par l'ensemble des élus, certainement, parce qu'elle consistait d'abord à considérer que le PTIC, l'enveloppe des 500 millions, elle se divisait en 2, un bloc communal, intercommunal et un bloc réservé à la Collectivité de Corse. Dans l'absolu, on peut même l'entendre que ce choix-là ait été fait, qu'il soit acceptable.

Sauf que dans la méthode de fonctionnement, ce qui a été fait, c'était que de manière bilatérale, l'État a discuté avec les communes, sans y associer de quelque manière que ce soit la Collectivité de Corse, ce qui a emmené à des choix, souvent des choix, avec des niveaux de financement annoncés, à des niveaux de participation importante, puis qui ont été rapidement réduits. On est passés à des taux d'annonce de financement de 70 % de projets communaux, intercommunaux, rapidement à des taux qui ont atterris à 50 %, par exemple, et les communes et les intercommunalités, qu'est-ce qu'elles ont fait ? Elles se sont retournées vers la Collectivité de Corse mécaniquement et nous avons dû rentrer dans des logiques de financement que nous n'avions pas choisi, que nous n'avions pas forcément anticipées dans nos trajectoires budgétaires, mais que nous avons dû pour la plupart honorer parce que nous devons être là aussi auprès des communes et des intercommunalités et des territoires de manière large. Premier niveau, PTIC.

Deuxième niveau du PTIC. Quand l'État choisit tout seul, parce que quelquefois l'État choisit tout seul, l'État choisi de financer Monte sur le PTIC, très bien, c'est un choix qu'il assume, je ne vais pas là. Mais simplement quand il le fait et que ces 50 millions de cofinancement, 40 ou 50 millions, je ne l'ai plus en tête, oui 40, les 40 millions de cofinancement pris sur l'enveloppe du PTIC pour Monte, il décide de manière unilatérale de les prendre sur le quota de l'enveloppe de la Collectivité de Corse, de la région, en considérant que c'est un projet régional, là on est moins d'accord, là nous sommes moins d'accord. Ce n'est pas notre choix, ce n'est pas notre choix.

Enfin, troisième élément de fonctionnement du PTIC, même si c'est en train aujourd'hui, on va le convenir avec le préfet Filippini, de changer en termes de méthode, d'être plus conciliant et collaboratif, c'est que depuis le début, nous demandons une approche stratégique par thématique et par filière et l'État nous a toujours envoyé une logique de projet, de silo et de projet, ce que nous n'avons pas pu accepter. Tous ces éléments font qu'on a eu du retard sur le PTIC. Aujourd'hui, les choses se normalisent. Du côté de l'État, les choses se normalisent, la volonté de collaboration est affichée, donc nous allons pouvoir commencer à optimiser la ressource PTIC, ce qui est quelque part aussi pour nous dans notre projection financière, une bonne nouvelle puisque ça va nous permettre à partir de 2026, de monter en charge sur la consommation du PTIC et donc, de nous apporter des recettes nouvelles, de pouvoir investir plus et ça nous permettra aussi d'emprunter moins. Donc, on est bien dans la logique vertueuse dont je vous parlais tout à l'heure.

Voilà pour ce qui est des recettes.

Pour terminer, un point sur le bilan de la gestion pluriannuelle des stocks parce que ça a été aussi abordé dans les interventions. Moi, je suis désolé, je pense que là pour le coup, on peut assurer et assumer qu'on est vraiment bons. On a fait des progrès, on a eu des difficultés. Aujourd'hui on est vertueux. Quand on regarde le stock d'autorisations d'engagement, on est à 285 millions, – 20 % par rapport à l'année dernière avec un ratio de couverture qui est de 0,48. Il suffit de comparer, vous verrez que pour le coup, on est vraiment un bon élève.

Quand on fait la même chose pour les autorisations de programme, on voit le même effort. Paul-Félix, ce n'est plus 1,3 milliard, c'est 1,004 milliard aujourd'hui, l'état de nos stocks d'AP, c'est encore – 19 % par rapport à 2023, avec un ratio de couverture qui est de 2,95 années. Vous avez compris que quand on programme un investissement, quand on le met en œuvre, 3 ans après il est réalisé. Donc, on est plutôt dans quelque chose aujourd'hui extrêmement vertueux.

Je voulais terminer sur ces aspect-là qui était plutôt, à mon avis, valorisant et qu'il faut aussi savoir se valoriser quand on a les éléments pour le faire.

Je terminerai en termes de conclusion pour vous dire qu'en responsabilité, moi je l'affirme tranquillement, ça a été dit notamment par Alex, notre budget, c'est un budget qui est acceptable, 2024, il est très acceptable compte tenu des contraintes, compte tenu des contraintes que nous avons, contraintes qui sont structurelles, mais aussi contraintes qui sont exogènes et que connaissent l'ensemble des collectivités, et ça a été rappelé. Quand on se compare, on se rassure, je vous le dis. Il est acceptable, les indicateurs sont largement acceptables et la Cour des comptes le dit fort justement. Elle dit que notre trajectoire, telle qu'elle est, il faut la corriger parce qu'elle deviendrait préoccupante, mais c'est ce que nous avons fait. Vous l'avez vu au BP 2025, vous le verrez au BS et vous verrez que 2026, 2027 et 2028 s'inscrivent dans cette dynamique de correction.

Nous ne sommes pas les meilleurs élèves de la classe aujourd'hui, certainement pas, mais ce n'est pas ce qu'on recherche. Nous, ce qu'on recherche, c'est de construire un budget qui respecte les fondamentaux budgétaires et qui soit en adéquation avec le projet politique qu'on porte, je vous en ai parlé tout à l'heure, et on est là. On est là. On est donc dans une gestion sérieuse avec une stratégie financière qui est solide et qui se projette de manière pluriannuelle. Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci beaucoup, Monsieur le conseiller.

Nous avons, donc un rapport de la commission des finances, mais le rapporteur n'est pas là. Donc, je vais vous en donner lecture en condensé, ce n'est pas long.

Jean-Michel Savelli rappelant que la loi de finances de 2024 avait validé tardivement certes la rallonge de 40 millions d'euros pour la DCT a interrogé les services sur le fait que ces 40 millions n'apparaissent pas dans les données du compte financier unique de l'exercice 2024.

Monsieur Mathieu Ferracci, directeur adjoint de la programmation financière, a répondu que ce complément de 40 millions avait été rattaché à l'exercice 2023, ce qui explique leur absence dans le CFU de l'exercice 2024.

Sur ces explications, Monsieur Jean-Michel Savelli a voulu avoir confirmation au regard des besoins, qu'une partie de ce complément n'avait pas

été utilisé. En réponse, Monsieur Mathieu Ferracci a indiqué que ces éléments se retrouvaient uniquement dans le budget de l'Office des transports de la Corse.

Par ailleurs, le directeur adjoint a souhaité préciser le montant des compléments perçus au titre de la DCT par exercice, à savoir : pour 2022, 33 millions d'euros ; pour 2023, 40 millions d'euros ; pour 2024, aucun complément et enfin pour 2025, 50 millions d'euros.

Concernant les recommandations formulées par la chambre régionale des comptes, Monsieur Mela a souhaité savoir si certains engagements avaient d'ores et déjà été pris par le Conseil exécutif de Corse et qui pourraient s'appliquer dans le cadre de ce document budgétaire. Monsieur Giovannangeli, tout en rappelant qu'il s'agissait aujourd'hui de l'examen du CFU 2024, a précisé qu'un travail a été entamé dès 2025 sur les dépenses de la CdC et cela, avant le rapport de la chambre régionale des comptes.

Par ailleurs, il a indiqué que lors de la session de l'Assemblée de Corse du mois de juillet, le Conseil exécutif proposera une PPI routier ainsi qu'une PPU plus globale d'ici la fin de l'année 2025. Tout cela constitue des mesures concrètes qui seront mises en œuvre avant la publication du rapport d'observation de la CRC et postérieurement à l'année 2024.

La commission des finances a émis un avis favorable sur le rapport. Non-participation des groupes « Un soffiu novu », « Avanzemu » et « Core in fronte ».

Donc voilà pour le rapport de la commission des finances.

Il y a par ailleurs un rapport du CESEC qui est très long, que je vous invite à consulter. Vous l'avez reçu. Je vais aller, moi, à la conclusion, parce que le CESEC détaille tous les postes, le social, l'économique, l'aménagement du territoire, l'environnement, etc. Donc, c'est assez long. Je ne vais pas vous donner lecture, vous l'avez. Le CESEC a pris acte du rapport relatif au CFU. Je vous invite à lire tout le rapport si vous le souhaitez, il vous a été transmis, il y a plus de 10 pages.

On remercie le CESEC de nous avoir envoyé bien évidemment l'ensemble de ses analyses et son avis.

La parole est à qui souhaite la prendre. Paul-Félix.

M. Paul-Félix BENEDETTI

Je vais faire court parce qu'on en parle depuis tellement longtemps. C'est une très mauvaise année, c'est la plus mauvaise du millésime Assemblée de Corse, CTC ou CDC, en pourcentage relatif ou absolu.

On est à la frontière de la ligne rouge, vous l'avez mise à un moment donné, capacité de remboursement, endettement. Vous avez fait un petit trait rouge sur 8 ans, vous pouvez aller jusqu'à 9. Vous êtes dans les 7. Je pense que vous vous pénalisez dans le calcul parce que vous faites la division par l'épargne nette, il faut le faire par l'épargne brute quand on calcule son taux de désendettement, si on se désendette d'un coup, la fraction qui est allouée aux intérêts n'est pas à prendre en compte. Je vous fais ce cadeau. Ça fait 30 millions d'euros quand même.

Par contre, l'équilibre, il est précaire. Cette année, vous avez une baisse des recettes générales de plus de 3 %, 3,2 exactement, ce qui représente moins 38 millions d'euros.

Augmentation des charges générales très forte équilibrée par rien du tout.

Augmentation des charges de personnels, + 4 %, c'est-à-dire qu'à un moment donné, il y avait des prévisions à 2, 3 %. On sait aujourd'hui que la matrice, c'est 4. Donc le seul moyen de résorber, c'est de jouer sur la mise en synergie des moyens humains, il n'y aura jamais d'autres solutions, c'est de transformer les CDD qui coûtent cher en contrat à durée indéterminée et de stabiliser.

Je maintiens les chiffres que j'ai dit hier au président. Vous les vérifierez, je vous l'ai dit de tête. A la fusion, il y avait 4 300 postes de fonctionnaires territoriaux titulaires et environ 200 CDD. Aujourd'hui, vous avez perdu 300 CDD, il y a 4 000 postes de titulaires et 500 CDD. Je le maintiens. Et Ça coûte cher parce qu'il y a des phénomènes de contraintes, de cotisations et de contrainte de sujétions annexes liées à la précarité qui font que ça coûte et que ça déstabilise un management général.

Aujourd'hui, l'équilibre est très précaire. Cette année, votre excédent net du net, c'est 97 millions exactement. S'il advenait l'an prochain que la conjoncture mondiale, internationale et corso-française ne s'améliore pas, ce qui est très probable sans être Madame soleil, et qu'au lieu de faire moins 38 millions d'euros de recettes, vous ne faisiez même que moins 20 et que même, vous contingentiez tous vos frais à la simple inflation, c'est-à-dire à 2 %, vous rajouterez encore 20 millions d'euros. Ça n'améliorera rien, au contraire, ça crée

un 40 millions d'euros de delta, mais qui viendront s'additionner à un delta disponible de 100 millions. Vous arrivez à 60, vous êtes dans la ligne rouge de la frontière du droit d'emprunter parce qu'aujourd'hui, votre capital à rembourser, il est de 55 millions. Donc en fait, vous auriez 55, plus les 10 millions d'euros que vous rajouterez chaque année parce que vous allez faire minimum un emprunt de 150 millions d'euros, vous avez fait 130 l'an dernier. Donc, vous voyez que je ne fais pas une analyse catastrophique, je vous fais une analyse réaliste.

Moi, je voudrais avoir un budget prévisionnel 2025 qui soit cadré, qu'il ait un BS qui rentre en phase avec une réalité, qu'on n'ait pas le désagrément de constater une année 2025 qui sera l'année de la fatalité, parce qu'à ce moment-là, les choix à 2 ans d'une échéance électorale très forte, il va y avoir l'élection territoriale, elle va être désastreuse parce qu'il n'y aura pas 100 000 solutions. Vous ne pourrez plus emprunter. Où elle sera la matrice de l'ajustement, ça sera de réduire l'aide aux collectivités et l'aide aux communes. Il n'y aura aucun autre choix possible ou alors la CDC choisit de ne plus investir en maîtrise d'ouvrage propre. Elle pourra le faire par opportunité politique. Mais moi, je voudrais qu'on ait une prévision réaliste parce que ce que je vous dis, vous le savez, je ne vous mens pas et n'importe quelle personne qui fait un peu d'économie publique peut vous le prédire. Vous faites simplement vos moins 20 millions d'euros en recettes et vous savez très bien que vous pouvez taper à moins 50. Il y a une baisse de la consommation, baisse de la TVA, vous avez une baisse des dotations de la DTMO très importante. Ce n'est plus à cause d'une lutte politique qui empêche la spéculation, c'est lié à la conjoncture, malheureusement.

Il n'y a qu'une chose qui est paradoxale, vous pouvez continuer toujours à bénéficier d'une hausse des tabacs malgré la hausse des prix, + 5 millions d'euros en 2024. Mais est-ce que ça va continuer ? Non. On atteint le seuil de résilience, y compris sur ce type d'achat.

Donc, si vous avez ces prévisions de baisse, même si vous maintenez à l'inflation, vous connaissez la réalité du bilan 2025 qui va être présenté. C'est non-soutenable, c'est la fin. Donc anticipez. Ne dites pas que vous allez maintenir les dotations de continuité territoriale, ne dites pas que vous allez maintenir tout, ce n'est pas possible, ou alors on annonce qu'il n'y a plus d'engagement propre de la CDC sous sa propre maîtrise d'ouvrage et qu'on passera le volume d'investissement. Ou alors, comment on va faire ? Vous allez espérer faire un emprunt de 250 ou de 220 millions d'euros ? Vous êtes déjà à 130, l'an prochain vous serez obligatoirement à 150. Moi, c'est ça qui ne me convient pas. Vous le savez et vous ne faites aucune analyse prospective comparée. La Chambre régionale des comptes l'a fait. Elle est allée jusqu'à 2027, mais elle est allée de manière positive, elle n'est pas allée dans la réalité de la conjoncture, elle a

simplement fait une projection de 2023 et 2023 n'était pas une si mauvaise année par rapport à 2024.

Donc moi, ce que j'attends, c'est qu'il y ait un débat stratégique sur l'avenir économique de la Collectivité de Corse, parce que s'il y a, ne serait-ce que les 50 millions d'euros qui n'arrivent pas sur la continuité territoriale et c'est très probable qu'ils n'arrivent pas, il est plus probable qu'ils ne viennent pas, qu'ils viennent. Si on rajoute ça, c'est 0, 0, 0.

Donc moi, je n'aime pas parler pour rien, je n'aime pas faire de la prédiction mais là, il vous appartient aujourd'hui de présenter une feuille de route qui soit cohérente en termes d'avenir économique. On ne peut pas continuer à admettre une adversité qui dit : on a la baisse des dotations, on a la baisse du FCTVA, on a la baisse de la DTMO, on a la baisse de la TIPC parce que le carburant augmente beaucoup et parce qu'il y a un basculement sociétal des véhicules diesel ou essence vers des véhicules ou hybrides ou 100 % électriques, donc une baisse drastique à venir des consommations d'essence et de gasoil. Tout ça fait que les revenus sont dans une conjoncture de déclin.

Donc, faites-nous cette projection matricielle réaliste et qu'on puisse faire des choix politiques, sinon vous allez mentir tout le temps, mais à la fin, l'heure des comptes sera douloureuse.

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président, préside la séance.

M. Hyacinthe VANNI

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Oui, Gorges Mela.

M. Georges MELA

Merci, Monsieur le Président.

Je crois que nous y sommes, le point de bascule est atteint. Je sais Gilles, que tu ne t'attendais pas à autre chose de ma part tellement tu en es convaincu toi-même.

Ce compte financier unique confirme ce que nous redoutions, une gestion financière défailante, comme cela a été dit, marquée par une explosion des charges, une diminution de l'investissement et une dette qui continue de croître. Jusque-là, nous sommes d'accord.

Ce scénario vous avait été annoncé depuis 2019, lorsque nous avons indiqué que le cap du milliard d'euros de dette était franchi. L'effet ciseau tant redouté est donc au rendez-vous.

Alors, à qui la faute, puisque cela n'est jamais de votre fait ? À l'Europe ? À l'État ? Aux mandatures antérieures de droite ? Aux mandatures antérieures, de gauche ? Aux départements que vous avez voulu supprimer ? Pourtant je crois que l'heure est au rendez-vous et plus question d'évoquer un quelconque héritage ou une quelconque responsabilité si ce n'est la vôtre pour justifier cette gestion déséquilibrée et dangereuse pour l'avenir de la Collectivité de Corse.

Votre exécutif dispose depuis 2017 de tous les leviers de l'action politique régionale après la fusion de la Collectivité territoriale de Corse avec les conseils généraux. Cela fait donc 10 ans que vous êtes à la tête de cette institution et 5 ans avec une majorité absolue, ce qu'aucun de vos prédécesseurs n'a jamais pu se prévaloir. C'est donc le bilan de vos années de gestion qui est fait aujourd'hui.

Alors vous vous présentez cela, l'ensemble des documents budgétaires, comme s'ils vous étaient imposés, comme si vous étiez étrangers à leur élaboration et vous constatez que vous êtes des victimes des mauvais résultats qui en découlent. Vous affichez en prime des recommandations comme des auto-prescriptions, en nous indiquant qu'il faut juguler les dépenses de fonctionnement.

Mais c'est depuis la fusion que l'on vous en conjure. D'ailleurs, les effets et les coûts de personnels, on sait aujourd'hui ce qu'ils sont puisque c'était soi-disant une mutualisation qui devait s'opérer et donc une diminution de ces derniers.

De plus, dans votre introduction, vous reprenez également votre position sur la TVA, le mauvais traitement qui nous serait infligé. Votre argumentaire ne tient pas, car vous le faites sans tenir compte du poids des dotations qui, mécaniquement, engendre une baisse de la part de TVA dans le total des recettes allouées.

En effet, ramené par habitant, la Collectivité a perçu 3 527 € de recettes de fonctionnement en 2023 contre 1 551 € en France métropolitaine où l'on ajoute bien entendu les 480 € en moyenne pour les régions et les 1 171 € pour les départements, ceux qui font bien sûr les 1 651 €.

Si vous arrivez à décrocher ce dont parlait fort justement, Paul-Félix Benedetti, une compensation financière complémentaire que vous estimez à 50 millions d'euros, on s'en félicitera. Mais je crois qu'alors se posera la véritable question de connaître vos priorités d'affectation.

On note également que l'investissement baisse de 28 millions d'euros par rapport à 2023. Au niveau des 343 millions de dépenses réelles d'investissement auxquelles vous faisiez allusion tout à l'heure, notons que depuis la fusion, c'est la deuxième fois avec le CA de 2020 que les subventions d'équipement prennent le pas sur les opérations sous maîtrise d'ouvrage CDC. On est à 53 % pour les subventions, contre 47 pour les maîtrises d'ouvrage. Pour rappel, en 2020, on était à 49/51.

Les dépenses de fonctionnement pour cet exercice n'augmentent que de 0,23 %, c'est une bonne chose et passe de 1,57 milliard à 1,60 milliard. Mais pourtant, lorsque l'on va plus en profondeur dans l'ensemble, la progression du 011 et du 012 qui, elle, est constante, les charges à caractère général augmentent de 6,6 % et celles de personnels de 4 %. Ce sont les charges de gestion courante, en baisse de 26 millions qui ont permis de compenser ces progressions et de juguler l'inexorable augmentation des dépenses de fonctionnement.

Mais qu'on se le dise, la forte progression des dépenses de personnels s'est faite exclusivement sous l'effet de vos décisions. Vous savez comme moi qu'il ne s'agit exclusivement en aucun cas de mesures nationales de revalorisation d'indices, comme vous avez coutume de la justifier.

Le recours important aux contractuels de 228 à 342 sans que le poids des statutaires ne diminue, contribue fortement à aggraver notre situation financière. Cela étant encore plus marqué dans les agences et offices. Notre collègue Paul-Félix Benedetti faisait le même constat. En effet, le poids du personnel passe de 24,3 % en 2019 à 29,7 % en 2024.

Ce dérapage est le résultat d'un défaut de pilotage budgétaire des effectifs et malgré cette dynamique, vous maintenez un recours accru à l'externalisation de certaines missions, il n'en a pas été question dans votre propos : le nettoyage des locaux qui bondit de 56 %, les frais d'études en hausse de 74 %. Ils ont atteint presque 8 millions d'euros en 2023, ce qui peut signifier, une confiance limitée en vos ressources humaines, même s'il vous plaît de vanter, chaque fois que l'occasion se présente, leurs qualités et leurs compétences.

Dois-je vous rappeler les études sur le port de Bastia qui ont englouti l'équivalent de plus de 4 millions d'euros ? Pourtant, nous le rappelions encore hier, ce n'est qu'en octobre 2024, donc 6 ans après la création de la Collectivité unique, que nous avons eu à délibérer sur le référentiel d'organisation.

Oui, la démarche a existé et elle existe, mais elle est bien tardive, surtout après vous l'avoir demandée à chaque exercice budgétaire.

Après report cumulé, intégration du besoin au financement de la section d'investissement, vous le disiez tout à l'heure, le solde est en effet de 6,5 millions euros. Je vous rappelle quand même qu'il était de 16 millions d'euros en 2023, 20 millions d'euros en 2022 et 17 millions d'euros en 2021.

Le ratio investissement/fonctionnement n'a jamais été aussi dégradé, soit 25/75. Je vous rappelle que cela veut dire que lorsque l'on investit 1 €, eh bien on en dépense 3 pour fonctionner.

L'épargne brute baisse de 11 %, vous l'avez dit, on note un tassement de la fiscalité avec principalement des DMTO qui chutent de 14 millions d'euros pour s'établir à 80 millions d'euros.

Il n'y a que les tabacs oui, on le disait à l'instant, qui se maintiennent et progressent même de 3 % en atteignant le record de 158 millions.

Mais ce qui est le plus préoccupant, vous le savez, c'est le montant de la dette qui atteint 1,118 milliard d'euros et vous l'avez dit. Le montant de la dette, vous avez beau vous lancer dans des explications rationnelles, des explications avec le passé, le présent et compagnie, toujours est-il qu'elle a accru de 32 % depuis 2019. Et à vous seul, vous en avez généré les 3/4 en l'espace de 10 ans. Elle était, je vous rappelle, de 420 millions d'euros en 2015 et lorsque celle-ci était encore assise sur de l'investissement. Président, vous voyez, on est loin de l'analyse qui était faite et que vous faisiez sur le rapport de la CRC.

La Collectivité a mobilisé 128 millions d'euros d'emprunt autorisés en 2024, soit 2 fois plus que les 54 millions d'euros de capital remboursé, Paul-Félix le disait tout à l'heure d'une autre façon.

La capacité de désendettement, elle était de 3,9 années en 2015. Elle a presque doublé depuis et se situe aujourd'hui sous la ligne fatidique des 8 années et donc, on s'approche inexorablement du seuil d'alerte.

Ceci est d'autant plus inquiétant que personne, malgré le montant de la dette rappelé et représentant 3 fois celle des autres régions comparables, ne peut pour autant affirmer aujourd'hui que l'investissement sur l'île se trouve renforcé avec des projets structurants dont la Corse et les Corses ont tant besoin.

En examinant dans le détail les dépenses par chapitre, il est facile de remarquer qu'au niveau du fonctionnement, tous les chapitres augmentent, sauf celui des transports, lorsqu'au niveau de l'investissement, tous baissent, à l'exception des chapitres culture, enseignement et santé.

Alors, comme prévu, cette délibération que vous nous proposez demande de constater les grandes lignes en 2024 en investissement et en fonctionnement et d'approuver bien sûr les comptes concernant la gestion financière de la Collectivité.

Or, je pense que ce serait de l'irresponsabilité de notre part parce que notre devoir est de la sanctionner. Pourquoi la sanctionner ? Parce qu'on ne peut pas avoir réclamé la Collectivité unique et se plaindre aujourd'hui d'avoir à gérer, comme vous le disiez, l'allocation personnalisée d'autonomie et le revenu de solidarité active, autrefois réservés aux départements. Pourquoi avoir critiqué la gestion passée de la Collectivité sur, je cite, 40 ans d'inertie, alors même que tous les investissements structurants en termes de transport, de construction, d'établissements scolaires sont à mettre au crédit des mandatures et majorités précédentes ?

Si la situation clanique antérieure était dite vicieuse et dénoncée comme telle, remplacer les clans était votre priorité. Vous deviez mettre en place des méthodes de gestion transparentes et démocratiques précisément pour ne pas l'aggraver. On voit ce qu'il en est aujourd'hui.

Alors permettez-moi d'emprunter votre slogan, *tamanta strada* ! Et c'est bien plus triste ce constat, parce qu'il se pose aujourd'hui avec bon nombre de problèmes.

Vous qui avez parlé de l'émancipation du peuple Corse, sachez que les Corses n'attendent plus de se voir délivrer des messages messianiques les invitant à rentrer dans l'espérance, ni à perpétuer les instincts classiques de conservation de pouvoir. Ils veulent aller plus loin avec une hauteur de vue et surtout de façon opérationnelle.

Promesse avait été faite, la commission des finances devait être l'espace de travail et de discussion pour trancher sur les opérations clés à venir en termes d'investissements routiers. On attend toujours que les PPI transports et établissements scolaires soient actualisés. Cela devait se produire au moment de l'examen du compte financier unique, c'est-à-dire aujourd'hui. Mais malgré les promesses, on n'a toujours rien.

Alors comment finir mon intervention sans faire davantage référence au rapport de la CRC malgré tout ce qui a déjà été exprimé et tout ce qui s'est dit ce matin ?

L'état des lieux est dramatique et il confirme en tout point nos soucis exprimés depuis quelques années. La CRC formule des recommandations claires et des rappels à la réglementation, autant de mesures de bon sens et de bonne gestion telle que le pilotage budgétaire des effectifs, le renforcement du pilotage financier, une revue générale des dépenses, l'élaboration d'un véritable plan pluriannuel d'investissement assorti d'un point annuel.

Je le disais en préambule, notre groupe vous a alerté sur ces sujets sans pour autant être écouté. Pourtant, il n'existe aucun chemin de progrès qui ne tienne compte de la réalité. Alors pourquoi n'assumez-vous pas votre part de responsabilité ? Pourquoi restez-vous en permanence dans le déni ?

Alors vous nous direz, pour y répondre, que ce travail est en cours et qu'il porte déjà ses fruits ; que la dette ne va cesser de croître compte tenu de la structure de nos recettes et des besoins de notre population et qu'il nous faut bien entendu rechercher des recettes nouvelles ; que vous assumez l'augmentation continue des dépenses de fonctionnement puisqu'elles correspondent à vos choix politiques, même si vous n'en avez pas les moyens ; que le recours à l'assistance à maîtrise d'ouvrage diminuera dans le temps et que le recours à la compétence interne sera optimisé ; que vous avez dû, dès 2015, contracter un emprunt de 100 millions d'euros pour satisfaire aux engagements de la mandature précédente ; qu'il sera nécessaire, pourquoi pas, de demander une rallonge à l'État français, en quasi faillite lui aussi ; mais surtout que l'autonomie réglera toutes nos difficultés.

Alors je crois que la Corse et les Corses méritent bien mieux. Ils doivent savoir que si cette trajectoire n'est pas corrigée, la CDC sera exsangue d'ici la fin du mandat. Mener une politique en dépensant toujours plus, sans s'assurer d'en avoir les moyens ou les recettes correspondantes, est irresponsable et vous le savez comme moi puisque ce sont des impôts pour les générations futures.

Alors il nous faut des règles strictes et cette absence de stratégie nous empêche d'agir avec vigueur et rigueur pour enfin recentrer l'action publique sur les besoins réels des Corses.

Vous vous en défendrez lors de votre réponse et par anticipation, je sais combien ou j'avais imaginé que notre collègue Louis Pozzo di Borgo ici non-présent justement, et président de la commission des finances de cette Collectivité, excelle en la matière et était susceptible de venir à votre secours.

Pourquoi je dis ça ? Parce que je sais que les finances de la CAB dont il est le président se portent nettement mieux. J'en veux pour preuve le dernier document de « Parole de Corses » où il suggère sans le faire, tout en le disant, mais en tout cas des messages et des comportements qu'il a mis en application au sein de la CAB et qui véritablement portent leurs fruits.

Alors je vais les lire puisqu'ils correspondent exactement à ce que nous vous demandons de faire : « Nous avons agi sur la masse salariale, mais aussi sur les frais généraux et surtout sur la part excessive des prestations externalisées. Nous avons démontré qu'à effectif constant, nos services peuvent absorber une charge de travail bien plus importante que ce que certains pensaient. Cela signifie que nous avons optimisé nos ressources humaines, revaloriser les compétences internes et gagner en efficacité. Ce n'est pas qu'un gain comptable, c'est aussi un changement culturel dans la façon de penser le service public ».

Pourquoi ne pas nous inspirer de ce genre de comportement ici au niveau de cette Collectivité ? Les faits sont là. Cela vous gêne peut-être de les entendre et d'être confronté au constat de désillusion avec peut-être aucun regret sur le fond, mais très certainement des remords concernant des hésitations à mettre en place suffisamment vite des changements indispensables.

Pour finir, Monsieur le président, je souhaite vous rappeler une citation de Victor Hugo qui disait : « la vérité est comme le soleil. Elle fait tout voir et ne se laisse pas regarder ». Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS préside la séance.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. Alex Vinciguerra pour « Fà populu in seme ».

M. Alexandre VINCIGUERRA

Mes chers collègues, Madame la Présidente, Monsieur le Président, je crois qu'on se trompe de débat. On se trompe de débat vraiment. Georges Mela, mon ami Georges est dans le passé au temps béni des départements, Paul-Félix est dans le futur puisqu'il préfigure le débat budgétaire à venir et les débats budgétaires à venir.

Aujourd'hui, nous ce qu'on a à regarder, c'est : est-ce que ce CFU est conforme au budget voté par cette Assemblée et qu'est-ce qu'on peut tirer comme enseignement de ce compte financier unique ? C'est la seule question dont on a à débattre.

Alors le premier élément positif à mes yeux, c'est que ce CFU affiche des taux d'exécution avoisinant les 100 %, le Président Giovannangeli l'a dit. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que les prévisions budgétaires étaient des bonnes prévisions budgétaires malgré le contexte de l'époque. Souvenez-vous, Bruno Le Maire, après avoir fait voter la loi des finances fin 2023 pour 2024, puisqu'on on examine l'exercice 2024, Bruno Le Maire corrigeait en février sa loi de finances et demandait aux collectivités de se serrer la ceinture. Et nous, pendant ce temps, on essayait de construire un budget dans un contexte à la fois politique, économique, financier et social totalement perturbé. Malgré tout, on a construit un budget qui est aujourd'hui exécuté à près de 100 %. On peut s'en féliciter.

Il est exécuté à près de 100 % pourquoi ? D'abord parce que l'ensemble des équipes de la Collectivité ont travaillé et plutôt bien travaillé et ensuite, parce que le budget reflétait les besoins de la Corse. Si on exécute à 100 %, c'est que les besoins vont bien au-delà de 100 %. Donc premier élément positif de ce CFU, c'est le niveau d'exécution.

Deuxième élément, le président Giovannangeli l'a souligné, c'est le niveau de résultat. On aurait signé pour avoir un résultat positif, on a un résultat positif. Ça, c'est un point important. Je vous rappelle qu'il y a 70 départements qui ont des résultats négatifs.

Troisième élément, ce sont les niveaux d'autorisations de programmes d'autorisations d'engagement, les niveaux de couverture de ces autorisations de programme et d'engagement. Un travail remarquable a été fait puisqu'aujourd'hui, sur les autorisations d'engagement, c'est à peu près 6 mois de couverture et sur les autorisations de programme, c'est un peu plus de 2 ans et demi. On sait où on va. La programmation, tant appelée, elle existe. Lisez les autorisations d'engagement, lisez les autorisations de programme et vous verrez la programmation prévue. Vous avez tous les éléments, ce budget est clair, il est sincère.

Je reviens un peu quand même sur l'aspect de la dette. 1 milliard. C'est beaucoup, mais ça passe. On respecte la réglementation. Georges, quand tu dis qu'on ne respecte pas la règle, on la respecte. On la respecte ! On respecte tous les ratios, tous ! Alors c'est vrai, ça tangente les 8 ans, mais ce n'est pas 8 ans. Je dis bien, aujourd'hui, on regarde un compte financier unique, on n'est pas dans un débat budgétaire et on est encore moins dans un débat politique. On est dans un débat technique de comptabilité, de « comptabilit », comme aurait dit un de mes prédécesseurs.

Alors cette dette, je l'ai rappelé ce matin, le ratio dette sur richesse, sur actif, il est beaucoup plus favorable pour la Collectivité que pour les autres régions. Notre dette, elle représente 93 % de notre richesse. Sur toutes les autres régions, c'est 115 % de la richesse.

La présidente le disait ce matin, sur l'État, c'est combien de la richesse ? 120 %. Donc, on est plutôt dans une situation qui est maîtrisée, conforme à nos engagements budgétaires et qui, par rapport aux autres régions parce qu'on est bien obligés de se comparer, par rapport aux autres régions, ne nous désole pas, elle nous rassure.

Alors c'est vrai devant nous, vont s'ouvrir des moments difficiles. Mais qu'auriez-vous voulu que l'on fasse ? Que l'on réduise l'investissement ? Que l'on réduise le social ? Que l'on ne répare plus les routes ? Que l'on ne finance plus la culture ? C'est ça qu'il fallait faire ?

Est-ce que vous avez des solutions différentes ? Non ! Zéro !

Donc une fois ces éléments exposés, je crois tout simplement, qu'on ait à examiner un document qui est conforme aux engagements budgétaires, totalement conforme, qui est conforme aux règles comptables, totalement comptables, et qui est conforme à notre politique, que vous le vouliez ou non.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Josepha.

Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Je me tâtais si j'allais intervenir parce que vu que tout avait été dit ce matin, du coup Monsieur Vinciguerra, vous venez de me rendre service parce que je vais faire très court.

Vous avez raison, nous nous trompons de débat. Vous avez raison. Il convient de revenir à ce qui nous occupe puisque nous venons d'avoir une petite leçon. Le compte financier unique, celui-ci, vous avez raison, pour ceux qui ne le savaient pas, permet de vérifier la conformité de l'exercice avec le budget primitif. Vous avez raison, il est conforme. Le budget primitif était mauvais, le compte financier, parfaite photographie, l'est aussi.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Excusez-moi, allez-y, je vous en prie.

M. Pierre POLI

Merci, Madame la présidente .

Je vais essayer de rester dans le débat, Monsieur Vinciguerra. Vous avez dit que le CFU faisait apparaître un résultat cumulé positif de l'ordre d'environ 6,5 millions euros. C'est le résultat le plus faible des derniers exercices. Pourtant, c'est l'exercice où l'emprunt a été le plus important et approche les 128 millions d'euros, c'est celui où le taux de réalisation a été le plus élevé, arrivant presque à 100 % tant en fonctionnement qu'en investissement.

La photographie reflète bien notre analyse globale au fil des prestations budgétaires. Le recours massif à l'emprunt n'est clairement pas viable à court et moyen termes.

Ce recours à l'emprunt dans des volumes désormais bien supérieurs à 100 millions d'euros annuels pour couvrir les besoins en investissement mèneront à une impasse budgétaire très rapidement. En outre, le stock de dettes toujours plus important induit un stock de capital et d'intérêt à rembourser plus gros chaque année, empiétant donc toujours plus sur les enveloppes de fonctionnement et d'investissement.

Des paramètres doivent évoluer, apport de recettes nouvelles, autofinancement des politiques, maîtrise des dépenses, limitation des volumes d'investissement et des choix politiques réels.

Les attentes liées aux discussions avec l'État sont fortes. Les hypothétiques solutions qui en découleront ne seront pas forcément le remède à tous les maux. Il est capital de se débrouiller par d'autres moyens, notamment en envisageant le statu quo institutionnel, donc l'optimisation à droit constant.

Si tous les problèmes conjoncturels ne sont pas du fait de l'exécutif, on le reconnaît, certains doivent faire l'objet de choix clairs et d'actions rapides. Cela vaut notamment pour la question démographique. Le constat de l'arrivée massive de population venant du continent à flux moyen annuel de 5000 personnes rend problématique la mise en œuvre des politiques en ce que cela accentue les besoins tant structurels que financiers.

Ces flux migratoires sont-ils une fatalité et ne peuvent-ils être freinés ou régulés ? L'exécutif devrait s'emparer rapidement de ce problème. On dit que ces populations, pour une bonne partie, sont précaires. Quand elles arrivent, elles restent une fois sur place, viendront-elles coûte que coûte, si la Corse n'a pas les moyens de les accueillir et de les aider ?

Une autre partie est constituée de personnes qui viennent s'installer à la retraite, le plus souvent construisant une résidence secondaire ou principale, engendrant des phénomènes spéculatifs sur le foncier territorial. Quelles mesures ont été mises en place pour limiter ces constructions ?

Par la suite, ces personnes viendront mécaniquement augmenter les besoins structurels et financiers liés à la perte d'autonomie.

En résumé, des indicateurs qui démontrent une structure en situation financière d'incubation, d'un mal qui pourrait être ravageur, un exécutif qui doit impérativement proposer des solutions innovantes ou tout simplement adaptées au contexte économique de la Collectivité et du territoire, comportant une baisse du recours à l'emprunt, une analyse inquiète de la Collectivité confirmée par la présentation de ce document, des perspectives qui devront obligatoirement donner cours à un changement de braquet pour que la situation s'améliore et que l'on puisse lever l'inquiétude des Corses sur leur avenir. Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià ti. Quale hè chì vole piglià a parolla ? Ripassu a parolla à u cunsigliu esecutivu.

M. Gilles GIOVANNANGELI

À ringrazià vi, Madama a Presidenti.

Merci pour vos contributions, merci à Alex Vinciguerra pour avoir confirmé, conforté mes propos. Concernant les autres intervenants, je veux distinguer les interventions de Georges Mela, de Pierre Poli de celles de Paul-Félix, bien sûr, il n'est plus là, et de celle de Josepha, bien sûr.

Je répondrai d'abord effectivement, parce que le CFU, c'est d'abord un un document comptable et financier, il y a nécessairement un développement de ces aspects-là et Alex avait bien sûr raison, ça a été dit. On est, nous sommes et j'ai appuyé dessus, dans la conformité aujourd'hui, tel qu'il vous est présenté, je le répète, ce document, il est largement acceptable. Il ne fait pas de nous, je l'ai dit aussi en matière budgétaire, les premiers de la classe. On peut toujours faire une analyse, une autre analyse, en nous expliquant qu'on aurait pu faire mieux, qu'on aurait pu avoir de meilleurs ratios, mais on sait ce que ça veut dire tout ça, ça veut dire qu'il aurait fallu avoir d'autres politiques, des politiques dites d'austérité dont ici, je crois, la grande majorité des élus ne souhaitent pas. Après, si on s'arrête simplement au constat, on a effectivement un certain nombre de facilités.

Mais moi, je vais d'abord appuyer donc sur ces aspects financiers, puis je dirais deux mots tout à l'heure concernant Josepha et son intervention.

Sur ces aspects-là donc, nous, le budget qu'on vous présente, ça a été dit par Alex, je l'ai aussi précisé dans mes interventions, ce n'est pas une situation qui nous met en zone d'alerte. C'est important de le dire parce que Paul-Félix, dans sa vision un peu catastrophique, ses prévisions un peu catastrophiques, avait l'air de dire que mécaniquement, nous nous projetions dans le mur. Nous ne sommes pas en zone d'alerte. Ça, c'est le point qui est important.

Le deuxième point c'est qu'on ne peut pas dire, je l'avais déjà dit lors du BP, on ne peut pas dire aujourd'hui, considérer que cette situation-là n'est pas adaptable, on ne peut pas l'améliorer, on ne peut pas la corriger, on ne peut pas l'anticiper par rapport à de nouvelles réalités. Ça a été fait, je vous l'ai dit. On est aussi dans une logique pluriannuelle d'anticipation. Et le BP 2025, il prend en compte aussi l'analyse profonde de l'exécution de 2024 et du contexte de contraintes que nous connaissons.

Donc on verra en 2025, on l'a vu au BP, on verra au BS, les éléments de correction. Mais c'est surtout Paul-Félix qui a appuyé sur le manque d'anticipation. Après, Paul-Félix, on pourrait rentrer dans une bataille de chiffres. Moi je n'ai pas le temps, ni la volonté d'aller sur ce terrain-là. Je dis simplement qu'il ne faut pas faire peur inutilement aux Corses. Je crois que ça ne grandit pas

le débat, ça a été dit ce matin. On ne grandit pas le débat en essayant de créer un climat anxigène autour de ces questions budgétaires alors que la situation telle qu'elle est aujourd'hui est largement acceptable et elle est enviée, j'en suis certain, par nombre de collectivités. Après, on peut toujours se comparer, George, on peut toujours. On peut se comparer à la communauté d'agglomération, mais puisque tu as, ça a été dit aussi, fait un retour dans le passé, je sais bien que tu es nostalgique des départements et de la gestion des départements. Ohimè !

Mais on pourrait aussi se comparer, on pourrait aussi faire des comparaisons avec la commune de Porto-Vecchio en 2013. Si on devait aller jusque-là, si on devait aller jusque-là à faire ce genre de comparaisons, moi je crois que justement, il faut être prudent dans les analyses, il ne faut pas essayer de rendre des choses anxigènes là où elles ne le sont pas. On est, si on se donne le mal d'analyser ce budget, on est aujourd'hui dans des indicateurs, aucun ne nous met en situation d'alerte.

Après, on nous dit aussi des choses, on nous dit « attention à la trajectoire ». La trajectoire, si elle continue et si la situation continue à se dégrader, elle va devenir préoccupante. C'est la Cour des comptes qui le dit, c'est la Cour des comptes et je pense qu'on on peut faire confiance à la Cour des comptes sur ce sujet-là.

Donc, nous avons proposé un certain nombre de nouvelles orientations et dans ces orientations, je l'ai précisé, je le répète, ce sont les réponses à vos questions, c'est de dire que les charges de fonctionnement, elles doivent être contrôlées. Je vous ai dit, il faut qu'on se situe au niveau de l'inflation et c'est ce qu'on prévoit en 2025. C'est ce qu'on prévoit en 2025. Si ça ne vous paraît pas un indicateur de progrès, il faut nous le dire, mais alors, qu'est-ce que vous proposez ?

Quand on dit qu'il faut qu'on travaille sur le cofinancement, l'amélioration des cofinancements de nos investissements, c'est une volonté qui se traduit en 2025, en 2026 et en 2027. On ne peut pas juste aujourd'hui, partir de la situation de 2024 et faire des projections qui ne reposent sur rien. Vous faites des projections qui ne reposent sur rien alors que nous, on est sur une situation en 2024 dont on vous démontre qu'aujourd'hui, tous les indicateurs nous prouvent qu'elle est maîtrisée et vous, vous nous dites, « vous allez dans le mur ». Alors moi j'attends, j'attends de votre part que vous me donniez des indicateurs.

Moi je dis à Paul-Félix Benedetti ça, dommage, il n'est plus là. Voilà, ça, c'est la projection que nous avons fait 2024-2027. Elle est là, elle est écrite.

Notre investissement en 2025, il n'est pas de 250 millions comme il avait l'air de le prédire, il est de 320 millions en 2025, dans une année qui est déjà

à moitié exécutée. Donc vous le savez, s'il y a ici des responsables d'entreprises, quand on est déjà à moitié d'année, on peut déjà vérifier si nos provisions sont bonnes et nous, nos provisions, elles sont conformes à ce que nous avons prévu. Et encore, on va les ajuster pour le BS 2025.

Qu'est-ce qu'elles nous disent ? La capacité de désendettement en 2027, elle est prévue à 7 ans. Le taux d'épargne brute, il remonte à plus de 13,5 % et je peux vous décliner 2026 et 2027. Donc non seulement, on n'est pas dans une situation qui est aujourd'hui proche de l'asphyxie comme j'ai pu le lire, mais on est dans une situation qui est maîtrisée, avec une projection et une anticipation sur les 3 prochaines années qui montrent que l'amélioration des indicateurs sera réelle. Et moi, j'ai toujours l'habitude de dire la vérité. Je dis simplement dans ma fonction, je vous donne rendez-vous en juin 2026 pour qu'on discute si ce que nous avons écrit, ce que nous vous proposons, cela se réalise ou pas, pour vérifier l'exécution de 2025 et pour vérifier, comme nous l'avons fait en 2024 que ce que nous avons prévu en 2024, ce que nous avons prévu, Alex l'a fort bien dit, s'est réaliser 99,6 % de taux de réalisation. On verra en en 2026. Moi, je suis prêt à relever ce parti avec vous.

Pour terminer, Josepha, simplement pour dire, c'est vrai et c'est normal que l'on ait un débat technique, financier, budgétaire, qu'on s'affronte sur les chiffres et qu'on ait des analyses à partir des chiffres. Mais ça ne nous détourne pas du projet politique ou sinon..., mais je l'ai compris comme ça. Bon. Eh bien néanmoins, je vais quand même le développer, même si j'ai mal compris.

Ce que je voulais dire, c'est qu'effectivement, je l'ai dit dans mes propos, si nous avions voulu être premiers de la classe, on aurait eu une politique différente, on aurait réduit les investissements, on aurait réduit les politiques envers les territoires, la jeunesse, la culture, les sports, la ruralité, tout ce qui fait que nous sommes attachés à ce projet politique, la langue Corse bien entendu, et que nous portons à bout de bras parce que nous ne sommes pas que des gestionnaires, nous ne sommes pas que des élus, nous sommes des nationalistes et nous venons de loin. Et nous savons que, parce que nous sommes nationalistes, nous avons aussi l'exigence de bien gérer, parce que c'est aussi un élément que l'on vient d'ailleurs de nous reprocher et de se servir de cet élément-là pour quelque part aussi pénaliser le projet national.

Donc nous, nous restons là-dessus, nous avons cette exigence-là, nous démontrons que nous savons le faire, nous démontrons que nous allons continuer à le faire. Mais nous savons aussi que nous avons la nécessité de changer profondément le modèle et que pour cela, il nous faut le pouvoir législatif, il nous faut la main sur la fiscalité pour véritablement rentrer, passer à un niveau supérieur, franchir une barrière ou une étape indispensable à notre émancipation.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le conseiller exécutif pour le détail de votre présentation, que ce soit avant les questions ou les réponses aux suites que vous avez formulées.

Merci à ceux qui ont bien suivi aussi. Annette a suivi, elle a vu qu'il y avait une erreur ! Très bien Annette !

Monsieur le Président, vous voulez rajouter quelque chose.

Monsieur le Président Gilles SIMEONI

Je vais quitter le l'hémicycle pour le vote du compte administratif.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Fate bè.

Je soumetts au vote ce compte financier unique.

Qui est contre ? Donc « Un soffiù novu ». Qui s'abstient ? Qui ne participe pas ? « Avanzemu », Josepha Giacometti, « Core in fronte ». Qui est pour ?

Le rapport est ADOPTE à la majorité absolue.

Contre : « Un soffiù novu » ; Non-participation : « Avanzemu », Josepha Giacometti-Piredda ; « Core in fronte ».

Merci.

Maintenant nous allons passer à l'examen des comptes financiers uniques des 2 laboratoires d'analyse comme à l'accoutumée, le Pumonte et le Cismonte.

Je suppose qu'il y a une présentation groupée, mais deux votes.

Raportu n° 164 : Approvu di u contu finanziariu unicu di u bugettu annessu di u laboratoriu d'analisi di Pumonti (2A) per l'eserciziu 2024

Rapport n° 164 : Approbation du Compte Financier Unique du budget annexe du laboratoire d'analyses du Pumonti (2A) pour l'exercice 2024

ET

Raportu n° 165 : Approvu di u contu finanziariu unicu di u bugettu annessu di u laboratoriu d'analisi di Cismonte (2B) per l'eserciziu 2024

Rapport n° 165 : Approbation du Compte Financier Unique du budget annexe du laboratoire d'analyses Cismonte (2B) pour l'exercice 2024

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

Je vous remercie, Madame la Présidente.

La vision budgétaire à laquelle on doit répondre est toujours la même, c'est à dire une double volonté : développer un service public et avoir un modèle économique soutenable pour notre Collectivité.

En 2024, du côté des investissements, les dépenses cumulées des 2 structures s'élèvent à environ 426 000 € : 292 600 pour le Cismonte, en progression par rapport à l'année précédente et 133 600 € pour le Pumonte, en baisse par rapport à 2023.

Les recettes d'investissement sont limitées à 37 000 €, issues uniquement du laboratoire Cismonte.

En fonctionnement, les dépenses totales atteignent plus de 6,5 millions : un peu plus de 2,3 millions pour le Cismonte et près de 4,2 millions pour le Pumonte. Ces montants couvrent essentiellement les charges de personnels qui représentent à eux seuls plus de 80 % du total.

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, s'élèvent à près de 7 millions avec une progression pour chacun des laboratoires. Elles sont principalement constituées de taxes d'analyse, de subventions publiques et de participations diverses, plus précisément les taxes d'analyses représentent près de 2,41 millions à l'échelle des 2 laboratoires.

Concernant les aides publiques, la Collectivité de Corse a versé au total 4,25 millions de subventions d'équilibre : 1,67 million pour le Cismonte et 2,58 millions pour le Pumonte.

À cela, s'ajoutent les subventions de l'ODARC qui sont destinées à soutenir l'élevage et les analyses sanitaires : 126 000 € pour le Cismonte et un peu plus de 70 000 € pour le Pumonte, soit un total de 197 000 €.

En résumé, le budget consolidé des 2 laboratoires publics en 2024 dépasse les 7 millions d'euros, dont près de 4,5 millions sont directement issus de financements publics.

Cette situation budgétaire, avec un équilibre des résultats pour les 2 établissements, renforce la légitimité d'une fusion stratégique.

Un mot sur l'AMO qui est en cours et qui rendra ses premiers résultats et différents scénarii courant juillet, comme ça avait été annoncé lors du budget.

Pour le Pumonte, je vous donne un peu plus de détails.

En 2024, ses investissements ont atteint environ 134 000 €, en baisse de 16 % par rapport à 2023. Ils ont été consacrés à l'achat de matériel de pointe, notamment pour l'analyse de l'eau et la rénovation de certains équipements.

Le budget de fonctionnement s'élève à 4,2 M€, relativement stable, avec plus de 83 % consacrés aux personnels.

Les recettes atteignent 4,3 M€, en légère progression. Elles proviennent principalement donc des taxes d'analyses, 1,6 M€, de la subvention d'équilibre de la Collectivité de Corse, 2,6 M€, et de la subvention de l'ODARC, 70 000 €.

À ringrazià vi, pour le Pumonte, Madame la Présidente.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Bien. Merci. Il y a un avis positif de la commission des finances.

Qui souhaite poser une question sur le Pumonte ? Oui, Georges.

M. Georges MELA

Non, simplement une réaction sur les deux qui n'étonnera personne, puisque le constat pour nous reste identique sur l'ensemble des comptes financiers des deux laboratoires. Donc, je m'exprimerai sur les deux, le labo 2A et le labo 2B.

Vous savez que l'indicateur principal que l'on scrute tous les ans, c'est la subvention d'équilibre. On voit que celle-ci augmente cette année de 16 % pour passer de 1,4 M€ à 1,7 M€ pour le labo 2B et qu'en réalisé, on dépasse l'année record qui était de 1,5 M€.

La subvention d'équilibre représente 65 % des recettes du labo, contre 63 % l'an dernier.

Pour le labo 2A, on avait assisté à une baisse de 7 % entre 2022 et 2023. Mais pourtant, la subvention d'équilibre augmente de 5 % entre 2023 et 2024 et passe de 2,5 à 2,6 M€, et représente 60 % des recettes du labo.

Au CA 2017, on était, les 2 labos confondus, à hauteur de 3,7 M€, lorsqu'aujourd'hui on constate que l'on dépasse les 4,3 M€.

Donc, on voit bien qu'il y a une augmentation constante sur ces 2 labos et ce sont des comptes qui deviennent maintenant inquiétants.

La seule bonne nouvelle que l'on peut exprimer est l'annonce du retour de l'étude sur la fusion des 3 entités et qu'il est question de la présenter à l'Assemblée de juillet. Ça fait déjà un moment que l'on en parle, donc on ne peut que se réjouir et j'espère qu'avec le temps qui est passé, on ne devrait pas être déçu sur le résultat ou sur la proposition qui est faite.

Mais sans surprise et avec la même constante, nous voterons contre les 2 labos.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

D'autres questions ? Paul-Félix.

M. Paul-Félix BENEDETTI

Non, moi j'interviendrai globalement sur les 2 laboratoires.

C'est un système économique qui remonte à il y a un siècle, où à l'époque l'État, dans ses missions sanitaires globales, faisait l'auto-contrôle de toutes les installations d'eau potable ou de tout ce qui était agroalimentaire, destiné à de l'alimentation humaine ou à de la transformation en vue de quelque chose lié aux besoins humains.

Aujourd'hui, toutes ces études sont soumises théoriquement à des logiques d'appel d'offres.

La Corse est une exception où elle a réussi à conserver une activité 100 % publique de ce type de contrôle. Je souhaite que ça dure. Mais c'est quelque chose qui ne dépend pas que de nous. Ailleurs en France, quasiment tous les labos publics ont disparu.

Donc aujourd'hui, il est important de le dire, y compris aux personnels, de comprendre qu'il y a besoin de mise en synergie.

Moi, ce n'est pas parce que j'ai passé 25 ans de ma carrière à l'Office d'équipement hydraulique que je vais le vanter plus qu'un autre, mais je connais la réalité comptable de l'équilibre budgétaire de l'Office d'équipement hydraulique. Ça n'a rien à voir avec ce que vous présentez ici.

Donc moi, j'ose espérer que dans le cadre d'une logique fusionnelle, il y ait une mise en synergie, bien entendu des moyens parce que les moyens analytiques sont des moyens d'investissement très lourds, qui demandent des renouvellements permanents, avec des coûts de machines qui sont de plus en plus élevés parce que ce sont des marchés de niche. On n'achète pas un spectromètre comme on achète un ordinateur portable, ce n'est pas pareil.

Par contre, d'avoir à l'idée qu'en face, il y a des groupes qui sont intéressés par ces marchés là et qui ont, du moins de ce qu'ils montrent, en France et dans le reste de l'Europe, parce qu'aujourd'hui les analyses sont normalisées, ce sont des analyses qui sont faites sur un dispositif européen. Elles ont un coût, un quantum de coût et en théorie le coût qui est remboursé, par exemple, à une collectivité, doit être le coût réel. Or, quand on voit la matrice des recettes, la différence qu'il y a entre la subvention publique et la recette liée à la rétribution sur les barèmes publics des analyses, il y a un delta qui est plus que du simple au double.

L'Office hydraulique avec ce delta-là, avec simplement les rentrées d'argent du paiement par les communes ou les regroupements de communes, ou par les opérateurs privés qui ont en charge des bilans analytiques, je ne dis pas qu'ils sont à l'équilibre, mais ils y sont presque. Ils y sont presque.

Donc, moi je dis, attention, attention, attention, à un appel d'offres ! On a sauvé une fois les appels d'offres. On a essayé de mettre, on a imposé de manière même assez forte que personne ne vienne répondre, mais jusqu'à quand ? Jusqu'à quand ? À un moment donné, il y a des logiques qui vont s'imposer.

Donc, la fusion, je pense qu'elle est nécessaire, la mise en synergie des moyens. Je pense qu'il y a de bons côtés Office d'équipement hydraulique, c'est-à-dire une conception managériale et une organisation, entre autres pour ce qui est la partie analytique pure eau potable et assainissement. Ils ne font pas l'agroalimentaire, du moins ils ne le font plus, ils le faisaient avant. Ils le faisaient, ils l'avaient laissé pour le laboratoire départemental pour qu'il puisse vivre.

Mais tout ceci pour dire qu'on est dans l'exagération. On est dans l'exagération, on est dans l'irrationnel, il y a des sommes qui sont énormes. Je me permets de le dire, parce que derrière on ne peut pas continuer à dire « on pourra tout le temps le faire ».

Il suffit qu'un opérateur privé se positionne sur l'appel d'offres et qu'il mette un prix français + 50 %, ce qui est beaucoup, eh bien il gagnera l'appel d'offres.

Qu'on l'ait à l'esprit.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

D'autres interventions ?

M. Saveriu LUCIANI

Merci, Présidente.

Moi, je voudrais rebondir simplement sur ce que disait Paul-Félix. Ce n'est pas la première fois qu'on le dit. On l'avait déjà dit à l'époque, y compris au moment de la fusion. Rappelez-vous les effectifs de ces 2 labos. Je crois qu'à l'époque de la fusion, l'Office hydraulique, c'était 15 personnes, 15 agents. Les deux autres confondus, ils n'étaient pas loin d'une centaine, je ne sais pas si vous voyez, avec une amplitude qui à mon avis n'était même pas comparable. Avec bien sûr des sectorisations, des domaines d'intervention qui étaient, Paul-Félix l'a évoqué, notamment sur tout ce qui est alimentaire, animal, etc. Passons...

L'Office hydraulique à l'époque avait impulsé une autre variante de l'analyse, l'analyse de l'air qui aujourd'hui je crois est effective. Donc avec 15 d'un côté à peu près et 100 de l'autre, on est devant un déséquilibre, on est en train d'entretenir, pardon l'expression, la danseuse, ou presque.

Donc, à un moment donné, je crois qu'on en a besoin. Vous l'avez annoncée pour juillet, on a vraiment besoin maintenant de changer d'époque, on ne peut pas rester comme ça, c'est même à la limite insupportable pour le contribuable, c'est l'argent de la Corse qui est sur la table. Ce n'est pas mon argent, ce n'est pas le vôtre, c'est l'argent de la Corse. C'est un scandale.

Je rappelle quand même à Georges qu'en 2018, avant la fusion, il y a eu une augmentation importante des embauches, notamment en 2A, sur le labo et que ça a complètement déséquilibré. Je me rappelle très bien l'époque.

Encore une fois, et on ne parle pas ici, ça a été évoqué, de la concurrence. On a bloqué chaque fois qu'il y avait un marché, un appel d'offres, les gros concurrents, les vampires qu'il y a notamment en France et qui auraient pu largement s'installer et écraser nos propres labos.

Donc aujourd'hui, il s'agit de riposter. La meilleure riposte, c'est bien sûr une mutualisation et c'est même envisagé, peut-être la fusion des 3 labos et pas des 2.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Alors qui d'autre ? C'est bon ? Bien donc, Madame la Conseillère, répondez pour le Pumonte, s'il vous plaît.

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

Merci, pour vos interventions.

Oui, le constat, on le fait tous, on a tous le même, il faut renforcer la nécessité d'une réorganisation plus efficiente du dispositif à travers donc la fusion des laboratoires pour un laboratoire territorial unique, plus lisible, plus coordonné et mieux armé pour répondre aux enjeux sanitaires de demain.

Je suis d'accord, 90 agents actuellement sur les laboratoires, mais des domaines d'intervention qui sont beaucoup plus larges que ceux de l'Office hydraulique.

Pour répondre à Monsieur Mela, en juillet, on aura le rendu de l'étude et les scénarii. On reviendra devant l'Assemblée en septembre-octobre.

M. Georges MELA

C'est déjà bien.

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

C'est mieux que rien. Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Bien. Donc, nous allons passer au vote, si vous êtes d'accord.

Qui est contre ? « Un soffiu novu », « Avanzemu »

Qui s'abstient ? Qui ne participe pas ? Donc non-participation de « Core in fronte », Charlotte TERRIGHI et Pierre GHIONGA.

Qui est pour ?

Le rapport (164) est ADOPTE à la majorité absolue.

(Absence de Mme Josépha GIACOMETTI-PIREDDA)

Merci. Donc, Madame la Conseillère, est-ce que vous voulez rajouter quelque chose sur le Cismonte ?

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

Je vais rajouter deux mots sur le Cismonte.

Sur le plan financier, son investissement donc s'élève à 293 000 €. Cela a permis notamment l'extension de la salle d'autopsie et l'acquisition d'équipements techniques.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 2,3 M€, avec une majorité consacrée aux charges de personnel là-aussi.

Les recettes quant à elles atteignent 2,6 M€, en hausse de plus de 14 %, avec une augmentation de 12 % des taxes d'analyses, 790 000 €.

La subvention de l'ODARC, 126 000 € ; la subvention d'équilibre de la Collectivité de Corse, 1 670 000 €.

Le résultat est à l'équilibre.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. Donc, il y a un avis favorable de la commission des finances.

Qui souhaite s'exprimer ? Personne.

On ne va pas faire bis, si vous allez redire la même chose, lasciate corre, emu capitu, c'est bon. Donc vous pensez la même chose, vous n'avez pas changer d'avis, très bien.

Madame la Conseillère, c'est bon ? Très bien. Donc, je sou mets au vote.

Qui est contre ? « Un soffiu novu » et « Avanzemu ».

Qui s'abstient ? Qui ne participe pas ? « Core in fronte », Charlotte TERRIGHI et Pierre GHIONGA.

Qui est pour ? « Fà populu in seme ».

Rapport (165) ADOPTE à la majorité absolue.

(Absence de Mme Josépha GIACOMETTI-PIREDDA)

Merci.

Donc, le bloc financier est terminé. Nous avons maintenant le rapport d'activité. Where is the President, please ?

M. Gilles GIOVANNANGELI

Je vais le présenter, Présidente.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

M. VANNI, venez me remplacer, s'il vous plaît.

M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président à l'Assemblée de Corse, préside la séance en remplacement de Mme la Présidente MAUPERTUIS.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 169 : Raportu d'attività di a Cullettività di Corsica pè u 2024

Rapport n° 169 : Rapport d'activité 2024 de la Collectivité de Corse

M. Gilles GIOVANNANGELI

Merci, Madame la Présidente.

Donc un rapport là aussi qui est extrêmement dense. Je vais essayer de résumer, parce qu'à cette heure tardive, après avoir débattu longuement d'ailleurs sur les politiques publiques sous l'angle budgétaire, mais on les retrouve dans ce rapport d'activité, et on le voit d'ailleurs dans la densité de ce rapport, on voit tout le travail qui est mené par la Collectivité de Corse et par ses agents, quoi qu'on en pense. Moi je vous invite à le lire, à le parcourir en tout cas, et vous verrez qu'il y a énormément d'actions, des centaines et des centaines d'actions qui sont menées tout au long de l'année par notre collectivité et par ses agents. Et tout cela démontre que notre collectivité est en première ligne pour faire face à l'ensemble des besoins et y compris aux grands enjeux et difficultés de la Corse.

Et malgré toutes ces difficultés, c'est une collectivité en version positive, parce que j'ai entendu malheureusement beaucoup de choses trop négatives tout à l'heure, alors que ça ne se justifiait pas, en version positive. Elle avance la collectivité.

Elle avance d'abord grâce au travail que nous produisons, que les élus produisent, il faut aussi le dire, c'est écrit, ça figure dans ce rapport. Vous avez plus de 1 500 rapports qui sont examinés, vous avez 130 ou 129 qui sont soumis à l'Assemblée de Corse, vous avez 1 283 délibérations CPD. Et nous le faisons aussi en association et en consultant tous les organes consultatifs qui sont autour de nous, le CESEC, la Chambre des territoires, l'Assemblea di a Giuventù.

Elle avance, je l'ai dit, aussi grâce à l'implication, grâce à l'engagement de ses 4 500 agents et personnels. Et on se l'est dit tout à l'heure, c'est une richesse pour notre collectivité. Il y a un énorme travail qui est produit, même si on le sait aussi qu'il y a des efforts de productivité qui doivent être réalisés, qui sont en cours aujourd'hui à travers l'organisation. Et en 2024, on a mis en place les bases de cette réorganisation, avec notamment la nomination d'un nouveau DGS ; réorganisation qui s'est continuée et qui se poursuit en 2025.

Enfin, elle avance, je l'ai dit aussi, parce qu'il faut répondre aux enjeux que connaît la Corse, aux défis que connaît la Corse, avec un développement économique, comme on le sait tous, fortement déséquilibré ; on l'a vu tout à l'heure, avec une précarité, une démographie et un vieillissement de la population bien sûr qu'il faut prendre en compte ; avec aussi des pans de notre économie qui sont gangrenés par des pratiques mafieuses, ça fait partie aussi de nos réalités et qu'il faut aussi traiter.

Et on le traite aussi nécessairement par le premier point, j'en ai beaucoup parlé tout à l'heure, l'action sociale et la solidarité. On a donné des chiffres, ils sont conséquents, 230 M€ par an : action sociale de proximité, l'action sur l'autonomie des personnes âgées, l'enfance et la famille, le soutien des personnes en insertion, mais aussi beaucoup les politiques de formation professionnelle, jeunesse, culture qui sont extrêmement nécessaires pour y compris permettre de lutter contre ces phénomènes et dérives mafieuses.

Elle avance aussi cette collectivité pour accompagner l'ensemble des projets et les territoires au service bien sûr de l'économie plus diversifiée et plus durable.

Elle œuvre en faveur de l'aménagement du territoire, c'est 153 M€ chaque année, en tout cas en 2024, qui ont été consacrés pour cette politique-là, avec les aides aux communes et intercommunalités, on l'a vu et Julien Paolini le rappelait, c'est chaque année plus de 60 M€, 67 M€, je crois, en 2024 qui ont été consacrés à l'aide aux communes et aux intercommunalités. Donc, une action très forte.

La politique foncière avec l'Office foncier, + 4 M€ aujourd'hui répartis sur 12 portages en 2024. Là aussi, on est sur un outil de lutte contre la spéculation, même si on sait qu'il faut davantage le muscler pour qu'il soit encore plus actif et efficace.

Elle avance enfin sur la politique d'amélioration des équipements structurants, on en a parlé tout à l'heure, ça fait écho au débat sur les orientations budgétaires.

Une politique de transport qui intègre bien sûr la continuité territoriale.

En 2024, vous le savez, il y a eu 2 événements qui ont été importants : d'abord la DSP aérienne avec la notification, le début de la nouvelle DSP qui nous permet de sécuriser à la fois cette DSP jusqu'à 2028 ou 2029, et en même temps qui nous permet bien sûr de garantir l'emploi et l'activité de notre compagnie territoriale.

Enfin, il y a aussi une délibération forte sur le maritime, avec cette décision qui valide les aides d'État octroyées par la France aux deux délégataires. C'est important aussi pour la sécurité de la DSP, parce que vous savez que c'est un enjeu d'importance, y compris dans les débats que nous avons eus ce matin et notre volonté politique d'avoir la maîtrise des transports, y compris de ses infrastructures.

Les transports interurbains et les transports scolaires. En termes d'aménagement, j'en ai parlé tout à l'heure, c'est plus de 30 M€, dont 28 M€ sur les transports scolaires.

En 2024, 112 M€, c'est un chiffre que j'ai cité, sur les infrastructures portuaires et aéroportuaires, et bien sûr routières. C'est un montant extrêmement important.

Et enfin sur les aménagements, on le cite peu souvent, mais c'est un aménagement important qui est à mettre au bilan de notre activité, c'est le haut débit, et la fibre, qui en 2024 a connu aussi un saut quantitatif et qualitatif, puisque plus de 30 000 nouvelles prises ont été construites en 2024. Ce qui porte un total cumulé à 180 380 sur les 192 000 prises attendues. Donc, on est là maintenant sur une couverture de l'ensemble du territoire corse. Et vous le savez, c'est aussi un message et une orientation forte vers la politique d'aménagement du territoire et de maintien de l'activité, notamment dans les zones rurales et les zones de montagne. Et je pense principalement aussi à l'activité des toutes petites entreprises.

Mais tous ces aménagements, ils sont aussi à corréliser avec la volonté que nous avons eue, y compris en 2024, d'impulser un développement économique qui est tourné en grande partie vers l'appareil productif.

Plus de 73 M€ ont été consacrés à ce volet-là, avec bien sûr, et je commencerai par-là, le développement agricole et rural qui est essentiel. L'action de l'ODARC, chaque année, notamment avec la mise en œuvre du volet corse du PSN. Mais aussi toute l'aide qui est apportée aux filières. L'objectif, c'est d'aller vers une agriculture de production et aussi bien sûr avec en point de mire, l'autonomie alimentaire.

Mais bien sûr en 2024, comme nous le faisons depuis que nous sommes aux responsabilités, nous avons bien sûr travaillé sur le soutien fort à l'économie en général, 35 M€ d'aide pour les entreprises, 15 M€ en aides directes, le reste en aides indirectes, 2,5 M€ aux entreprises touristiques, avec une action de l'ATC très soutenue, y compris en 2024 en travaillant et en initiant la démarche sur ce que nous appelons aujourd'hui les flux aériens.

Et enfin, parce que c'est aussi de l'économie sur laquelle nous sommes particulièrement attachés, en 2024, nous avons voté un plan territorial de soutien et de développement à la pêche corse, plus de 1 M€ était consacré à cette filière dont vous savez qu'elle est en difficulté et que nous devons soutenir fortement parce qu'elle fait aussi partie de notre identité.

Mais ce développement, vous le savez, il ne peut être réussi que s'il est aussi porté par notre volonté de durabilité et de respect fort de l'environnement, qui ne peut être axé que sur la richesse et la préservation de nos ressources naturelles. Et là aussi, nous avons investi plus de 58 M€ sur ce chapitre-là, avec bien sûr la politique de l'eau, je ne vais pas y revenir mais vous le savez, on est sur un plan d'abord d'investissement à hauteur de 240 M€, ça, c'est la première jambe, mais sur une deuxième jambe qui est celle aussi de travailler sur la préservation de la ressource et ce que nous appelons tous aussi la sobriété des usages.

Ça nous renvoie à la politique de biodiversité menée activement par l'Office de l'environnement, 6 M€ sur cette politique-là, de préservation de manière très claire des espaces naturels et remarquables. Mais ce travail-là est mené tout au long de l'année et particulièrement en 2024.

L'énergie avec ce cap de l'autonomie énergétique, avec en 2024, rappelez-vous, le lancement de la première pierre de la centrale du Ricantu fonctionnant au biocarburant. Là aussi, ça muscle notre démarche sur les énergies renouvelables. Je pense que c'était essentiel. On passe d'un siècle à un autre, même s'il a pu y avoir des critiques sur ce process, n'empêche qu'on sort d'une centrale polluante au fioul lourd pour aller vers quelque chose de beaucoup plus vertueux et donc on bascule sur, ce que je disais, du 20^{ème} au 21^{ème} siècle avec un peu de retard, mais ce pas nous le franchissons en 2024.

2024, bien sûr, ça a été une année d'engagements pour faire vivre ce qui nous constitue, y compris en tant que peuple : notre langue, la culture et le patrimoine.

Sur la langue, bien sûr, toujours, on en a parlé encore hier, notre volonté d'aller et de construire une société corse bilingue, avec en perspective la notion de coofficialité, bien sûr reconnue à travers le statut d'autonomie. Et c'est dans ce sens-là que nous avons travaillé en 2024, notamment en favorisant toujours l'enseignement immersif, qu'il soit public ou qu'il soit privé. Et on le voit ici sur le soutien à Scola Corsa, 1 M€ par an. Je crois que c'est un effort significatif que nous assumons particulièrement et dont nous sommes très fiers. En espérant que cet enseignement continue à se développer concomitamment à l'enseignement public.

La culture pour tous et pour tout le public, et le patrimoine, là-aussi, c'est un engagement fort que nous maintenons depuis tant d'années, sur lequel on sait très bien qu'il y a des contraintes budgétaires qui pèsent, mais aussi pour lequel nous maintenons le cap. Et nous sommes aux côtés des acteurs et des territoires, parce que nous savons aussi que ça participe à la vie de ces territoires et au maintien de l'activité dans les territoires.

Au-delà de toutes ces politiques, donc nombreuses comme vous avez pu le voir, il y a bien sûr aussi la volonté de s'ouvrir, de s'ouvrir sur ce qui est notre espace naturel, l'espace méditerranéen et européen. Et en 2024, bien sûr, nous avons initié ou mené nombre politiques de coopération - Madame la Présidente qui n'est pas là pourrait en témoigner - sur ces aspects-là. Moi, j'ai noté que 73 partenariats sont initiés en 2024 avec tout un panel de partenaires, en mobilisant l'ensemble des dispositifs et de programmes européens, que ce soit les FEDER, le FSE, les Erasmus, les INTERREG.

Donc, on est très actifs, il faut s'en féliciter et on ne le fait pas assez savoir, et j'espère que nous serons plus dynamiques dans cette communication pour montrer combien la Corse participe et collabore dans ces échanges, dans ces productions et ces travaux avec notamment les îles de la Méditerranée.

Enfin, je terminerai par deux points.

D'abord 2024 aussi, ça a été un travail mené collectivement par cette Assemblée et ses représentants, notamment la délégation qui représentait la Collectivité de Corse sur les évolutions institutionnelles. Une année importante qui est marquée par deux temps forts, je crois.

Le premier, c'est l'accord politique large autour du projet d'écriture constitutionnelle qui a été passé, dit « Accord de Beauvau - ministère de l'Intérieur », validé par une large majorité à l'Assemblée de Corse le 27 mars 2024. Donc c'est un moment important. Mais il y a un autre moment important, peut-être un peu moins réjouissant pour nous, ça a été la dissolution de l'Assemblée nationale française qui a aussi, malheureusement, obligé la suspension de ce processus, même si on sait maintenant que les négociations ont repris, avec quand même le souhait, je pense partagé par tous, qu'il y ait un aboutissement positif en 2025.

Enfin, et je terminerai par-là, on ne peut pas parler de 2024 sans parler de l'événement unique et historique qui a eu lieu en 2024, la visite de Papa Francescu. Je crois que ça a été un moment à la fois d'unité, de rassemblement de notre peuple, quelles que soient d'ailleurs ses croyances, ça allait bien au-delà de la croyance, mais ça nous a permis, je crois, dans un moment de rassemblement,

comme je vous le disais, de pouvoir aussi constater que le peuple corse, il vit, il existe et il sait se rassembler dans la ferveur et l'unité.

À ringrazià vi.

M. Hyacinthe VANNI

À ringrazià vi. Est-ce qu'il y a des interventions sur ce rapport ? Oui, Paul-Félix Benedetti.

M. Paul-Félix BENEDETTI

Il est joli, il est bien colorié en tout cas. C'est un rapport d'activité qui ne fait pas transparaître une politique spécifique à un territoire insulaire qui a une histoire et qui a une équipe de gouvernement qui vient d'une lutte difficile faite de revendications fortes.

La région Centre-Val de Loire aurait pu avoir le même rapport d'activité, présenté de la même manière.

Malheureusement, ce rapport d'activité, il est le traceur de votre politique. C'est ce que vous avez fait. C'est une politique routinière qui décline une logique de continuation de toutes les politiques fléchées par la volonté française dans le cadre de la petite décentralisation et des petits pouvoirs qu'elle a accordés à la Corse.

Ensuite, dans ce rapport d'activité, déjà, il manque des rapports. Il manque tous les rapports des offices et agences. Parce que si je regarde que celui que je connais le mieux, l'Office d'équipement hydraulique, à part les ombrières sur les toitures de l'Office hydraulique et le grand projet de l'irrigation du Niolu, il n'y a rien.

Ça fait partie normalement des besoins, on doit avoir connaissance des rapports d'activité de chaque établissement. Ça fait partie d'obligations dans le cadre d'un rapport d'activité d'avoir des annexes et pour chaque établissement, on doit savoir ce qu'on paye, ce qu'ils ont fait. Ça fait partie des règles.

Ensuite, le rapport d'activité en lui-même, honnêtement, il y a quand même un effort de synthèse, un effort de présentation. Je rigolais sur les couleurs. C'est quelque chose qui est agréable à lire.

Maintenant, la réalité de l'activité, elle est comme elle est, mais quand on dit « on a fait beaucoup de choses », heureusement, il y a quand même 5 000 personnes qui travaillent pour la Collectivité de Corse, comme par exemple

l'Office hydraulique, comme l'ODARC, comme des organismes rattachés et comme tous les services.

C'est logique qu'en retour, on puisse produire un document papier qui énumère, sans que ce soit un inventaire trop lourd et trop fastidieux, des mesures générales. Beaucoup sont obligatoires.

Par contre, la place, je dirais, à l'innovation politique que l'on aurait pu attendre en 10^{ème} année d'une mandature patriotique, moi je vous le dis, je ne les vois pas. Je ne les vois pas. Même dans la forme, dans les choix lexicaux qui sont retenus dans votre manière de présenter, on sent que ce sont des mains neutres, des mains de fonctionnaires territoriaux. Sauf que le politique qui présente le rapport, il doit l'incrémenter de sa vision politique.

Un rapport d'activité, c'est un rapport qui a un sens politique. Moi, j'estime qu'un rapport d'activité par une équipe nationaliste autonomiste, il ne doit pas être reproductible à un rapport d'activité que ferait Monsieur Savelli. Et pourtant je pense que c'est dans la même appréciation. C'est dans les mots. Il y a des sens à beaucoup de choses et moi je ne les retrouve pas. Vous me direz « c'est là, là ou là », moi je vous dis non, c'est quelque chose qui est générique.

Votre rapport d'activité, c'est votre politique et votre politique, on doit la sentir et là, elle est, je dirais, impalpable au sens des traceurs, de ce qu'on attend, du moins de ce que moi j'attends, de ce que Core in fronte attend. C'est tout.

Sinon le rapport, honnêtement, il est très très bien présenté. On sent qu'il y a un travail de synthèse et même la synthèse de la synthèse est bien faite.

M. Hyacinthe VANNI

D'autres interventions ? Oui, Mme Chiappini.

Mme Angèle CHIAPPINI

Alors je regrette qu'il n'y ait pas le président de l'exécutif, parce qu'il y a dans ma petite intervention des choses qui le concernent, mais j'espère que vous lui ferez passer le message.

Alors moi, j'ai consulté avec attention ce rapport d'activité et je tiens à féliciter les services parce que j'ai trouvé que le document était bien fait et bien synthétisé. Je les félicite pour leur travail, mais je tiens également à réagir sur l'un des points de ce rapport.

Ce point est un petit point évoqué brièvement et, Monsieur le Président, pas du tout dans votre présentation : c'est le domaine des infrastructures routières.

« Le réseau routier... », écrivez-vous, « ...est l'un des éléments les plus importants de notre patrimoine public ». Et donc, rien qu'à ce titre, nous avons le devoir de le préserver.

Certes, 80,2 M€ ont été consommés sur des projets nécessaires. Certes. Je comprends que les grands axes de circulation soient privilégiés et exigent des opérations budgétivores.

A ce propos, nous réclamons à cor et à cri depuis le début de la mandature l'actualisation du PPI Transport qui date de 2017 et qui n'a été que peu appliqué.

A l'occasion du rapport sur la déviation d'Olmeto en janvier dernier, nous avons présenté un amendement demandant la révision du document pour la session de juin, donc celle-ci, avec un prévisionnel financier et un calendrier de réalisation. Vous aviez sous-amendé pour enlever la deadline de juin et la remplacer par six mois. Donc... juillet.

En commission des finances, cela a été évoqué jeudi dernier, je vous demande donc publiquement une confirmation : aurons-nous le PPI actualisé au mois de juillet ?

J'en reviens, Monsieur le Président, au réseau dit secondaire.

Quand j'emprunte nos petites routes de montagne, je ne peux me résoudre à les voir dans un tel état d'abandon.

Je me fais le porte-parole de nombre de maires et d'administrés, souvent désespérés par le danger qui occasionne souvent des accidents et qui pourraient un jour provoquer un drame.

Au-delà des gros travaux structurants, il y a aussi les travaux d'aménagement sécuritaires et indispensables, pour certains attendus par plusieurs communes depuis bientôt 10 ans. Et ces travaux ne mobilisent pas de crédits importants, donc on pourrait les faire.

Et à côté de ces petits travaux d'aménagement, il y a surtout l'entretien qui garantit, ou plutôt qui garantirait s'il existait, la longévité du bon état des voies de circulation.

Comme on ne parle bien que de ce qu'on connaît, je vais vous parler de notre territoire, pour vous dire, Monsieur le Président, que la situation y est catastrophique. Mais au-delà de notre territoire, je pense que beaucoup pourrait reprendre à leur compte ce que je dis.

J'ai alerté plusieurs fois le service des routes ou les conseillers du Président de l'Exécutif à ce sujet. Mais de toute évidence, la CdC pêche par son manque de proximité et donc de réactivité... Et les doléances se perdent dans une succession d'appels téléphoniques, de SMS et de mails.

A l'heure du développement de l'IA, il paraît inconcevable que nous puissions échouer dans nos missions de base.

Je peux comprendre que la gestion des hommes, ou de leur absence d'ailleurs, est compliquée, mais nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, oublier pour autant des pans entiers de notre réseau routier et par la même leurs usagers.

Nous avons encore la chance d'avoir dans nos communes des privés, des entreprises, qui seraient prêts à conventionner avec la collectivité pour entretenir notre réseau. De grâce, Monsieur le Président, si nos effectifs ou nos recrutements sont insuffisants, faites appel à eux !

C'est là que j'avais besoin du Président de l'Exécutif, parce que je l'invitais, en lui disant que pour constater la véracité de mes propos et pour que vous puissiez prendre les mesures appropriées, je vous invite, malgré votre emploi du temps surchargé, à m'accompagner dans un déplacement sur les axes secondaires du Spelunca-Liamone, de façon inopinée bien entendu, car si votre venue était annoncée, je ne doute pas un seul instant qu'un effort rapide et efficace serait fait...

Dans l'avant-propos de ce rapport, il est rappelé notre lien collectif à notre terre et à notre histoire.

Nous sommes tous d'accord ici, je pense, pour dire que le rural est notre ADN. Pour y maintenir les populations, la fibre ne suffit pas. Il faut également qu'elles puissent se déplacer, comme les services de santé et de secours, dans un espace temporel acceptable et dans des conditions sécuritaires normales. Ce qui, à l'heure où nous parlons, est loin d'être le cas.

Nous sommes malheureusement dans un monde dans lequel tout ce qui n'est pas exposé publiquement est réputé ne pas exister.

C'est la raison pour laquelle je suis forcée de faire cette intervention aujourd'hui. Je le regrette.

J'aurais sincèrement préféré pouvoir vous féliciter pour des conditions de vie convenables des habitants, prioritairement âgés et donc plus vulnérables, de nos petites communes actuellement laissées pour compte.

Je vous remercie.

M. Hyacinthe VANNI

Merci. Annette.

Mme Marie-Anne PIERI

Merci.

Monsieur le Conseiller exécutif, moi je vais vous parler de l'Office foncier.

Au mois de juillet 2021, dans le cadre d'une commission permanente, j'avais interpellé le président de l'Office, le président de l'exécutif, Monsieur Simeoni, pour lui demander la mise en place d'une commission pour travailler sur des clauses anti-spéculatives. Il a fallu attendre en fait la fin de l'année 2024 et le début d'année 2025 pour qu'un un groupe de commission se mette en place, représenté par chaque groupe. Il y avait une personne par groupe, nous avons bien travaillé, le résultat est là.

Notre groupe a contribué. Personnellement, j'ai contribué à la rédaction des clauses anti-spéculatives propres au notariat qui pourront être intégrées dans tous les actes d'achat pour les collectivités.

Alors ces clauses, elles sont très intéressantes puisqu'elles sont là pour lutter contre la spéculation immobilière et foncière. Je vais vous en citer quelques-unes :

L'obligation dans le cadre d'un achat, quand une vente est faite par une collectivité, qu'il y ait ou pas un portage par l'Office foncier, parce que je me suis autorisée quand même, puisque j'avais rédigé ces clauses depuis 3 ans, à les mettre à la disposition de tous les maires de Corse et qui je dois dire utilisent ces clauses assez souvent, puisque je suis sollicitée.

Donc aujourd'hui, au niveau de l'Office foncier, on a terminé ce travail. Ça a été un travail très intéressant.

Moi, je dois féliciter toutes les personnes qui ont fait partie de cette commission.

Je dois féliciter également le directeur et la directrice de l'Office foncier, de leur disponibilité puisqu'on a fait même un travail sur Aleria concernant justement ce cahier des charges.

Donc l'intérêt de ce cahier des charges, c'est la destination du bien. C'est-à-dire que demain, quand une vente sera faite par une collectivité, le cahier des charges sera intégré donc dans l'acte d'achat, l'obligation de la destination à une résidence principale, l'interdiction de vendre pendant 15 ans. En cas de mutation pour un événement grave (ça peut être un divorce ou un décès), il y aura une possibilité d'un pacte de préférence pour la Collectivité, ou même une clause expresse. C'est-à-dire que si demain, il y avait un effet d'aubaine, aussi petit soit-il, la Collectivité pourrait récupérer 20 % de la plus-value dégagée dans le cadre de la vente.

En cas de donation également, ce cahier des charges s'applique. Donc si vous voulez, moi je voulais saluer déjà ce travail qui est là, qui est très intéressant.

Et également dire que, au niveau de l'Office foncier, on est en train de continuer un travail de révision de la PPI, la nouvelle PPI 2025-2029 qui va permettre en fait un recadrage entier de l'Office foncier, c'est-à-dire avant, au moment de l'intervention de la Collectivité qui saisit l'Office foncier de son projet d'achat, il faudra un projet mûr avec une fiche qui décrira ce projet et même avant de signer un avant-contrat, de décrire véritablement ce que la commune envisage de faire sur son projet pour qu'on ait le contour et pour qu'on n'ait pas en fait des portages qui soient faits par l'Office foncier, sans qu'au bout du délai de 5 ans, qui est le délai de portage, on ne puisse pas réaliser.

L'intérêt également de cette PPI, c'est que nous allons intégrer le paiement par les collectivités qui demandent le portage de l'Office : un paiement à tempérament, c'est-à-dire que dès la signature du portage par l'Office foncier, il y aura le versement de 30 % du prix qui sera fait dans le délai de 5 ans. Ce qui permettra déjà à l'Office foncier d'avoir, je dirais, de la finance pour aller vers d'autres projets, mais aussi de montrer l'implication des collectivités qui souhaitent le portage de l'Office foncier.

Donc vous voyez, il y a un avant, il y a un pendant et un après. C'est-à-dire que quand on va sortir également de ce portage, il y aura un suivi de l'office foncier pour voir si le projet est bien dans le sens qui sera indiqué.

Et autre chose qu'on a également travaillé au niveau de l'Office foncier, c'est d'intégrer des clauses exécutoires dans le cas où une commune ne respecterait pas son engagement.

L'Office foncier pourra actionner cette clause exécutoire. Et également quand il y a éventuellement des offices HLM intégrés à un tiers, pour éviter de se retrouver avec des portages qui n'arriveraient pas à leur terme.

Ça c'est au niveau de l'Office.

Et je voulais également, puisque le président est là, lui poser une petite question.

Concernant « Una casa per tutti, una casa per ognunu », nous avons intégré en 2019 la possibilité, pour les coindivisaires, d'avoir une aide dans le cadre de « Una casa per tutti, una casa per ognunu ». Et je crois savoir, à moins qu'il y ait eu un changement, que cette aide elle n'est pas trop mobilisée, elle n'est pas trop demandée, parce qu'on connaît le problème de l'indivision et la difficulté pour les Corses de sortir de l'indivision. Je ne vais pas refaire à nouveau mes demandes répétées de l'activation de l'article 2 de la loi du 6 mars 2017. Mais ceci dit, si cette ligne budgétaire, Monsieur le Président, n'est pas activée, n'est pas mobilisée, pourquoi ne pas prévoir un forfait, une aide forfaitaire pour les communes qui demanderaient à résoudre ce problème de foncier dans le cadre d'un titrement ? Une aide au titrement pour les communes.

Voilà la question que je voulais poser. Merci.

M. Hyacinthe VANNI

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

M. Jean-Noël PROFIZI

Par rapport justement au titrement des biens, c'est un travail qu'on a fait sur notre commune et c'est vrai qu'on a quand même dépensé plus de 10 000 € et malheureusement toutes les communes ne peuvent pas budgétiser ce titrement.

Et c'est vrai qu'en fait, le foncier, c'est la base. C'est pour ça qu'on a voulu le faire. On a fait titrer 48 biens. Mais c'est vrai qu'il faudrait une aide aux petites communes et les inviter à le faire. Ce serait, je pense, quelque part salutaire.

M. Hyacinthe VANNI

Merci. D'autres interventions. Don Joseph Luccioni.

M. Don Joseph LUCCIONI

Merci, Monsieur le Président.

Simplement, merci Monsieur le Conseiller exécutif, pour la présentation de ce rapport d'activité qui traduit et reflète les politiques publiques de notre institution durant l'année 2024 ; une année riche en événements, riche en réalisations, en projets.

Moi, à titre personnel, et je pense pouvoir engager le groupe « Fà populu in seme », on ne partage pas d'une part la vision de Paul-Félix Benedetti consistant à dire qu'il n'y a pas de marqueurs d'une politique nationaliste dans le cadre de cette politique, et on ne partage pas tout à fait non plus, Chère Angèle, Madame Chiappini, votre vision. En tout cas on peut partager un constat, mais pas la vision.

Alors, sur les marqueurs nationalistes. Paul-Félix disait, et c'est son droit le plus absolu, qu'il ne voyait pas la différence entre une politique menée par la Collectivité de Corse et une politique qui aurait pu être menée par une autre institution décentralisée au plan administratif français en France continentale.

Quelques délibérations, quelques moments forts de l'année écoulée qui montrent qu'on a une institution qui est la garante des intérêts matériels et moraux de ce peuple, et qui s'inscrit dans une perspective qui est pour nous une perspective politique et de construction nationale : le processus de beauvau, les rendez-vous, la Conférence des présidents qui a travaillé, la déclaration politique sonnette du 23 février 2024, le projet d'écritures constitutionnelles validé pour le plan législatif à 80 % de l'Assemblée de Corse en mars 2024, un certain nombre d'interpellations du Gouvernement et du président de la République dès septembre, au lendemain de la dissolution de l'Assemblée nationale française. Vous l'avez dit Monsieur Giovannangeli, on ne peut pas passer sous silence cet épisode marquant de la vie politique française, qui a bouleversé notre travail et le calendrier parlementaire, et notamment celui de la révision constitutionnelle initialement prévue.

Pour parler des politiques publiques mises en œuvre concrètement : la création de l'ÉPIC, l'entrée en vigueur de l'EPIC Chemins de fer de la Corse, sous le regard de mon ami, Hyacinthe Vanni, c'est aussi un marqueur politique fort. Quand on passe d'une société d'économie mixte à un établissement public industriel et commercial, on fait une opération de nationalisation d'un service public qui est pour nous un service public essentiel, celui du transport ferroviaire, avec des investissements qui sont majeurs, portés notamment par la Collectivité de Corse sur le réseau ferroviaire.

Georges Mela n'est plus là, il parlait du temps où la Collectivité territoriale, notamment sous les mandatures de droite, portait de grands projets, on ne va pas rappeler l'épisode très douloureux du train qui ne roulait même pas.

Donc, on voit là, sous le contrôle de Hyacinthe Vanni encore une fois, tout l'effort et le travail qui est fait en matière de modernisation du réseau ferroviaire et en matière de développement de ce modèle de transport qui est un modèle vertueux à plus d'un titre : la commande centralisée voie unique, les points de croisement, les modernisations et rénovations de gares, etc., etc., le tram-train qui est même victime de son succès dans le Grand Bastia, qui arrive sur le Grand Aiacciu.

Sur la création, par exemple, de la société coopérative d'intérêt collectif pour l'exploitation territoriale des Eaux d'Orezza, je pense que là-aussi, c'est un marqueur politique fort que nous avons adopté à l'unanimité, mais qui est pour nous la traduction concrète d'une vision politique, traduite par ailleurs dans d'autres rapports que nous avons eu l'occasion d'examiner dans cet hémicycle.

Les nouveaux outils de l'économie mixte, développer l'appareil productif et on a un certain nombre de réalisations qui témoignent de notre volonté de développer l'appareil productif corse. Mais en même temps, bien sûr, il y a l'initiative privée, il y a la performance économique, mais il y a aussi la vision d'une économie qui est une économie orientée vers le bien commun, vers le partage, vers les retombées économiques pour un territoire, notamment en l'espèce, celui de l'intérieur de la Castagniccia.

Je pourrais parler aussi du processus de rattachement de la Chambre de commerce et d'industrie de Corse. On sait notamment le travail considérable mené par le président du Conseil exécutif dans un contexte de contraintes énormes, avec y compris un retard pris au niveau de l'État par rapport à la loi Pacte de 2019.

On a vu à un moment donné l'opposition du Secrétaire général aux affaires de la Corse en octobre dernier.

On a vu la levée de bouclier légitime du Président de l'Exécutif et tout ce qu'elle a suscité derrière comme réaction, y compris au niveau des forces vives et syndicales de la CCI, accompagné et soutenu par un certain nombre de forces politiques, dont la majorité territoriale.

Là, on est sur des enjeux stratégiques majeurs.

La maîtrise par la puissance publique corse de la gestion des ports et des aéroports, qui sont des équipements de transports stratégiques pour un territoire insulaire comme le nôtre.

On pourrait parler aussi de la dimension sociale, avec les emplois, plus de 1 000 emplois à la CCI de Corse.

On peut parler bien sûr, même si le rapport n'est pas encore concrétisé, mais ce n'est pas de notre fait, de la procédure lancée en matière d'achat de flux qui là aussi reflète notre vision d'un tourisme déconcentré durable, d'un tourisme annualisé avec des prévisions de retombées économiques et fiscales fortes pour le territoire insulaire et pour nos institutions.

On peut parler de la production de normes novatrices, y compris dans le prolongement de la délibération contre les pratiques mafieuses.

Le bénéfice raisonnable qui figure d'ailleurs dans un certain nombre de délégations de services publics, y compris maritimes.

La notion de biens communs.

Què, ùn sò micca chjachjari.

Sò scelti pulitichi, sò atti. Sò fatti forti.

È pensu chì, issi fatti quì, issi realizazioni quì, si scrivini in un filu di un prughjettu chì hè un prughjettu di a magiurità territoriale chè nò pudemu sparta cù d'altri quì, chì ghjè un prughjettu naziunali forti incù una dimensioni suciali forti.

Ceci étant posé, un dernier mot, mais je ne vais pas à cette heure tardive alourdir les débats.

Je partage un certain nombre de points de vue exprimés par notre collègue Angèle Chiappini, y compris sur les routes. Mais l'état du réseau routier, qu'il soit le réseau territorial ou le réseau du secondaire, ex-départemental, c'est aussi le produit d'une histoire. C'est le produit d'une histoire. Quand l'État a transféré un certain nombre de compétences et d'infrastructures aux institutions dans le cadre des vagues de décentralisation, y compris à la Corse, il n'y a jamais eu d'évaluation de l'état des infrastructures. On parle des routes, mais on peut parler aussi des infrastructures portuaires et aéroportuaires, il faut le dire.

Jean Biancucci, je convoque sa mémoire, le disait souvent ici dans cet hémicycle, il y a des régions, lorsqu'on a transféré, et je pense à la Bretagne par exemple, les routes, il y a eu des plans de rattrapage financés par l'État à hauteur parfois de 100 %. Ici, rien du tout.

Alors le plan exceptionnel d'investissement, pareil.

Tout à l'heure, Georges, je n'ai pas voulu répondre, Alex s'en est très bien chargé. Sur l'époque des grands projets, le plan exceptionnel d'investissement qui est un droit et qui est même un devoir, un dû de l'État envers la Corse par rapport à un retard dont nous ne sommes pas comptables, puisque nous n'avions pas nous, puissance publique Corse à l'époque, la gestion des infrastructures.

Le rattrapage historique, on a eu le plan exceptionnel d'investissement, qui a produit un certain nombre d'effets, insuffisants pour X raisons, je n'y reviens pas à cette heure-ci, il y a eu le PTIC. Là-aussi, Gilles Giovannangeli parlait tout à l'heure de la mécanique du PTIC, il y a eu un souci. Quand on négocie directement du côté de l'État avec le bloc communal et intercommunal sans en référer à la Collectivité de Corse, alors que la Collectivité de Corse a compétence d'aménageur, ça pose problème.

Donc on espère, puisqu'on converge sur un certain nombre de points de vue, se retrouver, y compris dans la discussion avec l'État, lorsqu'on discutera, dans le cadre par exemple de la loi organique, non seulement du nouveau pacte budgétaire, financier et fiscal à construire entre l'État, la Corse en général, CdC, intercommunalités, et même un plan de rattrapage historique qui est appelé de tous, y compris de vous-même, je crois savoir.

Mais là aussi, pardon de revenir sur le débat budgétaire, il a été dense aujourd'hui, quand vous parlez de la dette, y compris générée par l'emprunt, et on ne revient pas sur la structure de la dette, nous, on assume cette vision politique là d'emprunter pour investir. Parce que si on se fiait à un certain nombre de vos remarques où on visait, comme le disait le président Giovannangeli, simplement être dans l'excellence de l'orthodoxie budgétaire et financière et donc dans une forme d'austérité, si on n'empruntait plus, plus d'investissements, et en cascade, on a les retombées sur les entreprises insulaires, et donc y compris sur les citoyens corses en matière d'infrastructures.

Donc je pense que, à la fois sur les traceurs nationalistes pour lesquels nous avons été mandatés et à la fois pour améliorer et transformer le quotidien de notre peuple, je pense que, avec les moyens qui sont les nôtres, budgétaires, normatifs, administratifs, qui sont des moyens restreints et contraints, on fait le maximum. Je pense que nous faisons bien, en tout cas nous du côté de « Fà populu in seme », nous le soulignons au Conseil exécutif et j'espère qu'on se retrouvera dans la perspective d'une évolution, notamment institutionnelle, constitutionnelle dans le cadre de la future loi organique et d'un nouveau pacte à construire avec l'État, parce qu'on a aussi besoin des moyens de mettre en place notre projet, notre politique publique et de répondre aux besoins, aux attentes et aux défis de la Corse et des Corses. À ringrazià vi.

M. Hyacinthe VANNI

À ringrazià vi. Angèle Chiappini vole dì duie parolle.

Mme Angèle CHIAPPINI

Oui, pardon, une seconde.

Juste pour répondre aux mots de notre jeune collègue.

Je pense que vous m'avez mal comprise, parce que moi j'ai dit que sur les gros travaux, on était bon. J'ai parlé d'entretien et de petits travaux d'aménagement sécuritaire qui ne représentent pas absolument pas de gros budgets, ni qui rentrent dans tout ce que vous venez d'évoquer. Donc ça n'a rien à voir.

Et je reprends la parole puisque le président de l'exécutif est revenu, pour lui dire que je l'ai invité, avec Don Jo d'ailleurs, s'il veut venir comme ça, il constatera, à faire un petit tour sur nos axes secondaires de Spelunca - Liamone.

M. Hyacinthe VANNI

Merci. On est un peu jaloux, vous ne nous invitez pas !

Romain Colonna.

M. Romain COLONNA

Merci, Monsieur le Président.

Je voulais simplement vous faire part d'une petite expérience qu'on a eue à quelques-uns, il y a quelques jours avec des élus de « Fà populu in seme », nous nous sommes rendus dans un petit village, puisqu'on a parlé à l'instant des villages, et on a réduit possiblement notre action soit au manquement des routes ou des routes secondaires ici, ou au fibrage ailleurs. Moi je voulais simplement vous faire part de cette expérience.

Déjà, dire qu'on a un document qui fait près de 130 pages et qui démontre une chose, c'est qu'il y a une réelle activité plurielle, diversifiée de notre institution au moment où souvent, notre institution, on la critique en disant qu'elle est en panne. On regarde ce document, on voit que notre institution, elle est loin d'être en panne. Mais c'est un document écrit, donc à un moment donné, il peut paraître forcément de par sa nature, un rapport d'activité, ça peut paraître un petit peu aride, ce n'est pas un roman qu'on lit le soir.

Et donc on est allés avec quelques élus du groupe « Fà populu in seme » mais dans un village et le maire du village nous a dit : je vais construire une nouvelle école et grâce à l'Office foncier, c'est normal, ce n'est pas le fait forcément de notre majorité, je ne dis pas ça, mais il se trouve que c'est nous qui sommes en responsabilité au moment où je vous parle, et le maire nous disait donc : l'office foncier m'a permis de faire l'acquisition du terrain pour construire une nouvelle école. Donc, on était heureux de l'entendre. Et je dis : mais au niveau de la construction de l'école ? Oui, la Collectivité aussi sur d'autres programmes participe à la construction de l'école. On se dit : ça, c'est pas mal quand même.

Et on a demandé au maire, aux adjoints qui étaient présents et aux administrés : vous avez la fibre là, au village ? Ils nous ont dit, Ah oui, depuis 4 mois, tout le village est entièrement fibré depuis 4 mois. Je peux vous assurer que quand ils ont dit ça, il y avait un niveau de satisfaction dans leur réponse qui était optimal, qui était optimal.

Donc là, on parle de l'acquisition de terrain pour une école, on parle de la construction d'écoles, on parle du fibrage.

Il y avait des jeunes dans l'assistance qui nous ont dit : nous on a bénéficié du programme « Una casa per tutti, una casa per ognunu ».

Et puis, ça va faire plaisir à Bianca Fazi, qui nous écoute, il y avait quelques anciens qui étaient là, ils sont venus nous voir, ils nous ont dit : nous, on est extrêmement contents et heureux de l'action de la Collectivité, notamment du programme, cara Bianca, « Invechjà bè in casa soia ». Donc il y a tout un certain nombre d'actions dans ce programme-là. Je dis : mais qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans ce programme ? Ils nous ont dit, la Collectivité finance gratuitement des associations qui montent dans nos villages, pour nos anciens, faire des activités culturelles et sportives.

Et là, je vais vous dire très franchement, c'est normal quand on est en majorité, on est des fois traversés par le doute, on se dit est-ce qu'on fait toujours les choses bien, et sans doute que nous devons nous améliorer, c'est une constance de l'action publique, ça, j'en conviens parfaitement.

Mais des fois vous prenez des critiques ici ou là, souvent subjectives, souvent injustes, qui peuvent vous faire dire, mais est-ce qu'il ne faudrait pas qu'on fasse autrement ? Mais quand vous passez dans un village et qu'on vous dit que ce village est entièrement fibré, qu'on va construire une nouvelle école, qu'on permet l'acquisition de foncier, qu'on vous dit que des jeunes peuvent s'installer parce qu'il y a le programme « Una casa per tutti, una casa per ognunu », qu'on vous dit que nos anciens peuvent recevoir des activités entièrement gratuites in casa, in casa soia, grâce au programme « Invechjà bè », je dis que cette

Collectivité, tout ce que je viens d'égrainer, et sans doute y a-t-il autre chose, ne se réduit pas exclusivement au fibrage et tout ce que je viens d'égrainer se retrouve dans le rapport de 130 pages de cette année et se retrouve dans les autres rapports parce que c'est tout le temps mis en perspective sur des plans pluriannuels.

Donc ce que je veux dire, bien sûr, on peut partager ici ou là telle ou telle critique parce qu'il manque toujours quelque chose, mais notre institution est en activité et elle fait pour nos territoires, elle fait pour nos villages, elle fait pour nos quartiers, elle fait pour nos jeunes, elle fait pour nos anciens, elle fait pour le peuple Corse. Merci.

M. Hyacinthe VANNI

À ringrazià vi. D'altri intervensione ?

M. Saveriu LUCIANI

Je vais monter habiter dans ce village parce que s'il y a la fibre, s'il y a la route...

Plus sérieusement, certainement, on n'est pas ici ni pour accuser, ni pour se victimiser les uns les autres. Il n'y a pas le sujet, comme dirait quelqu'un, mais des fois il manque des verbes.

Je reprendrais le propos notamment de Paul-Félix sur le fait qu'il y a, et j'ai entendu attentivement ce que disait notre jeune collègue, je vais revenir un peu en 2025, on est quand même dans une situation assez particulière, notamment vis-à-vis de l'État français, il l'a évoqué d'ailleurs lui aussi, ce grand souci, ce grand doute qui nous poursuit depuis 40 ans, d'émancipation nationale et pour laquelle, à l'heure où on parle, qu'on le veuille ou non, l'issue est très incertaine, ou alors je ne suis pas à l'Assemblée de Corse, je suis sur mon divan, à la maison en train de jouer avec la télécommande.

Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'à un moment donné, ce qui me gêne, le rapport d'activité, honnêtement il est intense, il n'y a pas d'équivoque, c'est vrai que je n'ai pas percuté sur le choix des couleurs, ce n'est pas le plus important, il y a véritablement de l'action, il y a une activité. Maintenant, encore une fois, ce n'est pas avec les vicissitudes liées aux aspects financiers, mais ça été évoqué aujourd'hui en long, en large et en travers, mais je crois qu'il y a un sens, il y a une construction nationale à continuer. Forcément aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, quand bien même il y a des réponses partielles, il n'y a pas une construction, il n'y a pas un sens de construction en tout cas qui se décèle de manière véritablement forte.

Tout à l'heure, pour la boutade, Paul-Félix évoquait les ombrières, on pourrait évoquer ORELI aussi, qui n'est pas forcément une grande réussite par exemple. Mais bon, ce n'est pas l'objet de ce que je dis, mon propos est très court. Je crois qu'il y a à être sensible surtout aujourd'hui, en dehors du rapport de force à installer, et vous l'avez vu que par rapport notamment à l'aspect linguistique, on est quand même, pas au dépourvu, mais on est quand même désarmés, on n'a pas encore armé véritablement le tir, passez-moi l'expression, pour les négociations. On est en quelque sorte devant des politiques subies où le recteur à la main. Moi ça me gêne un peu parce que les recteurs dans le temps, ils étaient occupés, je parle du rectorat, pas le recteur, le recteur a toujours été occupé, mais le rectorat aussi.

Simplement, sur l'aspect proximité, je pense que ce que disait ma collègue du troisième étage, on sent bien, et ce matin ça a été évoqué aussi, que la Chambre des territoires n'est pas forcément l'alpha et l'oméga de cette proximité, il y a une proximité à construire et pas à construire simplement en termes de gestion et de bonne gestion, de bonne fluidité des rapports entre l'institution et le terrain, mais parce que je crois qu'il faut donner un sens, et hier quand je parlais de territoire, je crois qu'il faut imaginer autrement le territoire et ce lien au territoire. 2018 a marqué une cassure qu'on n'a pas encore, les uns et les autres, même à notre époque, qu'on n'a pas encore résorbé, qu'on n'a pas encore mis véritablement en place. Ce lien de proximité, ce besoin aussi de regarder, alors c'est sûr que la démographie, l'électorat très majoritairement, se retrouve dans les plaines et sur les grandes agglomérations, ce n'est pas forcément des gros réservoirs électoraux et peut-être aussi ça influe quelque part, une part de l'action politique et peut-être un peu de désintérêt vis-à-vis de ces zones, notamment reculées.

Donc l'idée, c'est peut-être de repenser le territoire. Moi, dans ce rapport d'activité, ce qui me manque, en bon enseignant, c'est une part de constat même s'il y a un bel édito en langue Corse, j'aime bien les titres en Corse, mais tant qu'à faire, s'il y a les titres, j'aimerais aussi les sous-titres. Vous le savez, ça c'est aussi la diglossie institutionnelle, il va falloir qu'on la corrige. Mais une part de constat et surtout sortir de ce rapport avec l'idée de ce qui va se passer derrière et qui va viser, et là je le souhaite autant que vous, l'amélioration de tout ça.

M. Hyacinthe VANNI

À ringrazià vi. D'altrè dumande ? Marie-Thé.

Mme Marie-Thérèse MARIOTTI

Merci, Monsieur le Président.

Je n'avais pas prévu d'intervenir, mais je voudrais dire, cher Don Joseph, vous avez la fougue de la jeunesse et c'est un compliment dans ma bouche. Il y a beaucoup de choses que vous avez vues, de notre côté, il y a des choses que nous aurions aimé voir. Et je pense que par moment, vous vous égarez. On est dans un rapport d'activité, on est dans du concret. Et quand ma collègue Angèle Chiappini vous a parlé, alors même si ça vous gêne, de l'état d'entretien de notre réseau routier, je pense que les fougères de 2 mètres, ce n'est pas le fruit de l'histoire. Soyons sérieux 5 minutes. On n'a pas besoin de pouvoir législatif ou de révision constitutionnelle pour passer l'épaveuse.

Une fois qu'on a dit ça, je vais être un peu plus sérieuse, ce rapport, il est structuré, je ne fais pas de polémique sur les couleurs et la synthèse est très bien faite et très agréable à lire. Et justement, ça met en évidence un certain nombre d'interrogations que l'on a. Alors si on peut s'exprimer et avoir des interrogations sans être critiqué d'opposition négative et néfaste, vous avez eu par la bouche de ma collègue, Maître Pieri, le fait que l'opposition que l'on incarne peut être également extrêmement constructive et sérieuse.

Le PADDUC par exemple, nous avons délibéré en novembre dernier sur sa révision partielle. Vous annoncez des rapports d'étape dès janvier 2025. Nous n'avons rien vu, même si Julien Paolini a dit que nous aurions un peu plus de visibilité en juillet. C'est une interrogation légitime.

Les déchets, et là je rejoins ce que disait Paul-Félix en disant qu'il manquait peut-être un état descriptif des réalisations. C'est un rapport d'activité. Vous annoncez avoir accompagné 34 projets dont 11 au titre du contrat de plan État/région, il aurait été intéressant de connaître les projets que vous avez accompagnés tant sur la collecte que sur le traitement, parce que vous savez que les besoins sont énormes.

Vous parlez également de fiabiliser ou d'avoir fiabilisé les données sur les flux du BTP. Vous savez que dans des territoires respectifs, aujourd'hui nous sommes en charge des DMA, des déchets ménagers et assimilés, nous les intercos, pas des déchets du bâtiment, et ça devient un énorme problème pour nous.

Sur les infrastructures portuaires, vous voyez, je suis très factuelle, et aéroportuaires, nous aurions aimé avoir un point d'étape peut-être ou en tout cas des perspectives sur le port de Bastia après les millions d'euros d'études, et également sur le devenir du port de commerce de Calvi, malgré les relances de la municipalité peut-être en disant actions urgentes à entreprendre.

Je ne parle pas des routes, on en a suffisamment parlé.

Et je vais conclure enfin sur un sujet qui intéresse le Président Vanni, c'est l'intermodalité. Nous attendons, et je prends à témoin la présidente de la CDENATE, Madame Nivaggioni, chère Nadine, nous attendons depuis plus de 3 ans une étude sur l'intermodalité que l'on a réclamée. Par exemple en Plaine orientale, est-ce qu'on va privilégier l'extension de la 4 voies à compter de Vescovato ou plutôt est-ce qu'on va privilégier et/ou l'extension du train ? Je sais que le marché de l'étude est prêt et que la délibération était prête. Pourquoi ne pas l'avoir lancée ? Voyez là justement, c'est une étude qui nous paraît extrêmement importante à lancer. Alors il se dit qu'il y aurait et c'est légitime, on peut ne pas être d'accord, on est encore grâce à Dieu en démocratie, il se dit qu'il y a des visions différentes au sein des services, que certains privilégieraient le train, d'autres plutôt un renforcement du réseau routier.

Vous voyez donc, ce sont des interrogations légitimes. J'espère qu'elles ne vous ont pas gênés, ni offusqués et c'est ce que nous aimerions retrouver dans un bilan d'étapes relativement global et peut-être dans le prochain rapport d'activité. Merci.

M. Hyacinthe VANNI

Merci. D'autres interventions ?

M. Don Joseph LUCCIONI

Simplement, on ne va pas faire un chjami è rispondi, merci pour le compliment sur la fougue de la jeunesse. J'espère que la fougue durera l'âge venant, et j'imagine que c'est partagé.

En revanche, la fougue de la jeunesse n'empêche pas la nuance. C'est une des raisons pour lesquelles je l'ai dit, et vous ne l'avez visiblement pas entendu, je partage un certain nombre de propos exprimés par notre collègue Angèle Chiappini, on connaît la région même si on n'est pas originaire de là-haut, on en a un certain nombre dans notre groupe qui le sont, mais vous avez quand même parlé, chère Angèle, de l'axe prioritaire, et c'est l'occasion aussi de livrer une vision politique qui est la nôtre et qu'on assume totalement.

Alors simplement, la fougue de la jeunesse que nous partageons tous dans cet hémicycle n'exclut pas la nuance et la lucidité.

M. Hyacinthe VANNI

À ringrazià vi. Et même quand on est moins jeune, on peut être aussi fougueux. Donc la parole est à l'exécutif.

M. Gilles GIOVANNANGELI

Quelques mots avant de passer la parole au président, avec la fougue ou la force ou l'ancienneté, je vais essayer de résumer.

Merci bien sûr pour vos remarques et vos propositions.

Simplement, en quelques mots, d'abord Paul-Félix, c'est toujours gênant parce que Paul-Félix, il intervient et il s'en va, il regarde à la télé et après il revient. On va quand même essayer de répondre. D'abord sur les deux aspects, je vais résumer, le côté routinier qu'il trouve à ce rapport, finalement je retiens aussi qu'il a vu qu'il y avait de très belles images. Mais je ne sais pas si finalement il n'a pas privilégié l'image à la lecture et qu'il n'a pas tout vu ou tout lu dans ce rapport.

Sur « routinier », bien sûr, c'est un rapport d'activité, donc forcément, il a un côté routinier puisqu'il rapporte l'ensemble des politiques publiques, et vous le savez, c'est souvent des politiques au long cours, programmatiques, pluriannuelles et que donc, elles ont ce caractère aussi un petit peu répétitif et routinier, et c'est normal.

En contrepoint, Marie-Thé Mariotti nous disait que peut-être dans ces politiques routinières qui sont au fait que les réponses à ce qu'on entend souvent, à ce que vous nous demandez souvent, les problèmes de Corses du quotidien, c'est ça. Ce que Paul-Félix caractérise comme routinier, nous, on dit, ce sont des réponses que nous apportons aux problèmes des Corses du quotidien et on les voit bien dans ce rapport d'activité. Et j'entends que vous, vous désiriez que sur tel ou tel point, il faut que nous soyons plus précis et qu'on aille un peu plus loin. Dont acte, on essaiera de s'améliorer.

Mais nous, au contraire de l'expression « routinière », nous considérons que nous sommes dans un acte d'engagement fort et qu'il s'est traduit dans la densité des actions qui ont été menées tout au long de l'année 2025.

Paul-Félix continue sur les traceurs et les marqueurs nationalistes. Moi je vous le dis, j'ai un peu de mal à la compréhension, à y mettre du contenu à cette expression. Moi ce que je sais, je pense intimement que notre démarche et ce rapport d'activité, il est profondément nationaliste. Mais en tout cas ce que je crois par contre fermement, c'est que nous sommes, nous, à travers ce rapport, dans le

respect et le droit fil des engagements que nous avons pris en 2021, derrière le président Simeoni, dans notre campagne d'élection territoriale. Nous, nous avons proposé aux Corses un programme, un projet politique et nous sommes dans la réalisation de ce projet. Et moi, je le dis, quand on regarde notre rapport d'activité, on est bien dans un projet qui a cet objectif-là : une trajectoire d'émancipation individuelle et collective à notre peuple pour qu'il puisse demain vivre, se loger, parler sa langue sur sa terre.

Et là vous retrouvez, je ne vais pas reprendre dans le détail les propos de mon ami Don Jo, il a été très clair, on les retrouve, si on peut appeler ça des traceurs de ce projet-là.

Je n'irai pas plus loin mais je crois que c'est un mauvais procès qu'on nous fait, mauvais et un peu facile. Moi je pense que si on rentre au fond des choses on voit bien que ces traceurs-là, ils existent.

Madame Chiappini, nous sommes d'accord sur le fait qu'il faille s'occuper y compris de toutes les infrastructures et les infrastructures de transport, de mobilité en zone rurale. Vous nous dites : la PPI. Alors d'abord, il y a une PPI qui existe, il faut le rappeler, il y a une PPI 2017/2025, vous en faites état d'ailleurs et vous nous avancez des chiffres et moi j'en ai d'autres, ceux qui vous seront fournis lors de la prochaine PPI au mois de juillet, dans la présentation par le Conseil exécutif. Et si on lit les chiffres, ou sinon on ne lit pas les mêmes, on s'aperçoit que concernant le domaine routier, on a 868 millions qui ont été programmés. Mais de manière plus précise, si on regarde entre 2018 et 2024, sur l'ex-RD, c'est de ce réseau-là dont vous parlez, vous avez 357 millions qui ont été programmés et sur ces 357 millions, 86 % de ces opérations ont été réalisées au moment où je vous parle. Ùn hè micca nudda.

Donc ça veut dire bien que dans cette action-là, nous sommes au rendez-vous de ce que nous avons prévu, nous exécutons bien ce que nous avons prévu et nous vous présenterons au mois de juillet, le conseiller exécutif en charge des transports vous présentera, la nouvelle PPI.

Saveriu, sur la proximité, je pense que s'il y a bien une majorité, une action qui met en avant la proximité, c'est bien celle-ci. On nous le reproche parfois. 178 millions d'investissement qui sont fléchés vers les territoires. Quand je dis fléchés vers les territoires, ça veut dire que ce sont des sommes que nous versons à des acteurs, qu'ils soient publics ou privés, dans les territoires pour qu'ils réalisent des opérations liées à la vie de ces territoires, ça veut dire infrastructures, activités, développement social, économique, culturel. Donc on ne peut pas nous reprocher de pas être proche des territoires. Après, si être proche des territoires, c'est revenir aux conseils généraux, là je pense qu'en tant que nationalistes, nous ne sommes pas d'accord.

La proximité des conseils généraux, on sait ce que c'était, c'était autre chose. Nous, on est dans une proximité répartie de manière très équitable. Il n'y a pas d'ostracisme dans nos politiques, il n'y a aucun territoire qui est oublié et nous le faisons de manière, je crois, volontariste et très efficace.

Voilà à ce stade ce que j'avais à dire. Peut-être, Président, que vous allez compléter sur les questions d'office foncier sur laquelle on a été interpellé par Annette.

Merci.

M. le Président Gilles SIMEONI

Oui, on viendra bien sûr volontiers.

Mme Angèle CHIAPPINI

(inaudible - Sans micro)

M. le Président Gilles SIMEONI

Mais on ne conteste pas.

Rapidement puisqu'on se rapproche de la fin de la session. Beaucoup de choses ont été dites. Merci à toutes et à tous.

Sur le rapport lui-même, d'abord saluer la qualité du document, ce qui n'exclut pas les améliorations à apporter, du côté positif d'abord et peut-être des améliorations à apporter ensuite.

Côté positif, je pense quand même effectivement que ce document qui est quand même très dense, qui comporte beaucoup d'informations, permet de mesurer combien la Collectivité de Corse est engagée dans tous les domaines et sur tous les terrains. Et je crois que même nous, en tant qu'élus, souvent, nous n'avons pas le recul suffisant pour savoir tout ce que l'institution à laquelle nous participons, accomplit. Donc, ça fait quand même plaisir de l'avoir sous les yeux.

Je pense que, au-delà des enjeux de communication partisane, si nous pouvions mieux mettre en perspective ce que nous arrivons à faire, ça serait à la fois gratifiant pour nous, peut-être contribuerait à nous donner de l'énergie et je crois que ça serait aussi en partie rassurant pour les Corses. En tout cas, il y aurait un effet de diminution du caractère anxiogène de la situation globale que nous vivons. Donc ça, c'est pour les remarques.

Sur les critiques qui sont faites, moi effectivement je pense que, mais ce n'est pas une critique contre les rédacteurs du rapport, c'est plus dans la conceptualisation, c'est-à-dire nous en tant qu'élus, sans doute faudrait-il mieux détailler d'abord entre le constat et la présentation de ce qui est en cours, par exemple. Deuxièmement, peut-être mieux permettre la perception directe des priorités, notamment pour que le sens du projet que nous considérons être, nous, un projet national, soit mieux perçu, y compris par notre famille politique et de façon générale par les Corses.

Et puis aussi vous dire à ce stade-là, la fougue de la jeunesse et la distance de l'expérience n'exclut pas la lucidité. Lorsqu'on parle entre nous, est-ce que moi je suis totalement satisfait de ce que nous faisons ? Bien sûr que non. Est-ce que j'aurais voulu aller plus vite, plus loin, mieux, sur le chemin de l'autonomie, de l'émancipation, de la justice sociale, de la construction nationale ? Oui. Est-ce que je considère que j'ai une part de responsabilité dans ces insuffisances ? Nécessairement, puisque je suis un des premiers responsables politiques de l'île. Donc bien sûr que ça ne va pas.

Mais en sens inverse, lorsque je lis le rapport, que je vois que tout ce que nous faisons et surtout que je mets en perspective tous les mouvements puissants, souvent exogènes et déstructurants, contre lesquels nous avons à combattre, je me dis aussi, si nous ne nous étions pas battus depuis 60 ans pour la famille politique à laquelle nous appartenons et même si nous ne nous étions pas battus depuis 10 ans, pied à pied, tantôt pour construire, tantôt pour empêcher la déstructuration ou la destruction, je me demande où nous serions. Où serions-nous ?

Alors vos doléances, Angèle, elles sont fondées, il y a des endroits en Corse où les entretiens de route ne sont pas satisfaisants, il y a des retards en Corse qui n'ont pas encore été comblés, il y a des choses où nous devons être meilleurs, nous en tant qu'élus et certainement les fonctionnaires qui portent l'action de l'institution sur le terrain, doivent s'améliorer.

Mais à côté de ça, un des reproches que j'ai fait à mon administration, c'est de ne pas encore, pris par l'urgence comme ils le sont, ne pas avoir pu nous donner les outils, y compris géographiques, par exemple, avec le système d'information géographique qui nous permette d'avoir une vision consolidée de ce que nous avons fait sur une période donnée, sur un territoire, dans un secteur ou même pour un village. Encore une fois, pas pour dire, « voilà nous, ce que nous faisons, etc. », personne n'est redevable à personne, mais simplement pour avoir une vision.

Et moi je vous dis que, y compris par rapport à il y a 10 ans, je pense que la Corse a progressé. Elle a progressé.

Le problème c'est qu'on est dans un monde de plus en plus dur, de plus en plus complexe, avec des phénomènes puissants qui eux nous entraînent vers des horizons où nous ne voulons pas aller. Donc, on est dans une tension dialectique permanente. C'est ce que je voulais vous dire.

Et je termine avec un exemple pour répondre à Annette. Vous savez, vous nous reprochez quelquefois, c'est le jeu, de surjouer les oppositions, notamment avec l'État, etc. Je vais vous prendre l'exemple qui vous tient à cœur, celui de l'Office foncier. D'abord répondre aussi à notre collègue et ami, Jean-Noël Profizi, la Collectivité, elle intervient déjà sur l'aide aux communes, sur les biens sans maître, les procédures de bien sans maître.

Donc je pense qu'effectivement il faut réfléchir à accompagner, y compris disait Don Jo, commission d'aménagement foncier, il y a des dispositifs qui peuvent aider à titrer et ça va tout à fait dans le sens, je dirais, du soutien stratégique que nous portons au GIRTEC, par exemple, la convention que nous avons conclue, on était avec Pierre Poli et les autres maires de l'interco, ça ne fait pas beaucoup de bruit, ça peut paraître technique, mais je pense que c'est fondamental. Quand on signe une convention entre une intercommunalité, des maires qui adhèrent, le GIRTEC et l'office foncier, on crée une perspective stratégique, on a une vision partagée par les élus et les acteurs du territoire, de l'aménagement de ce territoire. On hiérarchise les priorités, on organise l'équilibre territorial, on permet aux communes de titrer y compris les terres agricoles pour installer des agriculteurs, on permet à l'Office foncier d'intervenir non plus au coup par coup, comme on l'a fait maintenant, mais en étant à l'échelle d'un territoire et d'une intercommunalité dans une logique d'équité globale et de planification.

Mais vous savez qu'on a eu ce débat, c'est que l'Office foncier, comme nos autres outils aujourd'hui, c'est pour ça que je vous dis, on est à la fin d'un modèle, le PEI, on l'a consommé, la TSE, on l'a augmentée pour la première fois, nos ressources sont structurellement insuffisantes et l'État se désengage, vous étiez au Conseil d'administration, vous l'avez entendu. L'Etat nous dit, nous, on ne veut plus payer le GIRTEC et nous, nous savons que nous avons besoin du Girtec. Et donc il va falloir avoir une discussion.

Moi, je continue à plaider pour dire une fiscalité sur les transactions immobilières, avec une recette qui est fléchée, qui est répartie entre les communes, les intercommunalités et la Collectivité de Corse, au soutien de la politique foncière, d'aménagement et du logement.

Je termine en vous disant sur ce cahier des charges auquel vous avez contribué de façon directe et forte avec notre collègue Madame Branca, avec Ghjuvan'Santu Le Mao, dans un état d'esprit qui était très bon et qui nous a permis

d'avancer. On fait un cahier des charges, on travaille avec les maires, on tire les leçons d'un certain nombre, je dirais, de mécanisme que les maires de bonne foi n'avaient pas vu venir, c'est-à-dire on soutient un logement communal qui est financé, on a une revente spéculative pour 1/3 qui vient et qui en fait presque du Airbnb. On fait un cahier des charges à l'unanimité, à l'unanimité de l'office foncier, à l'unanimité de l'Assemblée de Corse, à l'unanimité des maires. Dans ce cahier des charges il y a, je le rappelle rapidement, 4 critères. Premier critère : qualité de primo-accédant du ménage candidat. Deuxièmement, la situation familiale. Troisièmement, les ressources, la situation financière et enfin son lien avec le secteur géographique, c'est-à-dire le fait que la personne ait une relation avec le territoire du village ou de l'Intercommunalité.

Des critères neutres étant précisés que les seuls critères exclusifs, c'est-à-dire c'est la situation de primo accédant et la situation financière, si vous n'êtes pas primo accédant et que vous avez trop de revenus, vous n'accédez pas. Les deux autres, ce sont des critères de classement.

J'ai reçu, vous le savez, j'en ai parlé au conseil d'administration, mais je n'en ai pas parlé devant l'Assemblée de Corse, un courrier du préfet de Corse me demandant de retirer la délibération de l'Office foncier en disant que c'était trop proche du statut de résident, que c'était illégal, que c'était une rupture d'égalité et que c'était anticonstitutionnel. Ce à quoi j'ai répondu, et donnez m'en acte, sans aller dans la presse, sans faire de surenchère, on a consulté les avocats, on les avait vus ensemble, vous étiez dans la commission, on a répondu que le critère qu'on mettait en œuvre, favorisait les personnes en lien avec la commune, l'intercommunalité ou le territoire avec une grille de notation, je dirais, qui n'exclut personne mais qui effectivement favorise ceux qui ont un lien.

On le fait en Corse, mais ça a été fait à Paris, ça été fait à Orléans et ça a été fait à Plougasnou, je pense que ça doit être en Bretagne, je ne connais pas, je n'ai pas regardé et dans d'autres communes.

Donc moi, ce que je me demande dans l'attitude de l'État, ou on veut vraiment nous empêcher, y compris à droit constitutionnel constant, de mettre en œuvre des dispositifs et à ce moment-là, il faut se demander pourquoi, parce que ça pose un vrai problème, ou alors on veut vous faire la démonstration par l'absurde, y compris à vous qui n'êtes pas convaincus qu'il faut une révision constitutionnelle, un statut de résident et des règles spécifiques, parce que, et je me tourne aussi vers les nationalistes, si, y compris dans un droit qui est insuffisant par rapport à nos aspirations, si quand en respectant le droit, on va au bout du système avec une volonté politique partagée et qu'on nous ferme encore la porte dans un domaine qui est vital pour nous, qu'est-ce qu'il nous reste à faire ?

Renoncer, ce n'est pas possible. Donc on est vraiment confrontés, à mon avis, à un problème important.

Je termine donc, un rapport d'activité, on a une séquence à la fois budgétaire et politique. Le budget, ça a été dit ce matin par Paul, c'est un acte politique qui doit tenir compte de l'équation budgétaire globale, des contraintes exogènes et qui doit faire passer une vision politique. Nous, on essaie de porter celle-là, en conciliant notre idéal auquel nous ne renonçons jamais, la fidélité au fil historique et la prise en compte aussi du réel, des contraintes, avec aussi une marge d'amélioration incontestable qu'il faut essayer d'exploiter, que ce soit sur la forme ou sur le fond.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS préside la séance.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président. Merci à Gilles Giovannangeli qui a fait toute la présentation, merci beaucoup.

Donc on PREND ACTE de ce rapport d'activité.

Je crois qu'on a épuisé l'ensemble des rapports inscrits à l'ordre du jour. Nous allons passer aux motions. Nous avons encore une petite stabilisation à faire et on va s'arrêter 5 minutes, d'accord ? Donc une personne par groupe s'il vous plaît, concernant la motion Gaza. Concernant les motions sur la langue, il n'y a pas de fusion, il n'y a pas de discussion à avoir ? Très bien. Donc, on se voit dans la petite salle s'il vous plaît. Donc suspension de séance.

La séance est suspendue à 20 h 10 et reprise à 21 h 20.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Pigliate piazza. Merci à ceux qui sont venus pour écouter les motions et qui sont très patients depuis tout à l'heure, donc différentes associations de soutien au peuple palestinien.

MOTIONS / MUZIONE

Motion n°2025/E3/018 déposée par la présidente de l'Assemblée de corse et le groupe « Core in Fronte » à laquelle s'associent le groupe « Fà Populu Inseme », M. Pierre GIONGHA et Mme Josepha GIACOMETTI en soutien au peuple palestinien et violations du droit international par l'Etat israélien dans la bande de Gaza résultant de la fusion des motions suivantes :

Motion n° 2025/E3/014 déposée par le groupe « Core in Fronte » :
« Conflit Israélo-Palestinien et situation dans la Bande de Gaza »

Et

Motion n° 2025/E3/015 déposée par Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse : « Soutien au peuple palestinien et violations du droit international par l'État israélien dans la Bande de Gaza »

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Vous avez reçu la dernière version d'une motion qui au départ était 2 motions différentes pour être très honnête, déposées de manière disjointe d'une part par le groupe « Core in fronte » et d'autre part par moi-même.

À la suite d'un échange entre nous, nous avons établi une première version qui a été ensuite amendée par différents groupes et en particulier le groupe « Fà populu », le groupe « Avanzemu » mais aussi Josepha Giacometti.

Aujourd'hui, nous avons donc une motion que je vais lire dans un instant, qui est portée par moi-même, bien sûr, la présidente de l'Assemblée de Corse, mais à laquelle s'associe « Core in front », bien évidemment, puisqu'une grande partie du texte lui incombe, mais aussi le groupe « Fà populu » bien sûr, qui a contribué fortement à l'avant-dernière et à la dernière version, et Josepha Giacometti également qui s'y associe et Pierre Ghionga que l'on a contacté. Donc 2 non-inscrits qui s'y associent complètement.

Deux mots quand même, même si la situation et les faits parlent d'eux-mêmes, elle s'inscrit, cette motion, dans le strict respect du droit international, des résolutions des Nations Unies et du devoir universel de protection des populations civiles innocentes en temps de guerre. Elle ne vise ni à cliver, ni à polémiquer, mais à rappeler des faits qui sont documentés, vérifiables et reconnus par les institutions internationales compétentes.

Et face à une situation humanitaire inédite par son ampleur et par sa gravité, notre devoir est d'alerter et de proposer des leviers concrets d'action et de pression.

Nous ne pouvons pas rester les bras croisés et détourner le regard. Nous parlons ici de la mort de 56 000 personnes, dont plus de 15 000 sont des enfants.

La reconnaissance donc de l'État de Palestine n'est pas un acte idéologique, c'est une exigence de justice et une condition indispensable à une paix durable fondée sur le droit international, la sécurité pour tous et la coexistence, et je le souligne, de deux États souverains.

Donc cette motion, elle réaffirme aussi le droit légitime d'Israël à exister en paix et en sécurité. Mais le respect de ce droit ne saurait justifier ni couvrir des violations graves et répétées du droit humanitaire international. Violations dénoncées depuis plusieurs mois par des organisations internationales, dont l'ONU, avec plusieurs rapports à la clé, mais aussi par des personnalités israéliennes elles-mêmes et notamment un ancien Premier ministre récemment.

Donc c'est un devoir humaniste que nous mettons en œuvre, et bien évidemment, nous allons exprimer aussi notre solidarité avec les acteurs et associations humanitaires et tous ceux qui défendent les droits humains et les citoyens en Corse et ailleurs. Et je tiens à remercier les associations qui sont ici présentes.

Alors je ne vais pas lire tous les considérants si vous en êtes d'accord, tous les visas et tous les considérants, puisque vous allez être destinataires du texte. Je vous lis le dispositif donc :

« L'Assemblée de Corse,

RAPPELANT que, dans sa délibération n° 23/139 AC portant adoption d'une résolution relative au conflit Israélo-Palestinien et la situation au Proche-Orient, a exprimé de manière unanime son horreur, son indignation et son rejet absolu des actes barbares du 7 octobre 2023 perpétrés par le Hamas et désapprouvé les actions militaires contraires au droit international et humanitaire menées par l'État d'Israël ;

DENONCE les exactions commises par le gouvernement israélien ainsi que les « actes potentiellement génocidaires » à l'encontre de la population palestinienne comme l'indiquent les conclusions de la Commission d'enquête du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU en date du 13 mars 2025 ;

EXIGE un cessez le feu immédiat, inconditionnel et permanent, préalable indispensable à la paix, à la reconstruction et à la justice dans la région ;

EXPRIME sa vive préoccupation face aux silences politiques qui entourent l'action militaire menée par le gouvernement de Netanyahu et aux soutiens internationaux d'extrême-droite qui s'y rattachent ;

RENOUVELLE son appel au respect du droit humanitaire international pour les populations civiles ;

REAFFIRME le droit d'Israël à exister dans la sécurité et la paix, dans le respect du droit international ;

DEMANDE dans le cadre de la résolution du conflit, la libération des otages retenus par le Hamas ;

DEMANDE aux États membres de l'Union européenne de mettre en œuvre tous les leviers diplomatiques, économiques et juridiques afin de faire pression sur le gouvernement israélien pour qu'il permette l'acheminement immédiat, total et sécurisé de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza ;

ENCOURAGE le gouvernement français et l'Union européenne à engager des mesures concrètes, y compris des sanctions ciblées, pour garantir le respect du droit international, la protection des civils et la lutte contre l'impunité des crimes commis ;

DEMANDE à ce qu'aucune entrave étatique ne soit faite aux dispositions judiciaires concernant le mandat d'arrêt de la Cour Pénale Internationale (CPI), émis le 21 novembre 2024 à l'encontre notamment de Benjamin Netanyahu ;

AFFIRME son soutien au peuple palestinien, victime de décennies d'occupation, de colonisation, de discriminations et de violences systémiques, et sa solidarité pleine et entière avec toutes les organisations qui, sur le terrain, œuvrent pour la survie, les soins, la dignité et la paix ;

SOUTIENT l'ensemble des initiatives citoyennes, associatives, syndicales et institutionnelles, en Corse comme ailleurs, qui sensibilisent l'opinion publique à la situation en Palestine et défendent la voix des peuples opprimés et agissent en faveur de la paix ;

RECONNAIT l'existence de l'État de Palestine, conformément aux dispositions antérieures de l'ONU et affirme la nécessité urgente de la mise en œuvre d'une solution politique fondée sur la coexistence de deux États souverains

respectueux des intérêts politiques, collectifs ou confessionnaux d'Israël et de la Palestine ;

SOUHAITE que le gouvernement de la République française reconnaisse sans délai l'existence de l'État de Palestine et qu'il suspende toute livraison d'armes, de munitions ou de matériel militaire à l'État d'Israël tant que celui-ci poursuit ses opérations contraires au droit international ;

AFFIRME dans le contexte actuel, son attachement à ce que les installations militaires françaises et de l'OTAN tant en Corse qu'en Sardaigne ne soient pas utilisées à des fins d'intervention au Moyen-Orient qui contreviendraient aux principes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et au respect des droits humains universels ».

Voilà la motion. Je tiens à remercier évidemment tous ceux qui ont participé à sa rédaction finale. La parole est à qui veut l'apprendre. Paul Félix Benedetti.

M. Paul-Félix BENEDETTI

Nous avons déposé une motion il y a quelques jours, au moment où la guerre unilatérale décrété par Israël contre l'Iran, masquait le problème de Gaza et laissait au niveau des médias internationaux, se continuer des actions de type génocidaire très fortes et avec une amplification du phénomène lié par l'absence de couverture médiatique qui les favorisait.

Alors bien entendu aucun texte n'est parfait, chacun n'y trouvera tous les attendus qu'il aurait voulu y voir. Mais c'est l'esprit qu'il faut retenir. Cet esprit, c'est d'abord un esprit de paix, de paix en Méditerranée, un espace qui, pendant plusieurs siècles, voire presque un millénaire et demi, a vu tous ces peuples vivre en harmonie. Et ce n'est que depuis quelques décennies que nous assistons à ces affrontements qui sont d'un autre âge, d'un autre monde et qui en aucun cas, n'a jamais été le monde de la Méditerranée.

Donc dans cet esprit d'apaisement, on cherche quand même à faire peser la voix de la Corse, parce qu'on considère qu'on est en position centrale, bien qu'on n'ait aucun poids, je dirais en politique influente, on a le devoir d'avoir un poids moral.

L'histoire a montré qu'il y avait des pardons même pour des actes atroces, le peuple allemand a été pardonné très rapidement et on ne lui a pas tenu rigueur des exactions et de la fureur de certains de ses membres.

Aujourd'hui, le peuple palestinien, entre autres la fraction de ce peuple qui habite dans l'enclave de Gaza, n'a pas à payer pour les errements d'une fraction de ce peuple qui est dans une dérive totalitaire, islamiste barbare.

Aujourd'hui, je crois qu'il y a eu assez de drames, assez de morts et la proportionnalité de la riposte israélienne par rapport à l'attaque indigne qu'ils ont eu à subir, n'a plus aucune justification ou alors c'est admettre que l'on n'est plus dans un supposé génocide, mais que l'on est dans une volonté génocidaire d'éradiquer totalement une partie de la population de ce territoire pour le chasser définitivement et accomplir quelque chose qui est complètement inhumain et qui devrait au 21^{ème} siècle dans ce qui est supposé une nation civilisée, à savoir l'État d'Israël, ne pas avoir de place.

Donc cette motion, elle est pour rappeler tous ces principes et pour rappeler qu'aujourd'hui la seule solution, elle passe par la mise en application des résolutions antérieures de l'ONU avec une solution à deux États respectueuse de ses histoires, de ses religions et qui, bien entendu, mettra des frontières qui ne conviendront là-aussi à personne, mais où il faudra que le poids, je dirais des grandes nations, soit fort. Et c'est pour cela que nous exhortons aussi la France de retrouver une politique digne qui est dans son histoire, en tout cas de ses relations avec le Moyen-Orient, pour qu'il y ait très rapidement la reconnaissance de l'État de Palestine avec le droit d'être là, de s'administrer et bien entendu de faire en sorte que l'on retrouve une paix durable.

Je sais que ce que l'on fait semble être anodin, mais je crois qu'on a un devoir de ne pas faire semblant de pas savoir. Et je pense que lorsqu'on a une population dans un territoire aussi petit qui est grand comme le Cap Corse et où on compte aujourd'hui 50 000 morts et 15 000 enfants, c'est quelque chose qui est inacceptable.

Vous savez, moi, mon fils, il a un ami qui était médecin urgentiste palestinien qui est reparti à Gaza. Ça faisait quelques mois qu'il n'avait plus de nouvelles et je pense qu'il est mort. C'est le lot de nombreuses personnes. Je pense qu'il n'était pas fondamentalement une victime expiatoire d'un mal collectif.

Donc c'est l'esprit qui nous anime, une solidarité et une demande de paix partagée. Et j'ose espérer que l'État juif, et surtout le peuple de Judée, retrouve les voies de la sagesse et arrête de se laisser mener par une frénésie fasciste qui sera néfaste à long terme pour tout le monde.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

D'autres interventions ? Non, je demande son avis donc au Conseil exécutif concernant la motion.

M. le Président Gilles SIMEONI

L'avis du Conseil exécutif, il est favorable, je dirais en quelques mots, pourquoi ? Notre position de ce soir, la motion de l'Assemblée de Corse, n'aura sans doute pas d'effet direct sur ce que décide et font les protagonistes principaux, directs ou indirects de ce qui se passe à Gaza et plus largement au Proche-Orient. Devons-nous pour autant nous taire, détourner les yeux ou nous désintéresser de ce qui est en train de s'accomplir à quelques centaines de kilomètres de nous ? A l'évidence non, c'est notre devoir et notre responsabilité en tant que citoyens, en tant qu'élus, en tant que Corses, filles et fils de la Méditerranée et membres d'une humanité, de nous exprimer.

Et nous allons le faire, même s'il est difficile de trouver les mots dans un conflit tellement exacerbé que lorsqu'on l'aborde dans les cercles familiaux, dans les cercles amicaux, a fortiori dans les cercles politiques, les tensions surgissent, les difficultés se multiplient, à tel point que soit l'on se tait, soit on se mure dans des positions souvent antagonistes.

Il y a chez celles et ceux qui s'apprêtent à voter cette motion et à la soutenir pour le Conseil exécutif, à la fois un socle commun évident, nous sommes des patriotes corses et nous partageons un certain nombre de valeurs, et il y a aussi des différences, des différences de sensibilité, même si par définition notre regard et notre solidarité vont d'abord et naturellement vers les peuples opprimés.

Et donc nous avons choisi à la fois pour être en cohérence avec cette éthique de responsabilité et parce que nous avons la volonté de montrer que nous sommes capables de prendre des positions, y compris sur des questions extrêmement douloureuses, nous avons fait le choix à votre invitation, Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, à travers votre motion, à travers celle déposée par « Core in fronte », à travers les débats que nous avons eus, de faire que l'Assemblée de Corse, institution garante, avec le Conseil exécutif, des intérêts matériels et moraux du peuple Corse parle, même si nous savons que nous n'aurons pas d'incidence directe. Mais il n'empêche, lorsque les voix se lèvent et qu'elles se joignent, qu'elles se rejoignent, qu'elles viennent d'élus, d'institutions, de citoyens, d'associations, elles peuvent toujours finir par se faire entendre.

Moi je crois qu'il y a au-delà de la rédaction qui est finalement retenue et validée, il y a quelques points cardinaux qui nous permettent de nous entendre. Rappeler que le conflit israélo-palestinien est d'une complexité extrême et générateur de douleurs immenses de part et d'autre, est une évidence. Ce qui s'est passé notamment depuis le 7 octobre a accéléré le caractère tragique, complexe, terriblement dangereux de ce qui se passe dans cette région du monde. Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas détourner les yeux.

Ce que dit cette motion : d'abord, il faut que les massacres s'arrêtent tout de suite. Il n'est pas excusable, justifiable, admissible que des femmes, des hommes, des enfants, des civils soient massacrés.

Deuxièmement, il faut offrir une perspective, bien sûr. La première perspective, c'est celle de la paix, celle qui a guidé les pas et les choix de Yasser Arafat, de Rabbine, de celles et ceux qui ont choisi de se tendre la main. La paix, elle se construit. Et que dit la motion ? Elle dit que cette paix, elle passe par une solution politique, elle passe par la reconnaissance des deux États, elle passe par le respect du droit, elle passe par le droit à la sécurité du peuple israélien, du peuple palestinien et plus généralement, de toute cette région du monde qui va finir, si on laisse aller la contagion, par être gagnée par des logiques de destruction qui finiront par nous attirer aussi, y compris celles et ceux qui pensent que cela ne nous regarde pas.

Alors moi, au nom du Conseil exécutif avec lequel nous avons débattu et pour les raisons que je viens d'exposer, nous donnons un avis favorable sur cette motion.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Bien merci Monsieur le Président.

Donc je soumetts au vote la motion.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne participe pas ? Qui est pour ?

La motion est ADOPTÉE à l'unanimité.

Merci à tous.

(Applaudissements dans le public).

Alors maintenant, il y a deux motions qui vont concerner la langue Corse dont nous avons beaucoup parlé hier.

Ci vulerebbe chì quelli, possu avè u cartulare per piacè. Quelli chì l'anu da presentà si priparessinu.

Dunque indè l'ordine, ci hè un ordine quand'elle ghjunghjenu. Allora, hè ghjunta quella di Saveriu LUCIANI.

“U corsu pilier éducatif et sociétal”, ma hè scrittu in corsu è in francese mi pare, nò ?

M. Saveriu LUCIANI

Aghju fattu u sforzu di scrive...

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Vi ringraziamu. Andate puru, per a presentazione.

M. Saveriu LUCIANI

Cercu sempre à fà per u pughju a sapete.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Andate puru.

Motion n° 2025/E3/016 déposée par M. Saveriu LUCIANI, au nom du groupe « Avanzemu » : « U Corsu, pilier éducatif et sociétal »

M. Saveriu LUCIANI

À l'accorta cusì perchè pensu chì a muzione ch'ellu hà da presentà u mo cullega Romain COLONNA hè guasi guasi complementaria.

Dunque à l'accorta cusì, ghjè una risposta forse à sò ch'ellu hà dettu l'altra volta u nostru amicu PERRIN (FCPE) è soprattuttu à quelli chì daretu à PERRIN è daretu à unepochi di –eu u chjamu u partitu francese- dipoi CHOISEUL hè firmatu qualcosa quì...

Dunque hè una reazione per raportu à una pulitica territoriale à cunfirmà, è dinò una risposta à u rettore perchè chì u rettore ùn ci pò micca impone à noi, à un mumentu datu, una pulitica ancu s'ellu piglia misure è chì sò misure dumandate dipoi tanti anni da a cullettività.

À l'accorta cusì per leghje vi solu, facciu in furia hein.

Dunque ramentà à tuttu ognunu chì ci hè un rolu è un usu di u corsu in u sistema educativu isulanu, quessa tuttu u mondu l'hà capita.

Ricurdà di manera sulenna chì a lingua corsa ghjè un elementu fundamentale di ciò chè no simu, di l'identità di stu populu, ammentu quì a trasmissione, a valurizzazione, l'usu, in ogni duminiu ch'ellu si in famiglia in a vita publica o à u livellu suciale.

Sustenimu quantunque ancu s'ellu hè un fratempu per noi, u pianu prupostu, per noi ci hà da vulè, a dicu à u Presidente di l'esecutivu chì ùn stà micca à sente chì... vidite...hè tardi, chì ci era un bisognu di dumandà li precisioni nantu à stu pianu perchè ci hè un prublema di furmazione, di valutazione, di seguitu, di cuntinuità, chì per avà ùn affaccanu micca nù e primure retturale.

Affirmà dinò u fattu chì noi ùn ci scurdemu micca chì emu vutatu 12 anni fà una dumada di statutu d'ufficialità.

Dumandà dinò à a ministra di l'educazione naziunale, d'accompagnà u pocu chì si face è d'accompagnà sò chè no dumandemu oghje è dumane. Ch'ellu sia a generalisazione di l'insignamentu bislinguu, di l'insignamentu immersivu, è di u corsu soprattuttu in u sistema educativu.

È l'emu mandatu à i presidenti, perchè chì simu in un prucessu puliticu, è dinò à i presidenti di i gruppi pulitichi, per difende in u capatoghju, in u cartulare puliticu d'evuluzione istituziunale, a quistione linguistica è culturale, chì sò traminduie per noi primure sucetale, quelle chì ci anu da purtà à l'avvenimentu di una sucetà cusì detta bislingua o bi-plurilingua.

Eccu, dunque è quessa micca solu cù una direzione di a ministra di l'educazione naziunale ma dinò di u ministru incaricatu di l'evuluzione stituziunale François REBSAMEN, eccu à l'ingrossu u spiritu di sta muzione chì in fine di contu s'assumiglia à tante muzione chè n'emu vutatu annu o dui anni fà o tanti anni fà è chì spergu d'un avè l'occasione d'avè surelle da quì à pocu.

Eccu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià ti. Quale hè chì vole sprimà si nantu à sta muzione ? Nimu.

Quel est l'avis de l'Exécutif ? Quale hè l'avisu di l'esecutivu? Scusate.

M. le Président Gilles SIMEONI

Sicura à favore di sta muzione, chì à st'ora diceraghju chì si pò fà cena avà. Casca cum'è u frumagliu nantu à e lasagne!

Per raportu à a nostra attualità linguistica di sicuru chì sarà un pocu ind'è u filu, ind'è u solcu di u travagliu chè n'emu à circa à fà insemi.

À favore.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Và bè, à ringrazià vi.

Allora aghju da mette à u votu a vostra muzione.

Quale hè chì ghjè contru ? Quale hè ch'ùn vote micca ? Astensione ? È quale hè chì vote à prò ?

Ghjè **ADUTTATA à l'unanimità.**

Passemu à l'altra muzione nantu à a lingua, quale hè chì a presenta? Ghjè Petru Antò FILIPPI per "Fà populu".

Motion n° 2025/E3/017 déposée par M. Petru Antone FILIPPI, au nom du groupe « Fà Populu Inseme » : « Pour une reconnaissance pleine et entière de la langue corse dans la vie publique et dans le système éducatif »

M. Petru Antone FILIPPI

Iè, à ringrazià vi Signora Presidente,

Bon, ùn v'aghju micca da fà tutti i cunsiderenti à st'ora quantunque abbastanza tardiva.

Ghjustu rivene nantu à trè punti chì mi parenu impurtente à mette in risaltu per raportu à sta muzione.

Prima affare ghjè, l'affare di a lingua corsa à l'assemblea di Corsica, eiu ùn sò micca d'accusentu, è pensu chì l'hà dettu ancu u Presidente, cù u fattu chì :

UNU impedisce di parlà l'eletti ind'è l'assemblea, ùn ci impedisce micca veramente di parlà,

è DUIE chì d'impedisce l'assemblea di Corsica, ùn impedisce u fora di parlà.

Perchè chì in fatti, u messagiu chì ghjè mandatu, hè piuttosto per l'amparenti, per e famiglie, per i parenti di i zitelli ch'amparanu, quelli ch'ùn parlanu ancu.

O allora, a magiurità, a ghjente chì ùn hè micca militente, l'aghju digià detta indu issa assemblea, a ridicu torna.

U messagiu hè quessu, dunque: amparate u corsu, ùn vi serverà micca per u travagliu, in i servizii publichi ùn vi serverà micca è soprattuttu interdizione per a vita publica o pulitica ufficiale.

Poca publicità chè no fimu dunque per a lingua corsa in fendu issa interdizione di parlà ind'è l'assemblea.

U secondu puntu, ghjè quellu di -ùn rivengu mancu nantu à e lettere perchè à st'ora dopu mi colla a tension di pensà ci dunque diceraghju semplicemente voilà, ùn ci rivengu micca- ma nantu à a generalisazione chì ghjera u sugettu, ùn si parla micca d'ubligà a ghjente ch'ùn parla micca corsu, da quì à dumane, à parlà corsu à ruchjitate. Si parla, di ubligà i puteri publichi à prupone un accessu bastevule è efficiente à tutti à a lingua, senza rumpitura d'ugualità, trà quelli chì a ponu avè in casa, è quelli chì ùn l'anu micca.

È què si chjama à u menu bilinguisimu è ind'è l'ideale a sapimu tutti, immersione. Eccu ciò ch'ellu hè a generalisazione. Perchè s'è nò seguitemu a logica di quelli chì dicenu chì ùn ci vole micca, vole di chì dumane ci hè un zitellu chì hà e difficoltà in matematiche, ci vole à caccia e matematiche. Noi ciò chè no dimu ghjè chì ùn emu micca bisognu d'avè solu chì tuttu u mondu sia un specialistu di e matematiche in capacità di fà equazione strasurdinarie, ma chì... ùn pudemu micca accittà chì i Corsi sianu impeuriti quand'è chì qualchisia li dumanda quant'ellu face dui è dui. Hè què a vera quistione.

È ne vengu à u sapè fundamentale, aghju digià sviluppatu abbastanza pensu indu st'emiciculu l'argumenti diceraghju pratici à prò di a lingua, per raportu à u svuloppu di u cervellu, l'amparera d'altre lingue, è forse micca abbastanza l'argumentu principale chì duveria bastà largamente. Perchè mi paria evidente, in fatti, ghjè u fundamentu di ciò chè no simu. È s'è vo pensate chì sò ind'è l'esagerazione, fate un giru ind'è e case di a lingua, induve a ghjente ampara, chè no sustenimu, è parlate cù a ghjente, ghjustamente, chì venenu per amparà. Al di là di a case, induve per definizione ci sò a ghjente chì venenu per amparà u corsu, parlate cù a ghjente fora chì ùn anu micca avutu l'accessu d'apressu à ella abbastanza, à sta lingua per sente si à l'asgiu per parlà è fighjate cum'elli sò strappati in dui d'ùn pudè aduprà issa lingua ch'elli cunsidereghjanu cum'è u fundamentu di ciò ch'elli sò, perchè a cunsidereghjanu anch'elli.

È quì nentru à st'emiciculu, quantu ci n'hè chì ùn parlanu micca perchè sò terrificati à l'idea di sbaglià si è di sbaglià si quand'ellu ci sò i media o qualcosa o una camera per filmà li.

Vi pare un peura raggiunevule di qualcosa d'uzziunale? Nò perchè chì, ciò chè no simu, ùn hè micca un ozzione, hè un fundamentu.

È cumpieraghju cù una frasa chì hè stata detta digià parechje volte pensu indu issu emiculu ma quantunque mi piace perchè cunvene assai à a situazione: “s’è a mo lingua scuzzula i fundamenti di u to statu, hè forse chì ai custruitu u to statu nantu à a mo terra”.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Quale hè chì vole intervene nantu à sta muzione ? Nimu, site tutti à paghjolu !

Ancu puru in corsu ? In tutti i casi ghjè un piacè di stà vi à sente.

Allora dumandu u so avisu à u Cunsigliu Esecutivu.

M. le Président Gilles SIMEONI

Hè statu tuttu dettu da u nostru cullega è amicu Petr’Antò FILIPPI.

À favore.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

In favore, và bè allora a mettu à u votu.

Quale hè chì ghjè contru ? Quale hè ch’ùn vote micca ? Astensione ? È quale hè chì vota à prò ?

Tuttu u mondu, ghjè aduttata sta muzione.

A muzione ghjè ADUTTATA.

MOTION ADOPTEE A L’UNANIMITE

Absents : 21 : Groupe « Un Soffiu Novu » (15) ; Groupe « Avanzemu » : Mme le BOMIN, Julia TIBERI, Antoine POLI (3) ; Mme Charlotte TERRIGHI (1), Mme Flora MATTEI (1), Mme Serena BATTESTINI (1).

Motion n° 2025/E3/013 déposée par Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse au nom de l'Assemblea di i Zitelli : « Metta in baddu un ritimu sculari novu in cori di l'Accademia di Corsica »

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Avà ci hè una muzione, l'ultima. Ghjè a muzione di i zitelli mi pare ?

Allora, a v'aghju detta eri matina chì i zitelli ci scuzzulanu.

Allora, i zitelli cum'è l'aghju spiecata eri, di l'assemblea di i zitelli, avianu fattu parechje muzione, 5 o 6 è po, ci ne una chì hè stata vutata à l'unanimità da tutti nantu à i ritimi sculari. Eccu l'aghju quì, allora a leghju è po dumanderaghju, ghjè una dumanda veramente simpatica è di cuuperazione à Véronique PIETRI chì ghjera quì, d'intervene po forse dinò o à Françoise o à Paula chì eranu cù mè à travaglià nantu à stu sugettu cù issi zitelli. È po i ringraziu dinò per u so aiutu quellu ghjornu.

Allora, ghjè in corsu hein! Òn hè micca in francese! È in più di què hè in sutanacciu allora forse per mè hà da esse à pena dura.

Emu da vede.

Allora “Messa in ballu u ritimu sculari novu in cori di l'accademia di Corsica” hè corta ùn hè micca longa.

CUNSIDARENDU chì u ritimu sculari attuali hè troppu faticanti pà i ziteddi, incausendu una sminuzioni di u so benistà, di a so saluta, è di i so capacità d'amparera,

CUNSIDARENDU chì i ziteddi ani un bisognu fundamentali d'attività ludichi, spurtivi è di criazioni à longu à l'annu, chì aiutani à u so sviluppu ghjinirali sapendu chì à tempu d'oghji st'attività ùn sò accessivuli à tutti,

CUNSIDARENDU chì i ricerchi scientifici mosciani chì un alternanza duranti l'annata sculari trà tempi d'amparera è mumenti d'asgi parmetti di cuncentrassi meddu è di mimorizà meddu,

CUNSIDARENDU in u stessu spiritu, chì a riintrata sculari hè di più in più primaticcia, in cuntradizioni cù l'effetti di u riscaldamentu climaticu, cù sulioni di più in più presentu, ancu di sittembri è scumodani l'amparera sculari,

CUNSIDARENDU l'asempii di i paesi aurpeji chì ani adupratu i ritimi sculari cundensati, cù risultati scutari ottimi è chì in u Maritarraniu, ani sapiutu

cunservà o adattà i so almanacchi à i so realtà climatica chì sò sfarenti di quiddi scontri in i zoni di u nordu,

CUNSIDARENDU a vulintà di l'Assemblea di Corsica è di u Cunsigliu esecutivu di Corsica di pusseda i cumpetenzi di più impurtanti in u duminiu di l'educazioni,

L'ASSEMBLEA DI CORSICA

MANDATA di l'Assemblea di Corsica è u Cunsigliu esecutivu di Corsica da dumandà a criazioni di un ritimu sculari novu in tutti i stabilimenti di Corsica integrendu una cuncentrazioni di i materii sculari da 8 ori à 2 ori di u dopu meziornu è l'organizzazioni di l'attività spurtivi, ludichi è di criazioni u dopu meziornu.

DUMANDA pà u benistà di i ziteddi, chì comu in l'80, a riintrata di a scola si fessi ver di u 20 di sittembri.

DESIDERA a rializzazioni di un studiu nant'à sti dumandi, da uttimizà l'insignamentu sculari è i cundizioni d'amparera da tutti i ziteddi.

Eccu, hè scritta bellissima. Hè veramente magnifica.

Dunque ete capitu a so vuluntà passu subitu a parolla à Véronique PIETRI.

Mme Véronique PIETRI

È, vi ringraziu.

Hè un piccatu di passà issa bedda muzioni, issu beddu travagliu di i ziteddi à st'ora quì, parchì hè un piccatu chì tuttu u mondu ùn ne prufittessi micca. Era veramente un mumentu passiuanti, mesi passiuanti parchì eiu aghju pussutu fà issu travagliu da i dui canti è quì è à a scola, incù i ziteddi di u me cullegu è dunque com'è eletta referenti hè veramente statu un travagliu viramenti viramenti beddu. Un ingaggiamentu di i ziteddi straordinariu, a tinuta di l'assemblea quì u ghjornu di a sessioni di i ziteddi, veramenti una capacità di cuncentrazioni, di seriu, a vulintà di purtà issi dumandi à tutti quì, à l'eletti. U rispettu di l'istituzioni, a cunniscenza di l'istituzioni chì hè stata data da l'insignanti, veramenti, un beddu travagliu è una bedda sissione.

È issu travagliu, aghju avutu a scianza di travaglià per fà a fusioni trà i dui muzioni purtati da a scola di Calinzana u CM1-CM2 è a sesta di u collège Fesch, chì aviani fattu dui dumandi, dui muzioni un pocu sfarenti ma à nantu à u

listessu sugettu, un sughjettu chè no emu digià purtatu quì è emu avutu digià dibattiti à nantu à issu sughjettu, dunque era viramenti intarissanti.

Dunqua, hà datu issu testu, bè finalizatu, è socu statu dinò impressiunata da i ziteddi chè ani purtatu durante a cummissioni, tutti iss'idee, chè ani ghjustificatu tuttu issu travagliu è viramenti si dici i citadinidi dumani i nostri, quiddi chè ani da piglià a nostra piazza parchì sò pronti, sò viramenti pronti, è dicisi, assai dicisi, determinati è viramentu un beddu travagliu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi, allora ci hè Paula chè vole di qualcosa.

Mme Paula MOSCA

Ghjustu una parolla, noi simu ancu di più d'accunsentu cù sta muzione perchè chè sò chè vale per i zitelli vale per dinù per e maestre. A vutemu vulerenti.

Mme Nadine NIVAGGIONI

Eiu ciò chè vogliu ritene di issa muzione ghjè a maturità di issi zitelli, chè sò in capacità di valutà, forse ghjè a più bella valutazione. Sò elli chè sò in capacità di valutà a so capacità di travagliu, u numaru d'ore à ghjornu, è soprattuttu ciò ch'ellu ci vole per u so spannamentu. U so spannamentu passa per altre attività, attività ludiche, spurtive ecc... è forse chè ci vulerebbe chè i capizzoni di u sistema educativu ch'elli i tinessinu in contu.

À ringrazià vi.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi.

Allora dumandu u so avisu à l'esecutivu.

Scusate, Paul jo ? Nò suttanacciu...

Bon guardate chè cum'ella hà dettu Véronique PIETRI ci eranu duie muzione cum'è quella di Gaza, è anu fattu a fusione in cummissione, ma una ghjera di Calinzana ma in fatti à l'ultimu, ghjè u parlà suttanacciu chè hà vintu hein. Perchè chè si tritrova ind'è u testu. Ma ùn face nunda, ghjè una ricchezza, ghjè magnificu.

O sgiò Presidente u vostru avisu ?

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA

Allora ben intesu un avisu favurevule, vogliu ringrazià l'impegnu di issi zitelli perchè u travagliu, ghjera un travagliu tremendu, maiò, cù riflessione putente nantu à l'avvene di sti zitelli è di l'educazione. Per risposte quantunque à e dumande di a muzione, avemu parlatu qualche settimane fà di u calendariu di i ritimi sculari, ben intesu mi pare chì a Corsica deve esse un terrenu di sperimentazione per fà di l'educazione chè nò vulemu, veramente un educazione chì sia fatta di sport, d'attività artistiche, culturale, ma dinò di matematiche, di francese, è di lingue ben intesu.

Dunque, favurevule per stu primu puntu di a muzione.

U sicondu puntu nantu à u benistà, ci vole à travaglià à a rientrata in u quadru di e reiunione incù u ritturatu è tutti l'attori di l'educazione nantu à una visione ch'ella sia adattata à u mudellu chì piglia in contu i ritimi di i zitelli ma dinò di i più maiò, ma dinò di e squadre pedagogiche.

È per u terzu puntu nantu à a realizazione di un studiu, ben intese, favurevule perchè hè pussibile di dumandà à a cullettività, à i servizii, ma dinò à u retturatu è à l'università via l'INSPE di travaglià nantu à stu puntu, è d'avè una visione glubale di l'uttimisazione di l'insignamentu sculare cù tutti l'attori.

Dunque favurevule è dinò, vogliu ringrazià e maestre, per u so impegnu, per avè esse presente per issa assemblea, è per avè aiutà i zitelli perchè i zitelli chì anu da vene aiutati.

Dunque un ringraziu tamentu è favurevule.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi.

Innò ma tutti simu stanchi, ma anu da esse cuntenti quelli vi chì stanu à sente, è po manderemu di sicuru st'infurmazione à i sculari è à i so maestri è e so maestre.

Allora, mettu à u votu sta muzione di i zitelli.

Quale hè chì ghjè contru ? Quale hè chì ùn vote micca ? Astensione ? Quale hè chì vote à prò ? Tuttu u mondu.

MOTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Absents : 21 : Groupe « Un Soffiu Novu » (15) ; Groupe « Avanzemu » : Mme le BOMIN, Julia TIBERI, Antoine POLI (3) ; Mme Charlotte TERRIGHI (1), Mme Flora MATTEI (1), Mme Serena BATTESTINI (1).

Duie cumunicazione: ci hè statu l'avete ricevuta, mi girgu versu l'esecutivu, ci hè statu da u CESEC u marti 24 ghjugnu una dichjarazione postu chì u CESEC face dichjarazione dunque.

Donc, déclaration du CESEC pour une démocratisation de l'accès à la langue Corse en milieu scolaire. Il faut savoir que le CESEC aussi se mobilise sur cette question. Et je rappelle que la présidente du CESEC pourra s'associer, c'est de droit, à nos travaux de la commission ad hoc.

Dernier point, sur **la commission ad hoc**, parce que je ne l'ai pas annoncé en fait officiellement au cours de la séquence, ce matin, la commission ad hoc pour la politique linguistique s'est réunie.

Elle a élu son bureau :

Romain Colonna est président.

Les vice-présidents sont : Vanina Le Bomin, Véronique Pietri et Jean-Martin Mondoloni.

Voilà. Donc tout est bouclé. Merci à tous.

À ringrazià vi. Bona duminicata.

La séance est levée à 22 h 08.